

**L. LINDSAY**

**Dom Urbain GUILLET**

**Sa correspondance avec Mgr Plessis évêque de Québec**

**24 juillet 1806 – 14 mars 1812**

### **Avertissement**

Le texte reproduit la série de 12 articles parus dans la Revue *La Nouvelle-France* (Québec), entre septembre 1911 et mai 1918, publiés par L. Lindsay, prêtre, archiviste du diocèse de Québec.

Les lettres originales se trouvent aux Archives de l'Archidiocèse de Québec. Les cotes en 2002 sont de la forme : AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: [n° entre 100 et 128].

**Conventions de transcription** : Le texte de L. Lindsay a été conservé, seules 3 notes d'un intérêt mineur ont été supprimées, 3 ont été rajoutées, ainsi que les références des citations identifiées. Le texte des lettres a été revu sur les originaux, les omissions des lettres citées ont été rajoutées en retrait, ainsi que celles qui n'avaient pas été publiées, ainsi que celles de Fr. Marie-Bernard. L'orthographe a été conservée, sauf, la ponctuation et les accents qui ont été modernisés pour faciliter la lecture. Les mots entre parenthèses suivis de ?, ex. (tout ?) signalent ceux dont la transcription est douteuse.

Nous remercions l'archiviste de l'évêché de Québec de nous avoir autorisés à publier les lettres de dom Urbain Guillet.

Le sujet de cette étude n'est autre que l'illustre et saint fondateur de l'abbaye de Bellefontaine, en France, à laquelle nous devons les fondations cisterciennes de Notre-Dame du Lac (Oka), de Notre-Dame-des-Prairies et de Notre-Dame-de-Mistassini, issue et dépendante de l'obédience d'Oka.

Un successeur de Dom Urbain, Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de Bellefontaine après avoir fait la visite canonique des trois monastères canadiens et au moment de s'embarquer pour la France, venait saluer en passant Monseigneur l'Archevêque de Québec. Il fut étonné d'apprendre les relations de correspondance du fondateur avec un de nos évêques et il eut la gracieuseté de nous envoyer, une fois de retour dans son pays, le livre admirablement écrit, illustré et édité, que la piété filiale a dicté à un religieux de son monastère. Cette *Vie du R.P. Dom Urbain Guillet* raconte au long la période laborieuse et mouvementée des douze années qu'il vécut en Amérique et dont la relation est écrite d'après la correspondance de Dom Urbain avec un de ses frères resté en France.

Le travail que nous offrons à nos lecteurs comprendra deux sections : Dans la première nous donnerons, d'après l'ouvrage susmentionné, une esquisse rapide de la vie de Dom Urbain jusqu'à son départ pour l'Amérique ; la seconde partie contiendra surtout le texte même de ses lettres à Monseigneur Plessis, évêque de Québec, avec quelques notes explicatives. Ces lettres, sans qu'il y ait eu préméditation de sa part, forment une véritable autobiographie en raccourci de leur auteur. Son âme aussi fervente que droite et candide s'y révèle avec une touchante simplicité, (on serait parfois tenté d'y trouver de la naïveté). On y admirera surtout sa confiance sans bornes en la divine Providence, sa charité inépuisable, son héroïque dévouement et - ce qui semble être sa vertu dominante - son inaltérable patience et résignation au milieu des épreuves les plus crucifiantes et les plus, décourageantes.

### **Sa Jeunesse -Sa vocation - Ses pérégrinations à travers l'Europe**

La vie d'Urbain Guillet est plus étrange et plus accidentée qu'un roman. Né à Nantes, le 13 février 176, il mourut à Cholet, le 2 avril 1817.

"De Nantes à Cholet, dit son biographe<sup>1</sup>, la distance n'est pas longue; on peut aujourd'hui la franchir en deux heures. De l'une à l'autre de ces villes, le P. Urbain Guillet n'a pas pris le plus court chemin, mais par la voie longue et douloureuse qu'il a suivie de 1785 à 1817, de la place Bretagne, où il est né, jusqu'à l'hôpital de Cholet où il est mort, a-t-il compté les tribulations, les infirmités et les amers soucis, les angoisses, les souffrances ? Quelles rudes étapes, quels pénibles travaux !"

Nous pourrions ajouter: Quelles distances parcourues, le plus souvent à pied, parfois à cheval ou en bateau, à une époque où le transport était si lent, si difficile et si fatigant!

Depuis son départ de Nantes pour la Trappe jusqu'à sa mort, il avait parcouru environ six mille lieues et si l'on compte les voyages qu'il dut faire aux environs de ses stations successives, on arriverait presque au double. Religieux d'un Ordre où l'on doit pratiquer la résidence, il a dû souvent songer en soupirant à la parole de l'imitation : *Cella continuata dulcescit*.

Dom Urbain ne connut pas la vie du foyer familial ! Ce fut sa première épreuve. Il était trop jeune pour connaître son père, quand celui-ci partit pour Saint-Domingue, où il mourut quelques années plus tard. Les parents d'Urbain avaient dû quitter Nantes pour aller surveiller là-bas les intérêts de Madame Guillet, riche créole envoyée pour faire son éducation en France où Monsieur Guillet l'avait rencontrée et épousée. Incapable, après son veuvage, de lutter seule contre les adversaires qui convoitaient sa fortune, Madame Guillet avait épousé son homme d'affaires, lequel mourut bientôt. Devenue veuve pour la seconde fois, elle résolut de retourner auprès de ses chers enfants, que la seule crainte des fatigues du voyage et des dangers du climat des Antilles, avec l'espoir d'un prompt retour en France, l'avait empêchée d'emmener avec elle et l'avait engagée à confier à des parentes dévouées. Mais à peine arrivée dans la rade de Bordeaux, elle apprend la nouvelle terrifiante de l'insurrection des noirs de Saint-

---

<sup>1</sup> Anonyme, *Vie du R.P. Dom Urbain Guillet*, p. 13.

Domingue et, au lieu de partir pour Nantes, elle se rembarque pour retourner, dans le but de sauver les débris de sa fortune. Quand enfin, plus tard, en 1803, après trente-neuf ans d'absence, elle put définitivement remettre le pied en France, ses deux fils aînés, Ambroise et Emmanuel, allèrent à sa rencontre. Mais où était Urbain, son fils de prédilection, son Benjamin ? Hélas! il était à Amsterdam, devant faire voile quelques jours plus tard, pour aller faire son tour d'Amérique. Sa mère chérie, il ne devait la voir que mourante, lorsque lui-même touchait déjà au terme de son douloureux pèlerinage. Et encore, cette unique rencontre avec celle qui lui avait donné le jour devait-elle être le résultat d'un hasard tout providentiel.

L'âme du jeune Urbain, façonnée à la piété dès sa plus tendre enfance par ses dévotes tantes paternelles et plus tard au pensionnat Saint-André sous la direction du sage abbé Robert, entendit de bonne heure l'appel de Dieu à la solitude et à la vie parfaite. Il préluda à sa future vocation en se construisant, durant les vacances, un petit ermitage où il passait de longues heures à prier et à méditer. Quand vint le temps de choisir sa voie, le jeune homme qui, dans sa correspondance suivie avec sa mère, lui avait confié son désir de renoncer au monde, éprouva de la part de celle-ci une opposition qui dut le contrarier, mais à laquelle il se résigna avec obéissance. Il consacra quelque temps à l'étude de la médecine, de la chirurgie et de la pharmacie, sciences dont les notions rudimentaires qu'il en acquit devaient lui être un jour utiles. Mais, au bout d'une année, toujours attiré vers le cloître et muni enfin du consentement de sa mère, il part pour la Trappe de Mortagne. Refusé d'abord à cause de l'état délabré de santé où l'avaient réduit les fatigues d'un long voyage à pied et une rude maladie, il dut, quelques mois plus tard, frapper de nouveau à la porte du même monastère et cette fois, grâce à une mine plus rassurante, il eut le bonheur d'y être admis. Durant son noviciat, il fut éprouvé par des souffrances qui le conduisirent aux portes du tombeau et le laissèrent assez longtemps infirme. Il attribuait sa guérison quasi miraculeuse et sa persévérance dans l'état religieux aux prières d'un jeune homme de vingt ans, Frère Palémon, qui, peu d'années après, mourait en odeur de sainteté. Il en parle longuement dans une de ses lettres à Monseigneur Plessis<sup>2</sup>. Il avait trouvé dans cet angélique novice son maître dans l'art royal de souffrir patiemment pour Jésus-Christ. Son Père Maître, celui qui par office était chargé de le conduire dans les voies du renoncement et de la perfection, Dom Augustin de Lestrange était un homme remarquable, que la Providence destinait à diriger et à conserver, durant la tourmente révolutionnaire, la grande famille cistercienne qui représentait le plus fidèlement la réforme du célèbre Abbé de Rancé. Le maître devait imprimer quelques traits de son caractère à un disciple dont la vie allait avoir avec la sienne plusieurs points de ressemblance. Après treize mois de noviciat Frère Urbain fut admis à la profession et, fait digne de remarque, il fut le dernier profès à la Trappe avant la Révolution. C'était le 17 septembre 1789 et depuis février précédent, un décret de la Convention avait supprimé les Ordres monastiques. L'âme du nouveau Trappiste fut inondée de bonheur, le sacrifice entier que, dans la simplicité de son cœur, il avait joyeusement offert à Dieu, avait été jugé d'agréable odeur et il n'avait plus qu'à marcher avec confiance sous le regard du Père qui est aux cieux. Et pourtant la paix et la solitude qu'il avait demandées au cloître il ne devait les goûter qu'à de rares intervalles avant d'aller se reposer pour toujours de son itinéraire constamment varié et jalonné de croix.

Le monastère de la Trappe, en 1790, comptait soixante-treize religieux de chœur, quarante frères convers, huit novices et six frères donnés. Pour sauver sa famille religieuse de la destruction, Dom Augustin, clairvoyant et sage, n'attendit pas que l'orage éclatât. Il résolut de les disperser par groupes réguliers, là où ils pourraient persévérer librement dans l'observation de leur règle et lui-même le premier, à la tête de vingt-quatre religieux, dont le plus jeune était Frère Urbain, se rendit en Suisse, dans le voisinage de Fribourg, dont le gouvernement l'acceptait, pour y occuper un ancien monastère de

---

<sup>2</sup> D'après cette lettre et la *Vie de Dom Urbain*, le Frère Palémon, doué d'une prévision surnaturelle, aurait prédit les principaux événements qui signalèrent la carrière d'Urbain Guillet et celle de sa famille religieuse.

Chartreux, la Valsainte. On y adopta la règle de saint Benoît et la réforme de l'Abbé de Rancé dans toute leur austère intégrité. Le monastère devint bientôt un foyer de sainteté et, sa renommée se répandant dans l'Europe entière, les novices y affluèrent de toutes parts. Le nombre de religieux s'y accrut au point qu'il fallut songer à diriger ailleurs des essaims de cette ruche débordante.

Une première colonie alla fonder la Trappe de Sainte-Suzanne en Aragon. La seconde se fixa à Mont-Brac, dans le Piémont. Une troisième, sous la conduite du R. P. Jean-Baptiste (nom significatif) était destinée au Canada. Mais elle s'arrêta en Angleterre et fonda la Trappe de Lulworth, dans le Dorsetshire, grâce aux largesses du châtelain de Lulworth, M. Weld, père de Thomas Weld, futur évêque d'Ameyla et coadjuteur de Kingston, qui, promu au cardinalat, ne vint pas en Canada. Un quatrième essaim fonda, en Belgique, le monastère de Darfeld.

Ce fut le 11 avril 1794, que le Frère Urbain reçut l'onction sacerdotale qui, en le consacrant prêtre pour l'éternité, en faisait plus que jamais un ami, un apôtre et un imitateur du Christ.

Le temps était proche où il devait, lui aussi, quitter la solitude de la Valsainte pour aller fonder une nouvelle famille cistercienne. Et pourtant, le triste état de sa santé était loin de justifier pareille entreprise. "J'étais alors, écrit-il lui-même, dans un état qui ne promettait qu'une mort très prochaine. Atteint d'une maladie de nerfs qui m'ôtait presque entièrement l'usage des membres, j'avais peine à mettre un pied devant l'autre, je ne pouvais presque plus parler. J'avais à une jambe une plaie que notre Frère pharmacien avait déclarée incurable, j'étais comme paralysé de la moitié du corps; j'avais avec cela deux cautères et le Frère chirurgien affirmait que les supprimer c'était me donner la mort, j'étais attaqué depuis sept ou huit ans de crachements de sang très fréquents, j'étais hydropique."

Telle avait été sa condition quand le Frère Palémon lui prédit sa carrière de fondateur et bien que les symptômes les plus alarmants eussent disparu, il n'en restait pas moins dans un état de faiblesse et d'infirmité qui ne promettait guère pour le succès de son entreprise.

Mais le bon Dieu allait faire un miracle et le P. Urbain, dans sa foi confiante, l'attribuait à l'intercession du Frère Palémon, son angélique confrère, mort récemment en odeur de sainteté. Ce miracle, s'il a eu lieu, est également dû à l'obéissance héroïque de l'humble Trappiste.

Un jour Dom Augustin, depuis longtemps préoccupé par l'appréhension d'une invasion jacobine en Suisse et décidé de tenter des fondations dans les plus lointains pays de l'Europe, dit au Père Urbain : "Je n'avais jamais songé à vous pour une nouvelle colonie; cependant, si je vous disais de partir, que feriez-vous? - Hélas! mon Révérend Père, vous voyez en quel état je suis ! ... J'ai bien de la peine à me mettre à genoux devant vous et vous êtes obligé de m'aider vous-même à me relever.- Enfin; reprit le Père Abbé, si je vous disais de partir, que feriez-vous ? - Mon Révérend Père, je vous ai promis obéissance. Ainsi donnez-moi votre sainte bénédiction et je vais partir. - Levez-vous, dit alors Dom Augustin, élevant la main pour le bénir et disposez-vous à partir pour la Hongrie. Il se leva au moment même et marcha comme s'il n'avait jamais été infirme. Quelques jours plus tard, il partit avec trois autres religieux dont deux s'en allaient en Russie. L'un de ses compagnons étant tombé gravement malade, Dom Augustin le fit revenir à la Valsainte. Ceux qui restaient cheminèrent péniblement à travers la Suisse et le Tyrol. La maladie d'abord et puis les refus de passage et les troubles causés par la guerre firent avorter cette expédition. Le P. Urbain fut empêché de franchir le Danube et il dut revenir au monastère après un an de démarches infructueuses.

Dom Augustin, toujours en quête d'oeuvres nouvelles, désireux de suppléer les collèges fermés par la Révolution, créa bientôt un tiers-ordre ou congrégation de frères et de soeurs, qui, recrutés en dehors de la Trappe, suivraient les observances les moins rigoureuses de la règle de saint Benoît et dont les membres, les uns comme maîtres, les autres comme disciples, se livreraient à l'éducation. Bientôt les enfants, quelques-uns tout jeunes, affluèrent à la Valsainte, où le Père Urbain, chargé du soin de leur surveillance et de leur instruction, en fit son oeuvre de prédilection et, depuis ce moment jusqu'à la fin de sa vie, sur la route de l'exil en Europe, comme dans les solitudes de l'Amérique, il ne cessera de se dévouer à l'éducation de la jeunesse. Il était doué des qualités qui font le pédagogue éminent et si parfois

sa belle simplicité et sa confiante bonté le trompèrent dans le discernement des sujets, il n'en sut pas moins faire de cette troupe une pépinière de fervents religieux et de vaillants chrétiens. Mais le nombre des religieux croissant toujours à la Valsainte, malgré les fondations à l'étranger, le P. Urbain fut chargé en 1795 par Dom Augustin d'aller ouvrir un nouveau monastère. Après une tentative infructueuse dans le voisinage de la petite ville de Sion, il se fixa à Sembrancher, dans le Valais. Peu de temps après, un monastère de Trappistines s'établit dans le voisinage, sous le nom de *La Sainte Volonté de Dieu*. On y avait réuni des religieuses chassées de France et qui étaient venues demander un refuge à Dom Augustin. Dom Urbain en fut institué le supérieur; on y comptait bientôt 60 religieuses. A Sembrancher, comme l'écrivait Dom Urbain en 1797 "il y avait quatre-vingts enfants de tout âge, depuis quatre ans jusqu'à quatre-vingt-dix ans." Et, malgré le bonheur dont il surabondait, il ne put s'empêcher d'ajouter à la fin de sa lettre : "Nous sommes sans cesse menacés d'une émigration."

En effet, l'orage de la Révolution allait bientôt fondre sur la Suisse, qui jusque-là, comme pays neutre, avait été respectée. Il fallut songer à la fuite et le supérieur de cette famille religieuse Dom Augustin de Lestrang, se mit en frais de réaliser son plan d'émigration. Entreprise surhumaine, puisqu'il s'agissait de conduire jusqu'à un asile assuré une communauté de deux cent cinquante personnes, sans argent, sans ressources obligées de mendier leur pain de chaque jour. Il importait surtout de les maintenir, malgré les difficultés du déplacement, dans la régularité de la ferveur religieuse.

Il eût été naturel, dans cette situation embarrassée, de renvoyer chez leurs parents les enfants du tiers-ordre. Mais, chose admirable, bien que laissés libres de rentrer dans leurs foyers, tous ces enfants, à l'exception de deux ou trois, préférèrent suivre en exil leurs maîtres bien-aimés. Et c'est à leur directeur, le Père Urbain; qu'incombera la tâche de les conduire jusqu'à leur lointaine destination, tout en les instruisant et les sanctifiant le long du voyage.

Dom Augustin avait déterminé de transporter ses ouailles jusque dans la Russie. Ce choix avait été motivé par la présence au milieu des Soeurs trappistines de la princesse Louise-Adélaïde de Condé, en religion Soeur Marie-Joseph, qui avait bien connu le czar Paul 1<sup>o</sup>, ami et hôte de son père lors d'un voyage que l'empereur avait fait en France. Écrivant à Sa majesté pour lui demander un refuge pour les Trappistes dans ses états, elle terminait ainsi sa lettre : "Je prie l'aimable comte *du Nord* (nom sous lequel il avait voyagé en France) d'intercéder pour moi auprès de l'empereur Paul 1<sup>o</sup>. Comme le temps pressait, on n'attendit pas la réponse qu'on savait d'ailleurs devoir être favorable.

Dom Augustin organisa le départ par groupes destinés à se rendre par des itinéraires différents jusqu'à Constance, la première étape de l'exode. C'est là que tous les exilés, religieux, religieuses et enfants, eurent la joie de se rencontrer, pour se remettre de nouveau en route vers le Danube et Vienne, leur seconde étape. Ils traversèrent la Souabe, la Bavière, l'Allemagne, excitant partout l'admiration par la modestie de leur démarche et leur joyeuse résignation aux privations de la route. C'est à Munich, où elle avait devancé sa caravane, que la princesse de Condé reçut de l'impératrice de Russie une réponse très aimable à sa lettre. L'empereur lui ouvrait ses états ainsi qu'à ceux de sa colonie et envoyait en même temps des passeports pour quinze religieux et autant de religieuses, qui devaient se rendre à Orcha, ville de l'ancienne Pologne, dans la Russie Blanche. Cette nouvelle une fois confiée à Dom Augustin, la princesse quitta le château de Furstenried, où elle avait été accueillie et alla se ranger parmi ses soeurs, puis on se remit en route pour le Danube.

Voici dans quel ordre marchait la communauté qui était divisée en trois groupes. En tête les religieux sur deux lignes, après eux, les frères convers; puis, un peu en arrière, les enfants du tiers-ordre avec leurs professeurs, les religieuses fermaient le cortège. Tous récitaient l'office, aux heures canoniales et trois chapelets par jour. Le soir, on s'arrêtait dans le voisinage d'une église, où l'on chantait en chœur le *Salve Regina*, puis, après un frugal repas, on se couchait sur le plancher ou sur la terre. Les enfants, élèves du Père Urbain, ne se plaignaient ni de la fatigue, ni de la pauvreté, ni de l'abstinence, mais continuaient à traduire Ésope et Virgile, à apprendre les fables de Lafontaine et écoutaient attentivement les leçons de leurs maîtres.

Arrivés aux bords du Danube, tous les religieux de cette caravane s'embarquèrent sur des bateaux plats et descendirent jusqu'à Passau, où ils rencontrèrent toutes les autres bandes venues du Valais ou de la Valsainte et tous ensemble ils prirent place sur de plus solides vaisseaux, qui les conduisirent jusqu'à Vienne, où ils étaient attendus. Après avoir dirigé les Trappistines à un couvent de la Visitation, Dom Augustin rangea tous les religieux de choeur en procession; après eux venaient les frères convers et à la suite de ces derniers, le tiers-ordre, soixante petits novices vêtus d'une robe blanche et d'un scapulaire brun, tous marchant en silence et les yeux modestement baissés, gardant un maintien grave, sans lever la tête pour regarder la foule et voir tout le mouvement qui se faisait autour d'eux. A leurs côtés s'avançaient leurs maîtres, portant un coeur rouge sur le scapulaire, avec la devise *Sancta voluntas Dei*,<sup>3</sup> Les Viennois, édifiés de ce spectacle, accueillirent avec bienveillance ces intéressants exilés et les comblèrent de générosités. L'empereur François II, mieux disposé que son prédécesseur Joseph II, qui avait supprimé 2;000 monastères, leur offrait, avec des secours en bestiaux et en provisions, un établissement en Bohême. Mais ses bonnes dispositions devaient être paralysées par l'esprit sectaire de ses conseillers.

Dom Augustin, divisant sa petite armée, envoya en Russie la partie qui y avait obtenu son admission, une seconde devait se fixer près de Vienne et la troisième, sous la conduite du Père Urbain, se dirigea vers le monastère de Klodrau, près de Pilsen, en Bohême, offert par François II.

Les ministres autrichiens ne tardèrent pas à conspirer contre les nouvelles fondations. Il fut d'abord interdit aux Trappistes de recevoir d'autres novices, puis, affectant pour les enfants du tiers-ordre un intérêt hypocrite, on se proposait de les soustraire à la vie monastique pour les faire élever dans les écoles publiques et les écoles militaires. C'étaient la ruine et l'apostasie qui les menaçaient.

Dom Augustin ne tarda pas à ordonner leur départ. La communauté de Vienne se dirigea sur Cracovie, en Pologne. Dom Urbain conduisit d'abord sa colonie en Prusse, mais, découragé par la malveillance des Allemands, il traversa la Moravie par une saison rigoureuse pour aller placer ses religieux et ses enfants dans la petite ville de Kenty près de Cracovie et puis rejoignit à Varsovie Dom Augustin. Dans une lettre à son frère Ambroise, datée de cette capitale, toujours préoccupé de l'instruction de ses enfants, il lui demanda de lui envoyer le *Dictionnaire* de Baudot, ou celui de l'Académie, ainsi que les *Rudiments* de Tricot et, à leur défaut, la grammaire de Balthasar Alvarès.

De Cracovie, où Dom Augustin avait réuni toutes ses colonies, sauf les deux déjà établies dans la Russie Blanche, il les dirigea, en traversant la Pologne, vers les cinq autres postes concédés par l'empereur Paul, dont ceux dans le palatinat de Brzese, deux autres dans la Volhynie et le cinquième à Derman, dans la Podolie. Ce dernier était échu à Dom Urbain et ses enfants et lui y souffrirent horriblement des rigueurs de l'hiver. En revanche, ils furent traités par les bons Polonais avec une touchante charité. Ils auraient aimé à s'y fixer définitivement, mais, pour Dom Urbain mieux que pour tout autre, devait avoir une douloureuse réalité cette parole des Livres. Saints : *Non habemus hic manentem civitatem*<sup>4</sup>.

Bientôt allait commencer leur *retraite de Russie*.

Le changement de disposition du czar allait la rendre inévitable. Il déclara que la princesse de Condé (Soeur Marie-Joseph), à la veille de faire profession, devait être nommée abbesse du monastère d'Orcha et que les Trappistines seraient entièrement indépendantes des Trappistes. Pour Dom Augustin, impossible d'accéder à cette proposition. La princesse de Condé préféra de quitter l'Ordre en priant l'empereur de continuer sa protection aux Trappistes. La promesse qu'il en fit ne devait pas durer. Paul I°, dont les troupes envoyées contre la France avaient été vaincues à Zurich, avait rompu avec l'Angleterre et cherchait à se rapprocher de la France. Sachant que Bonaparte n'aimait pas les Trappistes, il crut peut-

---

<sup>3</sup> *Vie du R. P. Dont Urbain Guillet*, p. 89.

<sup>4</sup> He 13, 14

être se rendre agréable au Premier Consul en les congédiant. Par un ukase qu'il lança, tout Français devait quitter le territoire russe pour le jour de Pâques 1800.

La décision du czar, en qui Dom Augustin avait mis toutes ses espérances, fut pour celui-ci un coup de foudre. Rejeté déjà par la Bavière et l'Autriche, où allait-il se réfugier ? Il n'y avait pour recueillir les siens que les monastères de Westphalie et de Lulworth, en Angleterre. C'est le premier qu'on choisit, mais pour y atteindre, impossible de traverser la Prusse et l'Autriche, il fallut se résigner à voyager sur la Baltique, de Dantzic à Lubeck, pour de là gagner la Westphalie, en passant par le Hanovre. Rendus à Terespol, sur la rivière du Bug qui sert de frontière entre la Russie et l'Autriche, les fugitifs, à qui l'on refusait un passage du côté de l'Autriche, durent camper sur un flot, terrain neutre situé au milieu de la rivière.

Le trajet par mer jusqu'à Lubeck se fit par une tempête qui faillit les faire périr. Après quinze jours de séjour à Lubeck, les Trappistes se rendirent à Hambourg, où ils devaient passer l'hiver dans quelques maisons au bord de l'île, à Altona.

Dom Augustin, désespérant de trouver en Europe une demeure stable pour sa famille religieuse tournait les yeux vers le Nouveau-Monde. Le gouvernement anglais, auquel il s'était adressé, l'accueillit favorablement et lui offrit, pour chacun de ses frères, la pension qu'il donnait aux prêtres émigrés.

Thomas Weld, déjà bienfaiteur des Trappistes et la famille Arundel, mirent à leur disposition autant de terras prises sur leurs domaines, qu'ils en pourraient occuper.

Malgré tant d'offres généreuses, Dom Augustin crut devoir ne pas accepter pour le moment et il distribua comme suit diverses bandes de religieux : un groupe de Trappistines fonda une nouvelle maison près de Darfeld et une colonie de religieux alla en Belgique occuper l'ancien monastère de Westmalle. Le supérieur de Darfeld avait, de son côté, détaché quelques-uns de ses religieux pour fonder le couvent de Saint-Liboire, à Dribourg, dans le diocèse de Paderborn. Ce fut là que séjourna pendant près d'un an Dom Urbain, qui, de supérieur du tiers-ordre, en était devenu simplement le directeur et instructeur; c'est là qu'il écrivit, après les avoir données de vive voix, des pages admirables qui révèlent le pédagogue chrétien par excellence. Le maître profite des scènes de la nature, qu'il décrit avec toute la science d'un naturaliste et toute l'élégance d'un Buffon, pour élever ses jeunes disciples à la connaissance et à l'amour de Dieu, à la pratique des vertus chrétiennes.

Le couvent de Saint-Liboire ne suffisant pas pour abriter tous les religieux et les enfants du tiers-ordre, on les sépara en deux groupes, dont l'un, avec Dom Urbain, alla occuper le château de la Velda, dans la province rhénane. On y compta d'abord 120 membres et ce nombre s'accrut bientôt.

Mais le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume III, s'inquiétant de l'entrée d'un certain nombre d'enfants luthériens pauvres que les moines accueillaient avec l'espoir de les convertir, tenta de se débarrasser des Trappistes par la ruse et la politique. Il comptait séparer d'eux les enfants et tenta de les enlever en les faisant enrôler comme enfants de troupe. Jugeant qu'il avait plus besoin de soldats que de moines, le roi défendit aux Trappistes de recevoir des novices. Cette défense fut le signal d'un nouvel exode.

Au reste, la paix était maintenant rétablie en Europe et l'ancien monastère de la Valsainte en Suisse se trouvant libre et à l'abri de danger extérieur, Dom Augustin, avec le consentement du sénat de Fribourg, devait y réinstaller un bon nombre de ses religieux.

Pendant son séjour à la Velda, Dom Urbain reçut de son frère aîné Ambroise une lettre qui lui apprend la perte de presque tous ses biens par suite d'un naufrage. Le bon religieux console de son mieux ce frère qui malheureusement avait été séduit par les fausses doctrines de la Révolution et l'invite doucement à profiter de cette épreuve pour revenir à Dieu. Pour l'engager à la résignation, il lui trace le récit de ses propres souffrances. Ce récit est si saisissant que nous ne pouvons résister à l'envie de le reproduire partiellement ici<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> *Vie de Dom Urbain Guillet*, pp. 140-141.

“ Combien de fois en Russie me suis-je levé, le matin, à demi gelé, j'y ai laissé mes ongles... Deux fois j'ai failli périr dans l'eau, sous les ruines d'une maison et par la chute d'un arbre qui me tomba sur la tête. Gravissant un jour une montagne, j'y fis une mortelle chute au milieu des glaces, j'eus le crâne découvert et la peau du front rabattue sur les yeux. "Dieu sait les maladies que j'ai essayées ! A peu près aveugle et ne pouvant plus marcher, presque sourd et muet, paralysé de deux membres, crachant continuellement le sang et des morceaux de poumons avec de petits graviers, atteint à la jambe d'un ulcère incurable, plusieurs fois condamné à mort. Une fois, je me suis fait porter au lieu de ma sépulture, pour y bénir la fosse où je comptais être jeté le lendemain.

"Chargé d'une famille de plus de cent cinquante personnes, qu'il fallait nourrir, loger et habiller, sans avoir un denier comptant, errant de côté et d'autre, rebuté de partout, méprisé, une fois poursuivi à coups de pierres, renvoyé de la Russie sans passeport et sans argent." En lisant ces lignes, on se rappelle involontairement le passage de l'épître où saint Paul raconte aux Corinthiens tout ce qu'il a enduré pour l'amour du Christ. *In laboribus plurimis... in plagis supra modum, in mortibus frequenter... in itineribus saepe, periculis fluminum, periculis latronum... periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis ex fratribus, in labore et aerumna, in vigiliis et jejuniis multis, in fame et siti, in frigore et nuditate*<sup>6</sup>. Et pourtant, le généreux serviteur de Dieu n'avait franchi que la moitié de sa course. L'autre moitié, qu'il va parcourir presque toute dans le Nouveau-Monde, ne sera ni moins laborieuse ni moins douloureuse. Elle ne manifestera pas moins que la première l'héroïsme du saint religieux.

Heureusement, depuis son retour de Russie, les forces lui étaient revenues et sa santé était à peu près parfaite.

### **Envoi du Père Urbain en Amérique - Avant le départ - La traversée - Voyages et établissements successifs - Épreuves et déceptions - Le premier Trappiste canadien.**

L'âme apostolique de Dom Augustin, outre le désir de trouver un établissement pour une colonie de ses religieux, rêvait de travailler à la conversion des 'Sauvages' d'Amérique. Pour réaliser son projet, il jeta les yeux sur le P. Urbain, dont il avait déjà mis le dévouement à l'épreuve et dont les remarquables aptitudes comme éducateur de la jeunesse offraient de sérieuses garanties pour la fondation d'un collège dans le Nouveau Monde.

Comme au début de sa carrière, le généreux moine accepta sans hésiter le mot d'ordre de son supérieur. De l'argent, il n'en attendait point ; mais il demandait des compagnons de bonne volonté, quelques bréviaires et livres de choeur, un calice et un ornement. La confiance en Dieu devait suppléer le reste. De la Velda, où il se trouvait alors, il se dirigea d'abord vers Francfort, où il réunit vingt-deux religieux, frères convers et enfants du tiers-ordre. Durant leur halte dans cette ville, jusqu'au lendemain de Noël 1802, Dom Urbain dut pourvoir à la subsistance de sa colonie et en même temps quêter l'argent nécessaire pour la conduire jusqu'à Amsterdam, point du départ. Épuisé par les deux cents lieues de marche et contremarches parcourues depuis la Velda, presque toujours à pied et par un temps rigoureux, le pauvre supérieur tomba gravement malade dans le gîte étroit et dénudé où il avait abrité sa famille religieuse. L'expédition d'Amérique semblait compromise à tout jamais.

La charité de quelques braves catholiques d'Amsterdam pourvut à la nourriture et au chauffage des Trappistes durant l'hiver qu'ils durent passer dans cette capitale. Dom Urbain, ayant repris quelques forces à l'approche du printemps, dut multiplier ses démarches pour recueillir le prix du passage de ses frères en Amérique. Or, au chiffre exorbitant de 500 francs exigé pour chaque émigrant, il lui fallait trouver pour ses quarante voyageurs la somme de 20,000 francs. Au 5 mars 1803, il n'avait recueilli dans tout Amsterdam que 170 florins, (environ 300 francs), quand Dom Augustin, revenant d'Angleterre en route pour la Valsainte, lui donna cent louis d'or et sa montre et un prêt providentiellement offert par un

---

<sup>6</sup> 2 Co 11, 23. 26-27



charitable négociant lui fournit les moyens de solder le prix de la traversée et de se procurer des provisions et des outils indispensables.

La *Sally*, barque destinée à le transporter en Amérique, devait lever l'ancre le 24 mai. Le 15, profitant d'une heure libre de la nuit, Dom Urbain écrit à sa mère une lettre affectueuse et touchante, qui dut l'atteindre à Nantes, au moment où elle y arrivait après une si longue absence et où son fils chéri allait affronter les fureurs de l'Océan.

Le voyage fut une suite d'épreuves, par l'encombrement du vaisseau, la rudesse du capitaine, la triste qualité des passagers, les contre temps qui prolongèrent outre mesure la durée du trajet, réduisant les émigrants à des rations de famine. Ce ne fut que le 23 septembre, (après 4 mois de navigation) qu'on aborda à Baltimore.

Dom Urbain avait songé à faire sa première fondation dans l'état du Rhode-Island, mais, dit son biographe, il y renonça, quand il eut appris la petite étendue de cette île et son manque absolu de ressources<sup>7</sup>. Il était loin de soupçonner que cette intention dût un jour être réalisée. Un petit monastère cistercien a été établi, il y a peu d'années, à Lonsdale, dans le diocèse de Providence (comprenant tout le Rhode-Island), sous le vocable de Notre-Dame de la Vallée. Il dépend de l'abbé de N-D-du-Lac (Oka) et par là même est un rejeton de Bellefontaine, l'oeuvre qui couronna la vie du P. Urbain et qui perpétuera son souvenir dans l'histoire de l'Église.

Nous voudrions, dès maintenant, présenter à nos lecteurs le texte de la correspondance de Dom Urbain avec Mgr Plessis et laisser à celui-là le soin de raconter lui-même ses démarches multipliées en quête d'une demeure stable. Mais sa première lettre n'étant datée que du 24 juillet 1806, (trois ans après l'arrivée en Amérique) force nous est de continuer à emprunter à son biographe le récit des aventures de l'inlassable fondateur.

Les pèlerins furent cordialement accueillis par les charitables Sulpiciens du collège Sainte-Marie, à Baltimore. Ceux-ci leur offrirent, à Pigeon-Hill, une plantation dont un de leurs amis, parti pour l'Europe, leur avait laissé la disposition et leur fournirent quantité de bestiaux, de provisions et d'outils pour en faciliter l'exploitation.

Quand on se rend compte de tous les malheurs qui furent le sort des Trappistes en Amérique, de toutes les démarches aussi coûteuses qu'infructueuses de Dom Urbain pour trouver un établissement convenable, on se prend à regretter qu'il ne s'en soit pas tenu au premier, où une récolte abondante et variée à l'automne de 1804 semblait garantir la subsistance aux nouveaux colons. On trouve insuffisants les motifs de son départ de Pigeon-Hill : cherté des choses nécessaires à la vie et à la culture, insalubrité du climat, puis, le fait que l'établissement actuel n'appartenait pas en propre à sa communauté. L'offre gratuite de 500 acres par un baron français, émigré dans le Maryland, avec la perspective d'en acquérir de 1,000 à 1,500 autres, à condition d'y transporter sans retard une partie de la communauté, fut l'occasion d'une première tentative plutôt nuisible.

Durant le voyage qu'il entreprit pour aller voir les terres du donateur il eut deux graves accidents, dont une chute de cheval et une autre de voiture et dût, comme conséquence, prolonger son absence de chez lui. Le démon en profita pour souffler à plusieurs de ses enfants la tentation de s'échapper. Quelques-uns d'entre eux avaient été gâtés durant la traversée de l'Océan par le contact avec des passagers (les moeurs suspectes, d'autres, habiles dans l'exercice d'un métier, profitèrent du voisinage de Baltimore pour aller y faire de l'argent)<sup>8</sup>. Les rudes travaux de la terre étaient devenus trop lourds pour ces jeunes gens que l'air trop libre de l'Amérique avait déjà séduits et ébranlés. L'oeuvre de prédilection de Dom

---

<sup>7</sup> *Vie*, p. 166.

<sup>8</sup> C'est ainsi que deux jeunes gens recueillis à Amsterdam l'avaient quitté presque à leur arrivée. Ils ne l'avaient suivi que pour avoir leur passage gratuit.

Urbain était exposée à la ruine et on peut convenir que la crainte de la compromettre davantage fut la raison déterminante de sa première translation.

Au printemps de 1804, Dom Urbain s'était rendu à Philadelphie, avec un enfant du tiers-ordre comme interprète et ses deux meilleurs Frères, pour examiner les terres qu'on lui offrait en vente. Plutôt doué de la simplicité de la colombe que de la prudence du serpent, il n'était pas de taille à lutter avec la ruse américaine. Aussi ne rencontra-t-il que déceptions dans ce voyage et revint-il à Pigeon-Hill, tout en caressant l'espoir d'un établissement plus favorable dans le Kentucky, dont on lui avait vanté le climat et les autres avantages.

Après avoir mûri son projet durant l'hiver de 1804-1805, le P. Urbain profita de l'été suivant pour faire, en compagnie d'un Frère convers, son voyage d'exploration dans le Kentucky. Il y fut accueilli avec joie par l'abbé Badin, premier prêtre ordonné aux États-Unis, à qui Mgr Carroll avait assigné l'immense État de Kentucky pour théâtre de son apostolat. Ce brave missionnaire allait trouver dans les Trappistes des collaborateurs à l'oeuvre si ardue et démesurée qui lui était échue, aussi s'empressa-t-il, grâce à une pieuse dame, d'offrir aux nouveaux venus une terre très avantageuse dans le voisinage de Louisville. Le Frère Placide, compagnon du P. Urbain, y fut laissé pour cultiver la terre et le Père retourna à Pigeon-Hill. Il y exposa les avantages de la nouvelle situation, mais sans dissimuler les fatigues et les dangers du voyage. Cette sage précaution eut pour effet d'éliminer tout ce qui restait de sujets incompetents et l'on vit partir la plupart des jeunes séculiers qu'on avait amenés d'Amsterdam.

La colonie se mit en marche en juillet 1805 pour traverser le Maryland et la Virginie. Après d'incalculables fatigues, elle atteignit les bords de la rivière Monongahéla, devenue célèbre dans notre histoire par la brillante victoire du sieur de Beaujeu sur le général Braddock. Après une navigation des plus difficiles, par suite de l'insuffisance des eaux à cette saison, on atteignit Pittsburg (l'ancien Fort Duquesne) en Pensylvanie, au confluent des rivières Monongahéla et Alléghany et point de départ de la rivière Ohio. C'est là que, pour accomplir le trajet de 700 milles jusqu'à Louisville, dans le Kentucky, terme de leur course, les voyageurs durent changer leurs petites embarcations pour des bateaux plus grands et plus solides. On crut pouvoir se passer de pilote et cette économie forcée fut la cause d'accidents innombrables. A Cincinnati, on dut vendre un des bateaux pour s'acheter des provisions et celui qui restait se trouvant trop chargé, on dut faire cheminer par terre, sous la conduite de deux Frères, les huit chevaux qu'on avait emmenés. A Louisville, l'accueil des habitants fut bien cordial; mais la maladie, causée par le climat et les privations du voyage, enleva bientôt au P. Urbain deux de ses Pères. Sans se décourager, il chercha, pour y établir ses moines, des terres convenables dont il pourrait acquérir le titre de propriété, celle qu'ils occupaient ne leur étant qu'affermée. Il en acquit bientôt une à quelques lieues de Louisville, à un endroit nommé Casey-Creek. Ce pays était infesté de serpents à sonnettes et, durant deux étés, les Trappistes en tuèrent plus de huit-cents.

Malgré les difficultés de leur condition, les pauvres moines restaient rigoureusement fidèles à toutes leurs observances et le futur archevêque de Cincinnati, Mgr Spalding, dans son histoire des missions du Kentucky, leur en rend un témoignage élogieux<sup>9</sup>.

Ils y ouvrirent bientôt une école gratuite, avec une vingtaine d'enfants pris dans les meilleures familles du pays. Ils s'engageaient à les garder jusqu'à l'âge de 21 ans, après quoi ils étaient libres de se choisir un état. Le P. Nérinckx, missionnaire apostolique au Kentucky, à qui ce détail est emprunté, ajoute qu'on attendait de cette oeuvre un grand bien pour l'Église et pour l'État<sup>10</sup>.

Durant l'été de 1806, le P. Urbain s'était rendu à Baltimore et à New-York, où des personnes pieuses devaient lui faire toucher 2,000 dollars. Mais l'argent avait pris une autre direction, parce qu'on avait

---

<sup>9</sup> *Sketches of the early Catholic Missions of Kentucky*

<sup>10</sup> Lettre à Mgr Carroll en 1807, citée dans la *Vie de Dom Urbain*

faussement répandu le bruit de sa mort. Il arriva également trop tard pour recueillir un legs d'une pareille somme qu'il attendait d'un bienfaiteur défunt.

Mais s'il ne trouva pas d'argent dans son voyage, il eut le bonheur d'y rencontrer le premier Trappiste canadien, dans la personne de Messire Louis-Antoine Langlois, ancien curé de Île-aux-Coudres et plus récemment, aumônier des Ursulines de Québec.

Les anciennes élèves du "Vieux Monastère" qui ont reçu en prix l'ouvrage intitulé : *Les Ursulines de Québec*, doivent se rappeler l'histoire du *Chapelain trappiste*.<sup>11</sup> Plusieurs lettres par lui adressées aux religieuses y sont reproduites et elles sont d'une lecture fort édifiante. Après avoir pratiqué de son mieux la solitude avec son vieux sacristain, l'Île-aux-Coudres, il avait accepté, à défaut de l'agrégation à un Ordre monastique d'hommes dont le Canada était encore dépourvu, la direction d'une communauté cloîtrée. Ce fut pour lui le prélude de son départ pour la Trappe. Et pourtant Dom Urbain, avec qui il avait correspondu, malgré son désir d'avoir des novices, lui avait peint sous les couleurs les plus sombres la vie cistercienne dans leur établissement primitif de Casey-Creek. Le pieux aspirant à la vie parfaite ne se laissa pas ébranler par ces représentations et persévéra dans l'Ordre, où il devait mourir après une carrière bien courte, mais pleine de travaux et de mérites.

Dom Urbain, qui avait d'abord voulu éprouver la vocation du prêtre canadien, ne l'en reçut pas avec moins de joie et de cordialité et en exprima sa satisfaction à Monseigneur Plessis, dans une lettre datée de Baltimore, 26 juillet 1806 et dont voici le texte<sup>12</sup> :

Baltimore le 24 juillet 1806<sup>13</sup>

Monseigneur,

C'est avec la plus grande satisfaction que j'ai reçu M. Langlois<sup>14</sup> que votre Grandeur m'a fait l'honneur de m'envoyer. Nos Monastères sont faits pour donner un asile aux plus grands pécheurs, mais il y a 2 sortes de pécheurs : les uns qui ont vraiment commis de grands crimes et d'autres qui se consacrent à la pénitence pour les péchés de leur prochain. Je pense que M. Langlois est du nombre des derniers, mais ce ne sont pas les plus mauvais. Au reste, Monseigneur, j'espère que, ayant été formé à la piété par un si respectable Prélat, il ne trompera point ses espérances.

Vous me demandez s'il pourra vous écrire pendant son noviciat. Tout novice est libre d'écrire de temps en temps, mais, après la profession, j'agis contre la règle, si je permettais à un Religieux d'écrire, à moins que ce ne fût dans quelque circonstance extraordinaire. Tout bon Religieux doit, le jour de sa profession, s'il ne l'a pas fait pendant son noviciat, mourir au monde et s'en détacher comme s'il ne l'avoit jamais connu, pour n'y penser que dans ses prières.

Votre Grandeur me fait beaucoup d'honneur en me permettant de lui écrire. Cependant, je la prie de m'excuser si je ne puis pas en ce moment lui envoyer des détails de notre établissement. Je suis obligé d'attendre que je sois retourné au Kentucky, parce que je ne m'en rappelle pas bien et d'ailleurs j'ai depuis 3 semaines un grand mal de tête qui me rend incapable de toute application.

---

<sup>11</sup> Vol. III, p. 938

<sup>12</sup> Bien que cette lettre ne soit pas d'un très grand intérêt, nous le reproduisons textuellement, comme introduction à la série de celles qui vont suivre.

<sup>13</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 100

<sup>14</sup> Louis-Antoine, né à Québec le 25 décembre 1767, fils de Louis G.-L. et de Catherine Sauvageau, ordonné le 14 août 1791, vicaire à Québec, 1793, curé de l'Île-aux-Coudres, 1802, chapelain des Ursulines de Québec jusqu'à 1806. (*Répertoire du clergé*, Tanguay.)

Je crains cependant que ce récit ne trompe vos espérances, car je n'y vois rien d'assez édifiant pour engager d'autres de vos Diocésains imiter M. Langlois.

Je me suis heureusement trouvé à Baltimore, au moment de l'arrivée de M. Langlois, car il aurait été fort embarrassé pour se rendre au Kentucky ne sachant pas l'Anglais. Deux raisons m'avoient fait entreprendre ce voyage : 1° L'espérance de recueillir 2 000 dollars, mais j'y suis arrivé trop tard : ceux de qui j'espérais cet argent sont partis et ont disposé des 2000 dollars ; 2° L'espérance de trouver à Baltimore un grand nombre de mes confrères que j'attend d'Europe ; mais chaque jour diminue mon attente. Ce double manquement fait que nous resterons encore sans établissement jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'y pourvoir, car je me vois obligé de refuser plusieurs terrains que l'on m'offroit gratis. Les uns manquent d'eau, les autres, de bois, d'autres sont disputés par plusieurs propriétaires et quelques-uns sont si éloignés que nous n'avons pas le moyen de nous y transporter. J'ai bien trouvé une terre tout à fait propre pour un Monastère, mais on m'en demande 4000 dollars, argent comptant et je n'en ai pas 4, étant parti du Kentucky avec 20 dollars pour mon interprète et pour moi et en ayant dépensé 17 et demi, parce que nos chevaux n'ont jamais voulu jeûner pendant le voyage, qui est, dit-on, de six cents milles. C'est dans les sentimens du plus profond respect et en me prosternant aux pieds de votre Grandeur pour lui demander sa sainte bénédiction, que j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et tout dévoué serviteur,

Frère Urbain. Supérieur, quoiqu'indigne, de quelques pauvres Trappistes.

M. Langlois vous présente ses respects. Il va vous écrire.

P. S. Cette lettre ayant été retardée à cause d'un voyage qu'il m'a fallu faire à New-York, j'ai la consolation d'annoncer à votre Grandeur qu'il m'est arrivé aujourd'hui, 14 Août, 5 de mes confrères, dont 3 prêtres. J'ai, outre cela, reçu un Postulant à New-York et un autre à Baltimore, tous deux laïcs séculiers, secours dont j'avais un grand besoin.

Parmi les Pères envoyés comme renfort par Dom Augustin, il y avait le père Marie-Joseph<sup>15</sup>, destiné à seconder puissamment Dom Urbain dans l'organisation de l'établissement de Casey-Creek et aussi dans la formation des jeunes gens du tiers-ordre, dont plusieurs devinrent d'habiles horlogers, métier fort prisé de tout temps chez les Américains. Plus tard, il devait se dévouer au ministère des âmes dans les anciennes paroisses délaissées des rives du Mississipi et même y rester après le retour de ses confrères en Europe.

Nos lecteurs aimeront, sans doute, à connaître les impressions du premier Trappiste canadien. Voici quelques passages de sa première lettre à Mgr Plessis<sup>16</sup>. Elle est datée de Baltimore, le 30 juillet 1806 :

Monseigneur,<sup>17</sup>

Je suis arrivé à Baltimore le 3<sup>ème</sup> jour juillet, en 15 jours de Montréal. Le voyage a été des plus heureux et je jouis de la meilleure santé. Je suis encore bien éloigné de l'endroit où sont les religieux de la Trappe, car l'on compte à peu près 600 milles de Baltimore, mais quand je songe que je dois faire ce chemin à la compagnie du Révérend Père Urbain lui-même, je ne pense plus

---

<sup>15</sup> Père Marie-Joseph Dunand, dit d'Amérique, (1774- 1850), entré à la Valsainte, en 1797, arrivé à Baltimore le 14 août et à la communauté au Kentucky le 10 octobre 1805. Il restera en Amérique jusqu'en 1822.

<sup>16</sup> Les archives de l'archevêché de Québec possèdent six lettres de Monsieur Langlois, entre le 30 juillet 1806 et le 23 octobre 1808, ainsi que son testament de Québec 12 juin 1806. Cinq sont datées du monastère du Kentucky, ne traitent que de choses de piété et ressemblent à celles qu'il adressait aux Ursulines. Quant aux lettres de Mgr Plessis au Père Urbain ou à son ancien diocésain, il n'y en a pas trace dans nos archives.

<sup>17</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 102

ni à sa longueur ni à sa difficulté. Que la Providence de Dieu est admirable ! La première nouvelle que j'apprend au séminaire, après avoir dit ce que je suis et mon dessein, c'est que le Père Urbain est arrivé depuis quelques jours à Baltimore. Je ne saurais vous exprimer quelle consolation j'ai ressentie en apprenant cette agréable nouvelle. J'en témoignai aussitôt à Dieu ma reconnaissance. Je la lui témoigne encore à chaque instant et je vous prie de le remercier pour moi, ce Dieu de toute bonté, qui me comble de ses faveurs au lieu de me châtier comme je l'aurois mérité.

Je me trouve à Baltimore comme dans un pays catholique. Je vois avec le plus grand plaisir un séminaire fervent, composé de saints et savants Prêtres et d'une douzaine de fervents ecclésiastiques dont six ont reçu la tonsure depuis que je suis arrivé et un, les quatre moindres. J'ai été rendre mes respects à Monseigneur de Baltimore, qui a fait la bénédiction de la première Pierre de sa cathédrale, le 7 du présent. C'est la première fois que cette cérémonie s'est faite publiquement et avec autant de solennité qu'on l'eût fait dans un pays catholique. Deux autres Églises se bâtissent encore actuellement dans la ville, une par les Messieurs du séminaire de Saint-Sulpice et une autre par Mr Moranvillier, à un bout de la ville qui a environ une lieue de longueur. Dieu paraît avoir des vues de miséricorde sur cette ville. Puisse-t-elle devenir toute catholique !

Je n'avais pas d'idée de la beauté des villes et des campagnes des États-Unis de l'Amérique. La ville de New-York mérite d'être vue. Il y a environ cent mille âmes. Il y a des édifices publics de toute beauté; son port est admirable ; il y a plusieurs promenades publiques d'où la vue est récréée par une variété d'objets très agréables. Quel malheur que les habitants d'une si belle ville soient dans l'erreur ! En allant par terre de New-York à Philadelphie, j'ai vu tout ce que la campagne peut présenter de plus beau, de plus varié, de plus agréable ; en considérant ces belles et vastes campagnes, j'ai souvent pensé à la terre promise où coulaient le lait et le miel.

Il y a déjà vingt-huit jours que je suis à Baltimore et je ne sais combien de temps j'y resteroi encore, car le Père Urbain n'est pas encore prêt à partir. Il n'a pas encore de demeure fixe ; on lui offre de plusieurs côté : il ne sait trop pour le quel il doit se déterminer. Il a perdu encore un Prêtre depuis peu ; il ne lui en reste plus qu'un qui ait fait profession. Il y a six autres religieux profès et toute la communauté, en me comptant, sera de 35 personnes. Le bon père a témoigné beaucoup de contentement en me voyant; il croit avoir quelque chose de bon, mais il sera bientôt détrompé.

Lorsque je seroi rendu avec mes frères, je vous écrirai si on me le permet. Jusqu'à présent je suis content, je poursuis avec courage mon entreprise, je n'ai pas été tenté de retourner en arrière ; seulement étant à New-York, je fus tenté d'embarquer dans un vaisseau pour aller à Londres<sup>18</sup>, car j'étois un peu découragé de tout ce que l'on m'avoit dit de la difficulté que j'aurois de me rendre jusqu'à la demeure de ces bons religieux à Bardstown. Je suis maintenant fort content de ne pas m'être embarqué pour Londres, ayant trouvé ici mon bon Père Urbain qui vous écrit aussi de Baltimore.

Si<sup>19</sup> mes hardes n'ont pas encore été distribués aux pauvres, je vous prie de les faire distribuer, car je ne crois pas retourner en Canada et d'ailleurs, ces pauvres prieront pour moi qui ai un si grand besoin de prières. Le Père Urbain voudroit bien avoir mes livres, surtout quelques-uns qui lui pourroient être plus utiles, j'en conferrai avec lui avec le temps et s'il y a moyen de les faire venir, les religieuses étant satisfaites, pour la somme que je leur dois, alors on verra, je vous en écrirai dans le tems.

---

<sup>18</sup> Il est vraisemblable qu'il voulait se rendre à la Trappe du Lulworth, dont il a été fait mention plus haut.

<sup>19</sup> Les paragraphes en retrait ont été omis lors de la publication par Lindsay et retranscrit dans cette édition 2002.

Je continue ma lettre le 20<sup>me</sup> jour d'août, jour de St Bernard, mon patron, car mes supérieurs. c'ad le P. Urbain et le Père Marie-Joseph, sous-prieur<sup>20</sup>, m'ont donné le nom de Marie-Bernard. Ce Père Marie-Joseph est arrivé à Baltimore avec 4 autres Religieux le 14 d'août, ce qui a bien réjoui le R.P. Urbain. Sur les cinq, il y a trois Prêtre. Deux Jésuites sont aussi venu en leur compagnie, qui sont partis pour le Collège de Georgetown, à environ 15 lieux de Baltimore.

Depuis que ces bons Religieux sont arrivé, je suis associé avec eux, je fais maigre, je ne parle plus, je dis le bréviaire de Cîteaux ; enfin, je suis presque Trappiste par l'extérieur. Quand aurai-je le bonheur d'avoir les vertus d'un vrai Trappiste ? J'espère les acquérir par la grâce de Dieu & le secours de vos prières. Ces bons Religieux sont vraiment fort édifiants, ils sont toujours ensemble & dans le plus profond silence : une statue répondrait aussi bien qu'eux ; bien des péchés sont évités par ce moyen.

Le désir qu'a le R. Père Urbain d'avoir mes livres m'oblige de changer mes disposition. J'use de la liberté que vous m'avez donné de m'adresser à vous pour mes petites affaires. Comme il y grande apparence que je ne retournerai jamais à Québec, il faut que les religieuses soient payées. C'est pourquoi je vous prie de faire vendre tout mon ménage & autant de livres qu'il sera nécessaire pour acquitter ma dette, en commençant par ceux qui sont sur le petit catalogue ci-inclus. Le reste sera pour le Monastère, si on peut les y faire transporter, ce qui pourrait se faire s'il parloit un vaisseau de Québec pour Baltimore. Il faudrait les adresser à un Prêtre du séminaire : Mr Nagot, Mr Tessier ou Mr David. Si ce transport ne peut pas avoir lieu, ils seront vendu & l'argent sera envoyé au Monastère qui est très pauvre, à moins que le tout ne fût nécessaire pour payer quelque dettes qui se découvrirait, ce que je ne crois pas. Je crois être plus obligé maintenant à donner l'aumône au Monastère qu'aux pauvres de Québec. Je laisserai pourtant le tout à votre sagesse si vous, Me faites l'honneur de m'écrire, vous me ferai part de vos sentiments à ce sujet. Il m'est survenu un petit inquiétude. Je ne suis pas certain si dans votre diocèse un Prêtre peut confesser un autre Prêtre partout où il se trouve. Si c'est permis, je n'ai pas fais de faute, mais si ce n'est pas permis, j'aurois fait une faute en confessant l'Abbé Joyer l'année dernière dans mon voyage de Montréal. Si j'avais eu le malheur de confesser sans juridiction, vous voudriez bien avertir ce bon Missionnaire & me dire ce qui en est, si vous me faite l'honneur de m'écrire.

Je suis sur mon départ pour le Kentucky : ce sera samedi, 30 août. Je serai à la compagnie des cinq Religieux nouvellement arrivés. Je n'aurai pas assurément toutes mes aises dans ce voyage, aussi suis-je venu pour faire pénitence & j'espère que Dieu me fera la grâce de ne pas me décourager. Je désire persévérer & j'espère que vous voudrai bien demander cette grâce au Seigneur pour moi. Si Dieu exauce mes prières, vous serez comblé de bénédictions & tout votre Diocèse.

Je finis en me recommandant de nouveaux à vos prières & saints sacrifices.

Je suis, Monseigneur, avec profond respect, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

---

<sup>20</sup> Il y a un petit problème de nom donné aux différents responsables de la communauté. Normalement un monastère comprend un abbé, un prieur et un sous prieur. Dans le cas présent, la communauté au Kentucky n'est pas autonome de celle de la Valsainte avec dom Augustin comme abbé. Dom Urbain est le premier supérieur du groupe, donc le prieur, sous la responsabilité de son abbé, dom Augustin que Dom Urbain appelle son Général, celui qui vient après Dom Urbain dans la hiérarchie est le sous-prieur, c'est la terminologie utilisée par Landsay dans ses articles. En fait, dom Urbain se désigne dans ses lettres comme le supérieur, en dessous de lui, il y a le prieur, et un sous-prieur. (Ed. 2002)

Louis-Antoine Langlois, Ptre - fr. Marie-Bernard, Postulant à la Trappe.

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 106

Du lieu de la résidence des Trappistes dans le Kentucky, 12 janvier 1807

Monseigneur,

Recevez, s'il vous plaît, mes très humbles respects, au commencement de la nouvelle année & accordez-moi votre bénédiction. Je me regarderai toujours comme votre fils en J.C.

Je suis arrivé à la demeure des Religieux de la Trappe le 11 octobre. Mon voyage a été heureux, mais un peu long. De Baltimore, ici, il y a entre 8 et 900 milles, j'ai fait 300 milles par terre à travers les montagnes & le reste sur le Ohio. Depuis mon départ de Québec, jusqu'à ce moment, j'ai toujours joui d'une bonne santé. J'ai eu le bonheur d'être revêtu du st habit de la Religion le 21 novembre, jour de la Présentation. Cet habit qui est blanc me fait espérer que Dieu m'a rendu ma robe d'innocence que j'avois malheureusement perdu. Ah ! Que le Seigneur est bon ! Pourrai-je jamais assez exalter sa miséricorde à mon égard. Oui, Monseigneur, je puis dire avec le St Roy Prophète : *Venite, audite, omnes qui timetis Deum & narrabo quanta fecit animae meae.*<sup>21</sup> Si quelqu'un de mes amis ou de mes connaissances plaignent mon sort, vous pouvez les assurer que je suis heureux. Je vous dirai pourtant qu'en arrivant à la maison de ces bon Religieux, la vue de leur pauvreté me fit impression, mais ne me découragea pas. Dieu me fit la grâce de reconnaître en cela une marque de sa bonté & de sa miséricorde envers moi. Je connais à présent par expérience qu'il est doux de se rendre pauvre pour l'amour de Jésus-Christ. Je sens plus que jamais la vérité de ces paroles de notre bon maître : *Tollite jugum meum super vos & invenietis requiem animabus vestris... Jugum enim meum suave est & onus meum leve.* Combien les bontés de Dieu doivent-elles exciter ma reconnaissance ! Je n'ai mérité que châtement par la multitude innombrable de mes péchés & il me comble de faveurs. Il me choisit entre dix milles pour me conduire, comme par la main, dans une maison de salut, il m'éloigne de tous les dangers, tandis qu'il en laisse tant d'autres dans la voie de la perte. Ô bonté de mon Dieu ! *Misericordias Domini in aeternum cantabo.*<sup>22</sup> Je ne finirais pas, Monseigneur, s'il me fallait vous dire tout ce qui se passe en mon âme & je ne trouverais pas d'expression pour vous faire comprendre combien je me trouve heureux que Dieu m'ait conduit dans cette sainte retraite. Le genre de vie que l'on mène ici est exactement ce qu'il me fallait, il y a longtemps que je le sentais, que je le savais, mais personne ne voulait me croire.

Quoi que très indigne, je dis la sainte messe tous les jours depuis que je suis ici & vous n'êtes pas oublié au Memento, ni vos Prêtres, ni vos Religieuses & surtout mes Ursulines, ni tout votre vaste diocèse. Si Dieu exauce mes vœux, vous serez du nombre des plus Saints Évêques. Vous aurez abondance de saints Prêtres & la religion & la vraie piété feront de rapides progrès dans votre Diocèse.

Je ferai une petite digression au sujet du Diocèse où je suis maintenant. Selon toutes les apparences, Dieu a des vues de miséricorde sur ce pays. Nous allons avoir un Évêque dans le Kentucky. Monseigneur de Baltimore est maintenant occupé de la nomination de plusieurs Évêques pour les différentes provinces. Il a reçu tous les pouvoirs dont il avoit besoin pour la division du Diocèse & la nomination des différents Évêques. Puissent-ils tous être Saints. Je serois bien aise que vous voulussiez faire savoir à Messieurs du

---

<sup>21</sup> Ps 65, 16

<sup>22</sup> Ps 88, 2

Séminaire de Montréal que, selon toutes les apparences, Mr Badin, Grand-Vicaire du Kentucky en sera bientôt l'Évêque.

Je vous parlerai encore des Trappistes. Nous sommes ici sept Prêtres, 4 sont Religieux Profès, 2 Novices et le septième avec les enfans au nombre de 15 ou environ. Plusieurs paraissent se destiner à l'état Religieux. Outre cela, il y a quatre séculiers attachés à la maison et six nègres, dont 5 jeunes. J'oubliais les frères Convers qui sont, je crois, huit. Voilà toute la maison. Nous sommes sur le point de laisser le lieu où nous sommes à loyer, pour aller à 36 milles, prendre possession d'une belle étendue de terre de je ne sais combien de mille arpents pour nous y fixer, par conséquent : bâtir église & monastère. Priez Dieu qu'il bénisse cet établissement.

Je me trouve fort heureux que Dieu m'ait choisi pour travailler à une si bonne oeuvre. Si quelqu'un voulait venir se joindre à nous, qu'il ne se laisse point épouvanter par tout ce que l'on dit des Trappistes : leur genre de vie est très supportable. Voici comme nous vivons. Nous gardons le silence continuel & ce silence est délicieux : par là, on évite beaucoup de faute & on a tout le loisir de s'entretenir avec celui que nous devons aimer uniquement. Nous faisons maigre toute l'année & un seul repas, excepté les dimanches, depuis le 14 septembre jusqu'à Pâques, ensuite deux repas. Il est permis aux malades de faire gras lorsqu'ils ont eu plusieurs accès de fièvres, mais jamais les jours où l'Église ordonne de faire maigre, quelque malade que l'on soit. Nous nous couchons tout habillés à 7 heures l'hiver, à 8 heures l'été, pour nous lever à Minuit les grandes solennités, à 1 heure les moindres & 1 ½ heures les jours de fête. On ne se recouche pas l'hiver, mais l'été, la méridienne. Tous les jours, 4 1/2 heures de travail des mains, interrompu pas sexte, le reste du temps partagé entre la prière & la lecture ; nous chantons tous les jours la grand-messe & l'office canonial. Il y a des pratiques gênantes, comme ne point essuyer la sueur, ne point s'asseoir à l'église excepté à l'office canonial de 2 psaumes l'un<sup>23</sup>, ne jamais s'appuyer quelque part que l'on soit et plusieurs autres pratiques gênantes et mortifiantes, de sorte qu'un bon & fidèle trappiste peut dire avec saint Paul : *Castigo corpus meum & in servitutum redigo*<sup>24</sup> & aussi avec un autre ami du Seigneur : *Propterea mortificamur tota die*<sup>25</sup>.

Je remercie le Seigneur tous les jours de m'avoir conduit ici. Je n'aurois pas eu le courage de mener en mon particulier la vie que je mène aisément ici avec mes frères. Il y a des Supérieurs attentifs à faire observer jusqu'à un Iota la sainte Règle & tous les règlements. Aussi j'espère persévérer dans (dans) ce nouvel état si propre à sanctifier ceux qui l'ayant embrassé, sont fidèles à en remplir tous les devoirs. Je vous prie de vouloir bien demander à Dieu pour moi cette persévérance. Recommandez-moi aux prières de vos bons Prêtres. Tous ces secours, j'espère, assureront ma persévérance. Je n'aurai pas le plaisir de vous embrasser, ni aucun de mes amis, c'est un sacrifice que j'ai fait au Seigneur. Il ne se laissera pas vaincre en générosité. Je me console de cette privation par la douce espérance de louer éternellement le Seigneur avec vous & tous mes amis du Canada.

Je ne sais si vous avez reçu ma dernière lettre dans laquelle je vous priais de disposer de ce que j'ai laissé aux Ursulines. Je vous en dirai encore ici quelque chose. Je crois qu'il faut renoncer au projet de faire venir ici mes livres, ils coûteraient plus qu'ils ne valent. Faut-il en disposer avant d'avoir fait profession ? Je laisse cela à votre sagesse. Pourvu que les Bonnes Ursulines soient payées, que ma famille ne soit pas privée des droits qu'elle pourra

---

<sup>23</sup> Canadianisme : un psaume sur deux.

<sup>24</sup> 1 Co 9, 27

<sup>25</sup> Rm 8, 36



peut-être avoir sur ce qui m'appartient, du reste, je suis assez indifférent sur la disposition qui sera fait de ce que j'ai laissé. Tout ce que je crains, c'est une disposition qui pourrait me rendre coupable devant Dieu. S'il y a parmi mes livres quelque ouvrage qui vous fasse plaisir, votre Grandeur a toute liberté de le joindre à Fénelon. Je serois bien aise que vous prissiez *Parallèle de Religion* & les *Essai* de Nicole & tous ceux que vous jugeriez n'être pas bons entre les mains de toutes sorte de personnes, car je serois grandement fâché que ce qui m'appartient causât quelque dommage spirituel à quelqu'un.

Comme je ne puis écrire à tous ceux à qui je désirerais écrire, vous me pardonnerez si je prends la liberté de vous prier de présenter mes respectueuses amitiés à Mrrs Lahaille, Robert & tous ces Messieurs du Séminaire, Mr. Desjardins & tous ces Mrs de la Cure, à Mr Roux & tous ces Mrs de Montréal à qui j'ai des obligations. Vous voudrez bien leur recommander de beaucoup prier pour un pauvre pécheur qui a laissé son pays pour aller faire pénitence. Vous pouvez les assurer que je ne les oublie pas devant Dieu. Aurai-je le plaisir de voir quelque Canadien venir me rejoindre ? Je désire que ceux que Dieu y appelle répondent à leur vocation, car si Dieu les veut ici, ils auront beaucoup de peine à se sauver ailleurs. Je me réjouis dans la pensée que j'aurai le plaisir d'en voir (ressoudre?) quelques-uns à quelque bon moment où j'y penserai le moins. Il ferait bien froid à Québec pour des Trappistes : ici on se passerait de feu sans beaucoup souffrir. hiver au Kentucky ne ressemble aucunement à hiver de Québec & je regarde comme une faveur de Dieu qu'il ait bien voulu me conduire dans un pays si tempéré : un peu de neige qui fond le lendemain, quelques gelées et des pluies en décembre et janvier, voilà l'hiver.

Vous me pardonnerez ma longue & ennuyeuse lettre. Je me dédommage du plaisir que j'aurais à vous parler de vive voix en mettant mes paroles sur le papier. Ce ne sera peut-être par la dernière fois que je prendrai la liberté de vous ennuyer de mes lettres. J'espère, quoiqu'indigne, bientôt me récréer à en lire une des vôtres, ce qui me sera permis, je pense, jusqu'à ce que j'ai fait profession, car on ne donne aucune lettre à un Religieux Profès. Le Supérieur les reçoit, les lit & communique à son religieux ce qu'il doit nécessairement savoir.

J'invite tous mes amis à me venir voir dans ma chère & aimable solitude. Qu'ils viennent partager mon bonheur, qu'ils viennent goûter combien le seigneur est doux, qu'ils viennent s'assurer par eux-mêmes qu'on peut jouir d'un véritable bonheur au milieu des veilles continuelles, des jeûnes continuels, des abstinences continuelles, d'un silence continuel & de toutes sortes de mortifications continuelles, &c.

Dans le moment que je me prépare à finir ma lettre qui ne partira peut-être qu'en février, je reçois la vôtre avec grand plaisir le 17 janvier. Je vous remercie d'avoir bien voulu travailler à mes petites affaires. Ma dette est payé, je suis content. Pour le reste des livres, je crois qu'il faut les laisser jusqu'à nouvel ordre, j'aurai encore, je pense, l'honneur de vous écrire & alors je me déciderai entièrement. Si ma lâcheté m'obligeait de retourner, je serois bien aise de trouver ces livres. Mais je vous avoue que j'espère que Dieu me fera la grâce de persévérer.

Je ne me suis jamais mieux porté que depuis que je suis ici. J'aime mon état : j'y suis content, je trouve tout, grâces à Dieu, assez aisé à pratiquer. Ce sont, je crois, des marques de vocation. Mon année de probation (noviciat) a commencée le 21 novembre, jour de ma prise d'habit & j'espère qu'au même jour de novembre prochain, la Ste Vierge voudra bien présenter mes voeux à son fils Jésus, à moins que mes infidélités n'y mettent obstacle. Dieu a grandement éprouvé les Ursulines des Trois-Rivières. Puisse cette épreuve servir à leur sanctification! Voilà un grand moyen pour mes chères filles en J.C. d'exercer la

charité. Que ferais-je maintenant aux Ursulines, avec 56 Religieuses ? Dieu a prévu que je ne pourrais porter ce fardeau & m'a éloigné. Son saint nom soit béni.

Si vous aviez la bonté de m'envoyer mes lettres de Prêtrise, j'en serois bien reconnaissant. J'ai commencé ma lettre le douze & je me trouve au 24, sans l'avoir achevée. J'espère ne pas vous oublier demain au St Sacrifice. Que ne puis-je aller de vive voix vous rendre mes très humbles respects & vous présenter ceux de mes Ursulines ! Ce temps est passé & probablement ne reviendra pas.

Je termine ma lettre aujourd'hui, 29 janvier. Le R.P. Urbain qui vient de me parler de mes livres, voit combien il seroit difficile & coûteux de les avoir et il avoue qu'il vaut mieux en faire venir l'argent. Ainsi, comme j'ai ferme espérance de rester, je vous prie de vendre les livres le plus que vous pourrez et de m'en envoyer l'argent le plus tôt possible ??? ??? le plus que vous pourrez, car nous avons un grand besoin d'argent. Si j'avois celui que j'ai dépensé ! Mois inutiles regrets ! J'espère recevoir de vos nouvelles avant de faire profession. Que ce jour est désirable, qu'il sera beau ! C'est alors que je dirai avec confiance : *Ecce nos reliquimus omnia* &c. Je suis en retraite depuis plusieurs jours. J'espère en tirer profit. Je suis toujours content de mon état, ma santé toujours bonne, mon bonheur est aussi grand qu'il peut l'être sur la terre. Puissent les désirs ardents de me réunir à Jésus-Christ, tout indigne que j'en suis, me consumer peu à peu et faire un holocauste digne de Dieu !

Je suis, Monseigneur, prosterné aux pieds de votre grandeur, avec le plus profond respect, vous priant de me croire votre très hum. & très obéis. serv.

L.- A. Langlois Prêtre dans le monde, maintenant frère Marie-Bernard, Nov. à la Trappe.

P.s. Qu'il plaise à votre Grandeur faire tenir les lettres incluses à leurs adresses.

Notre résidence actuelle est à douze milles de Bardstown & nous partons mardi 3 février pour aller 36 milles plus loin, prendre possession de nos terres.

Le père Marie-Joseph Maître des novices vous prie d'accepter ses très humbles respect et vous supplie de vouloir bien lui envoyer quelques bon novices du Canada.

Grâce au concours des nouveaux arrivés, on put travailler efficacement au développement et à l'amélioration de l'établissement de Casey-Creek. Le travail du défrichement, de la culture et aussi de la construction progressait à vue d'oeil ; on avait bâti une petite chapelle à laquelle affluaient volontiers les catholiques de la région.

Le P. Urbain entrevoyait pour son établissement du Kentucky une perspective des plus souriantes. Il se proposait d'y construire quatre moulins, dont un pour moudre le blé, un autre à foulon, un troisième pour égrener le coton et un quatrième pour scier le bois en planches. Il comptait particulièrement, pour réaliser les revenus nécessaires à l'installation complète, sur l'élevage des bestiaux.

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 107, le 27 mars 1807

Monseigneur,

Je désirerais de tout mon coeur tenir aujourd'hui la promesse que j'ai faite à votre Grandeur de lui envoyer le détail qu'elle m'a fait l'honneur de me demander, mais cela n'est pas possible. Je suis accablé d'affaires : seulement pour m'assurer des titres d'une terre que je viens d'acheter, il m'a fallu plus de 15 jours, encore quoi que la terre soit à moi, il me reste bien des démarches très pressées à faire. Je n'ai pas même pu me trouver à la retraite que nous faisons tous les ans, avant la Purification et le fr. Marie-Bernard m'a quelque fois remplacé dans les exhortations que j'aurois dû faire trois fois par jour.

J'espère que mardi prochain, nous partirons, du moins le Père Prieur et les plus forts, même le f. Marie-Bernard à qui le courage tient lieu de forces, pour faire une grande route dans

une épaisse forêt de 18 milles qu'il faut traverser pour aller sur notre terre. J'en ai acheté 1200 arpents et j'en aurai encore quelques centaines, cela me coûtera 4000 dollars, si je puis payer avant le mois d'août, ce que je n'ose pas espérer, mais si je tarde, je dois payer 4500, sans compter l'intérêt de 10 pour cent, somme qui m'épouvanterait, si je ne savais que Dieu qui nourrit les oiseaux ne nous abandonnera pas lorsque nous ne travaillons que pour lui. Je suis infiniment obligé à votre Grandeur de l'offre qu'elle a la bonté de me faire, mais ayant maintenant une terre, il n'est plus en mon pouvoir de quitter le pays. Dieu qui voit nos coeurs n'en récompensera pas moins votre charité.

J'ai remis sans hésiter votre lettre au f. Marie-Bernard et je ne me suis pas trompé. C'est un rocher inébranlable et j'espère qu'il sera un ferme pilier de notre établissement.

J'ose interpréter en ma faveur les derniers mots de votre lettre et je pense que par ces mots : *Je m'associe à vos prières et bonnes oeuvres*, vous désirez non seulement qu'on prie pour votre Grandeur, mais être véritablement associé aux prières et bonnes oeuvres de la communauté. J'y trouve trop à gagner pour n'y pas souscrire avec joie et si le porteur de la présente ne me pressoit pas tant, je vous enverrais en ce moment une lettre d'association. J'espère le faire à la prochaine occasion. Je suis obligé de finir plutôt que je ne voudrais, il me reste à peine le temps de vous demander votre ste Bénédiction et de vous prier de recevoir l'assurance du plus profond respect avec lequel je serai toute ma vie, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

fr. Urbain

Il semblait que le fondateur allait pouvoir enfin fixer là sa tente d'une manière définitive et y goûter la paix et le repos après lesquels il soupirait. Mais il lui faudra compter avec deux ennemis devant lesquels il aura un jour à céder : l'eau et le feu ; la première, par l'inondation dévergondée du printemps d'une petite rivière, abîmera les dépendances du monastère et les champs ensemencés, le second ennemi, plus redoutable encore, ce sera le feu, allumé très probablement par quelque main malveillante dans ce pays où régnaient encore le fanatisme et l'ignorance et qui détruira en un instant ses plus chères espérances. Il n'en faudra pas davantage pour lui faire quitter le Kentucky et chercher ailleurs un établissement plus assuré. Ce sera en 1809.

Avant que Dom Urbain s'éloigne pour toujours de ce Kentucky où il n'a pu prendre racine, reprenons de plus haut sa correspondance avec Mgr Plessis. Dans une lettre qu'il écrivait à l'évêque de Québec, au commencement de 1807, il traite d'une proposition, qui, si elle eût été acceptée, aurait pu changer singulièrement sa future carrière et n'être pas sans conséquence pour l'histoire religieuse du Bas-Canada. Voici la lettre en question :

Près Bardstown, au comté de Nelson, Kentucky<sup>26</sup>

Monseigneur,

Je viens d'apprendre que l'on a fait faire un grand circuit à ma dernière lettre<sup>27</sup>. Craignant qu'elle ne se trouve perdue je crois devoir répondre une 2<sup>ème</sup> fois à votre Grandeur, d'autant que je ne pus pas alors lui envoyer un billet d'association comme j'ai pensé qu'elle le demandait par ces mots qui terminent votre lettre : *Je m'associe à vos travaux et à vos bonnes oeuvres*. Je me regarde, ainsi que mes frères, trop heureux de participer par ce moyen aux mérites d'un St Évêque pour n'en pas saisir l'occasion avec empressement et ne pas interpréter ces mots en notre faveur. Quelque pauvre que je sois, je préfère cette faveur aux plus grands trésors.

---

<sup>26</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 108

<sup>27</sup> Lettre datée du 27 mars 1807. Ce qu'elle contient d'intéressant se trouve répétée dans celle-ci.

Je suis infiniment obligé à votre Grandeur et je ne puis trop la remercier de la bonté qu'elle a de m'offrir de la terre<sup>28</sup>. Hélas ! Monseigneur, que n'ai-je su cela plutôt ! J'aurais aussitôt demandé à notre Supérieur Majeur<sup>29</sup> les permissions nécessaires. Peut-être même aurais-je pu interpréter favorablement celle qu'il m'a donnée de me placer en quel endroit je voudrais du nouveau-monde; et je ne serois pas dans l'embarras où je me trouve en ce moment, dont il n'est pas aisé de sortir, ne pouvant pas, en conscience, rompre les marchés que j'ai fait. Dans mon dernier voyage à Baltimore, je m'adressai au plus riche habitant des environs, nommé Carroll<sup>30</sup>, parent de Monseigneur l'Évêque Carroll qui m'avoit donné une lettre de recommandation pour son parent. Après la lecture de cette lettre, il me promit de me prêter dans six mois la somme de 4.000 dollars, dont des personnes sûres promirent me payer l'intérêt. Me fiant à cette promesse, quoi qu'elle en fût pas bien certaine, parce qu'il avoit ajouté : "Si mes débiteurs sont exacts à me payer mes rentes", j'ai acheté une très belle terre de plus de 1200 arpents, payable en partie au mois d'Août, en partie au mois de Xbre 1807, en partie au mois Xbre 1808, sans compter l'intérêt et j'ai affaire à un ministre Luthérien qui ne me fera aucun quartier, car voyant qu'il exigeoit 10 pour cent, je lui demandai s'il avoit assez peu de conscience pour demander plus que l'intérêt légal, lorsqu'il aurait dû se contenter du capital et il me répondit qu'il n'avoit pas d'autre conscience que sa bourse et que partout où il trouvoit de l'argent il le prenoit.

Ces jours derniers Mr Carroll m'a écrit qu'une disgrâce imprévue le mettoit hors d'état de tenir sa promesse et je n'ai pas un dollar. Malheureusement pour moi, il n'est plus temps d'accepter l'offre que vous avez la bonté de me faire; mais je ne vous en si pas moins d'obligation et je ne désespère pas de voir un jour une colonie de Trappistes dans le Canada, quoique mes infirmités ne me donnent pas d'espérance d'y passer en personne, à moins qu'elles ne diminuent, ce qui pourrait arriver, car j'étois beaucoup plus mal quand je suis entré à la Trappe, en France. J'ai été pendant 8 ans presque sans pouvoir me tenir debout et maintenant je puis faire 4 ou 5 milles à pied sans en souffrir autre chose que de la fatigue ; je puis même voyager plusieurs jours à cheval sans en être incommodé, pourvu que mon cheval ait le pas fort doux.

La grande nécessité où je me trouve fait que, quoique j'aie beaucoup de peine à consentir à ce que Mr Langlois vendît ses effets, je serois maintenant bien aise qu'il en reçût le prix au plutôt, car il paroît bien déterminé à persévérer. J'avoue que je n'ai pas oublié ces mots si souvent répétés dans nos maisons: *Initia fervent &c.* J'en ai vu d'aussi fervents regarder en arrière. Cependant, il faut convenir que leur ferveur n'était pas du même genre ; ils témoignaient plus d'empressement, mais moins de simplicité et d'amour de la régularité, deux vertus les plus nécessaires à un Religieux. Mr Langlois est déjà parvenu à un degré que j'envierais le jour de ma mort. S'il continue, ce sera un parfait Religieux. Je lui ai remis sans hésiter votre lettre, quoique vous m'eussiez prévenu que vous le tentiez. Après en avoir pris la lecture, il m'a répondu qu'il aimoit bien son Évêque, mais que Dieu devoit passer par-dessus tout. Si votre Grandeur a reçu ma réponse, elle doit connoître ses sentiments, puisque nos lettres étoient l'une dans l'autre. Si votre diocèse perd un bon Prêtre, il lui restera un puissant intercesseur auprès de Dieu. Il est maintenant à lieu d'éprouver sa vertu, étant parti le 3 février pour se rendre sur la terre que j'ai achetée. Ils sont partis au nombre de 12 par un temps extrêmement froid Quoiqu'ils n'eussent que 34 milles à faire, ils ont employé à peu près 6 jours à faire ce voyage, parce qu'il y avoit à peu près 18 milles de chemin à éclaircir dans

---

<sup>28</sup> C'est la première démarche que nous connaissions pour l'établissement des Trappistes dans le Canada. La correspondance future de Mgr Plessis avec le Père Vincent, de Tracadie, Nouvelle-Ecosse, semble indiquer qu'il avait changé de vues à ce sujet. Il en sera question plus loin.

<sup>29</sup> Dom Augustin de Lestrang, abbé de la Valsainte.

<sup>30</sup> Il s'agit ici de John Carroll, de Carrollton, un des signataires de la Déclaration de l'Indépendance des États-Unis.

une vaste forêt et ils n'ont pas toujours trouvé un toit pour la nuit. Peu s'en est fallu qu'ils aient perdu celui qui les conduisoit, Religieux d'un grand mérite, il s'est presque éteint en levant des arbres trop pesants, puis il est tombé dans un courant d'eau très-rapide qui l'a entraîné sous la glace d'où on ne l'a retiré qu'avec beaucoup de peine. N'ayant pu leur donner que 12 dollars et très peu de provisions, je n'ai pas tardé à les aller voir (je suis depuis plusieurs années incommodé du bras droit, qui me laisse à peine de temps en temps la liberté d'écrire, ce qui m'a obligé de rester avec 2 vieillards et 2 infirmes et les élèves, sur une plantation que nous avons louée depuis 2 ans). Il était bien temps, car ils n'avoient pour toute provision qu'une mesure de haricots. Il était 7 heures du soir quand j'arrivai et quoique ce fût l'heure du coucher dans nos monastères, en hiver, ils revenaient au moment du travail, ils se disposaient à dire vêpres et complies, puis à se coucher, quoiqu'ils n'eussent mangé qu'un peu de haricots sans pain, après avoir passé la journée à couper de gros arbres pour la construction d'un moulin qui presse plus que la maison, s'étant logés jusqu'à nouvel ordre dans de pauvres cabanes qui ne valent pas des écuries. Je ne cru pas devoir les laisser dans cet état. Je retardai le coucher. Je fis cuire du pain sous la cendre, on y ajouta une portion faite avec quelques pommes sèches, seule provision que j'avois pu leur apporter, avec de la farine. Le fr. Marie-Bernard, que l'on épargne un peu à cause de sa faiblesse naturelle et un autre novice qui avoit travaillé comme les Religieux, craignant que cette conduite n'ouvrît la porte au relâchement, me prièrent de les dispenser de ce second repas. Je fus bien aise de voir leur zèle, mais il me parut plus prudent et même de mon devoir, d'accorder ce soulagement. Je me mis donc, je ne dirai pas à table, puisqu'ils n'en ont point, mais sur un tronc d'arbre et je partageai leur dîner, car quoique ce ne soit pas la coutume dans notre ordre de permettre 2 repas dans les temps de jeûne, à ceux qui ne font que 34 milles, j'avois assez besoin de nourriture, n'ayant rien du tout mangé pendant ce jour. 3 jours après on envoya le fr. Marie-Bernard travailler à la forêt. Quand il eut senti pendant une journée la pesanteur d'une grosse hache, il n'eut plus de peine à convenir que j'avois eu raison de ne pas laisser la communauté se coucher avec un demi-repas.

Je ne dis plus que je me recommande à vos ferventes prières, puisqu'heureusement pour moi, vous vous êtes mis dans la nécessité de le faire, mais je prie Votre Grandeur de croire que cette union de prières, loin de diminuer, augmente plutôt, s'il était possible, le profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur. fr. Urbain Ptr.  
P.S. Je resterai encore près de Bardstown au moins jusqu'à la Nativité de N.-Seigneur,

Voici le texte du document par lequel l'évêque de Québec était associé aux oeuvres et aux prières des Trappistes :

Frère Urbain, Supérieur du Monastère de bon Secours<sup>31</sup>, de Notre-Dame de la Trappe, situé dans le Kentucky<sup>32</sup>

A Monseigneur J.-O. Plessis, Évêque de Québec en Canada,  
Salut en Jésus-Christ notre-Seigneur.

Quoique les lois de la Charité chrétienne nous obligent de prier Dieu pour tout le monde, nous nous croyons néanmoins obligés de le faire plus étroitement pour les personnes qui nous témoignent le désirer et avoir quelque confiance en nos prières. C'est pourquoi, Monseigneur, nous nous faisons un devoir d'accorder à Votre Grandeur les lettres d'Association qu'elle nous

---

<sup>31</sup> C'est le titre de la vénérable Madone de Bellefontaine, dont le sanctuaire fut un lieu de pèlerinage longtemps avant que l'ancien monastère fût érigé dans le voisinage. C'est dans son antique chapelle que devait être inhumé le corps de Dom Guillet, décédé avant la restauration et la reconstruction du couvent dont il était le fondateur.

<sup>32</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 108A

fait l'honneur de nous demander et nous confiant en la miséricorde infinie de Dieu et en la puissante intercession de la Sacrée Vierge Marie, notre Patronne, ainsi que sur celle de notre dévot Père Saint Bernard et des autres protecteurs de notre Ordre, malgré le sentiment que nous avons de notre indignité, nous promettons que pendant le cours de votre vie, vous aurez part à toutes nos actions de piété, de religion et de pénitence, à nos prières, au Saint Sacrifice de nos Autels, aux communions de nos Frères et généralement à tout ce qui se fera en ce monastère par le mouvement de l'Esprit de Dieu et qu'enfin lorsque nous recevrons la nouvelle de votre mort, nous demanderons à Dieu qu'il vous fasse miséricorde et vous ouvre le Ciel. Nous espérons, Monseigneur, que cet engagement sera réciproque et que vous voudrez bien vous souvenir de nous auprès de Dieu ; nous vous en conjurons avec la plus vive instance.

Fait au dit Monastère, le 27 mars 1807.

Frère Urbain, Supérieur très-indigne,

Par ordre de mon Révérend Père Supérieur, fr. Dominique, secrétaire.

Au nom de toute la communauté, Frère Maurice, Frère Jean-Marie

Le 21 novembre 1807, Frère Marie-Bernard faisait profession comme trappiste et le 11 février suivant (1808), dans une lettre tout embrasée de ferveur, il faisait part à l'évêque de Québec des émotions dont il fut pénétré au moment de son sacrifice. Nous n'avons pas à reproduire ici ce pieux et touchant document, notre but étant surtout de retracer le pèlerinage de Dom Urbain sur la terre d'Amérique<sup>33</sup>.

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 109

11 février 1808

Monseigneur,

Si j'ai différé jusqu'au 5 février de vous donner des nouvelles de ma profession, ce n'est pas négligence de ma part, mais obéissance. J'apprend du R.P. Urbain qui a reçu ces jours passés une lettre de votre Grandeur que vous avez pensé à moi d'une manière particulière le 21 novembre, jour de la Présentation, jour bien mémorable pour moi. Que vous avez de bonté pour moi, Monseigneur, de penser à celui qui s'est rendu si indigne de vos faveurs, mais c'est justement mon indignité qui oblige votre charité à me recommander à Dieu, tant au st sacrifice, que dans vos prières particulières. Je vous conjure de m'accorder la continuation de votre souvenir devant le seigneur, j'en ai besoin plus que jamais pour être fidèle aux nouvelles obligations que j'ai contracté devant Dieu. Oui, Monseigneur, *Eructavit cor meum verbum bonum*<sup>34</sup>. J'ai promis solennellement à Dieu ma Stabilité, la Conversion de mes moeurs & l'obéissance selon la Règle de st Benoît, pour toute ma vie. Je l'ai promis & je ne m'en repent point. Je suis le plus heureux des hommes depuis ma profession faite en Chapitre, le 21 novembre & solennellement à la grand-messe le lendemain dimanche 22. Le sacrifice est fait, je le ferois encore s'il n'était pas fait et je le renouvelle, non une fois, mais plusieurs fois le jour avec un grand contentement. Priez S'il vous plaît, que ce sacrifice soit un véritable holocauste.

Si quelques Canadiens se sentaient intérieurement pressés d'embrasser ce genre de vie, qu'ils viennent avec assurance, ce qui leur paraît impossible leur deviendra aisé par la grâce de Dieu. Je vous avoue que je serois bien aise de voir quelqu'un de mes compatriotes venir partager mon bonheur. Que notre Dieu est bon ! J'ai mérité million de fois qu'il me

---

<sup>33</sup> Au reste, on peut lire dans l'histoire du vieux monastère (Vol. III, p. 445), une lettre à peu près identique pour le fond et la forme, adressée aux Mères Ursulines de Québec. Datée du 15 décembre, 1807, elle ne leur est parvenue que le jour de l'Ascension, 1808 !

<sup>34</sup> Ps 44, 2

précipitât au plus profond des enfers & il me comble de ses faveurs les plus signalées. Il me semble qu'il a fermé pour moi le chemin de l'abyme et qu'il m'a ouvert le chemin du ciel dans lequel je marche à mon aise. Cette route semée de ronce et d'épines est facile et pleine de douceurs. Qu'il est bon, encore une fois, de Dieu des Trappistes. *Misericordias Domini in aeternum cantabo*<sup>35</sup>. Je ne désespère pas de voir ressoudre quelque jours quelques-uns de ceux qui auront entendu parler du bonheur dont je jouis ici. Dieu leur en fasse la grâce! Depuis quelques jours avant Noël, j'ai laissé le lieu de Notre établissement où j'ai fait profession, pour revenir au lieu où j'ai pris l'habit et où nous sommes à loyer, jusqu'au moment où nous pourrions nous réunir. Depuis que je suis ici, je partage le gouvernement avec le R.P. Urbain. Il est obligé de s'absenter si souvent pour les affaires de la maison qu'il s'est vu obligé de me nommer Sous-Prieur. C'est le nom du troisième et dernier Supérieur de la maison. J'étois venu ici pour toute autre chose que pour être Supérieur, car je n'étois venu que pour obéir & non pour commander, pour être conduit & non pour conduire les autres. La sainte volonté de Dieu s'accomplisse en moi ! Qu'il fasse de moi tout ce qu'il lui plaira. Je lui demande une grâce, c'est de ne jamais l'offenser et de faire de mon côté tout ce qui dépendra de moi pour empêcher que les autres ne l'offensent. Ô que je serois heureux si je ne me servais jamais de l'autorité que j'ai sur mes frères que pour procurer la gloire de Dieu & le salut des âmes !

Vous me dites dans votre dernière lettre que le contentement que j'éprouve dans mon état doit me rassurer sur le parti que j'ai embrassé et me persuader que Dieu m'y appelait. Oui, Monseigneur, j'ai tout lieu de croire que j'ai choisi le genre de vie dans lequel Dieu voulait que je passe le reste des jours qui me restent à passer dans ce misérable exil. Je me trouve heureux, parce que je vis dans la plus ferme espérance d'aller bientôt jouir de mon Dieu dans le Ciel, quoique je sois le plus grand pécheur qu'il y jamais eu et qu'il y aura jamais sur la terre. Oui *reposita est haec spes mea un sinu meo* & je ne serai pas confondu, *non confundar in aeternum*<sup>36</sup>. Il sera glorieux à Dieu de m'avoir pardonné tant de péchés. mais *qui se existimat stare videat ne cadat*<sup>37</sup>, oui, malheureux que (je) suis, je vis encore, je puis encore pécher. Cette pensée remplis mon âme d'amertume et de crainte et me fais soupirer après ma dissolution. *Cupio dissolvi et esse cum Christo*<sup>38</sup>. Je puis encore perdre Dieu, quelle pensée ! Comment aimer la vie en faisant de pareilles réflexions?

Vous me demandez de vous donner de mes nouvelles tant qu'il me sera permis de le faire. Oui, Monseigneur, je le fais avec plaisir, avec la permission de mes supérieures. Vous m'assurez de votre constante affection et cette assurance que vous me donnez me donne un grand contentement. Vous me demandez le secours de mes prières. Mais que peut un pécheur comme moi, après de Dieu ? Je m'acquitte pourtant de ce devoir et tous les jours je supplie le Dieu de toute miséricorde de vous accorder ce qu'il juge vous être le plus nécessaire pour vous conduire à lui avec tous vos Diocésains. Lorsque je supplie la divine Majesté de donner à son Église de saints Prêtres, je lui en demande particulièrement pour l'Église du Canada. J'ai appris avec bien du plaisir la consécration de Monseigneur votre coadjuteur. Veuillez, s'il vous plaît, lui présenter mes très humbles respects et me recommander à ses prières. Je ne l'oublie pas dans les miennes car lorsque je prie pour l'Évêque de Québec, j'y joins ordinairement son coadjuteur et même tout le Clergé. J'espère

---

<sup>35</sup> Ps 88, 2

<sup>36</sup> Ps 70, 1 ; 30, 2

<sup>37</sup> 1 Co 10,12

<sup>38</sup> Ph 1,23

que le Seigneur a encore des desseins de miséricorde sur les Canadiens, puisqu'il leur donne de si dignes Évêques ; puissent-ils être dociles à leur voix.

Je ne suis pas insensible au souvenir de mes anciens amis que vous me nommez dans votre lettre et j'espère qu'il pensent à moi devant Dieu, comme je pense à eux moi-même. Si vous voulez bien me rappeler dans leur souvenir et nommément Mr Desplantes, Perras, Maguire, [?] Gatien, Paquet, &c. Je me donne bien de garde d'oublier les Mrs du Séminaire de Québec & de Montréal, car je leur doit beaucoup de reconnaissance. Qu'ils daignent prier pour un pauvre Trappiste. Malgré tout l'agrément que j'ai eu à Québec pendant le temps que j'y ai été, cependant, je préfère ma solitude, parce qu'elle est plus sûre pour mon salut. Il nous vient de temps en temps quelques personnes qui désirent se consacrer à Dieu dans l'état religieux. Il y en a deux maintenant au Noviciat des frères convers, un de New-York et l'autre de Baltimore. Que je regrette d'avoir négligé l'Anglais ! Je suis obligé de travailler actuellement à l'apprendre, étant à la place où je suis. Que ne suis-je simple Religieux, ce me semblerait bien plus avantageux pour mon salut. *Non mea sed tua voluntas fiat.*

Nous n'avons personnes au Noviciat des Religieux du Choeur, c'est du Canada (que) j'attends de bons sujets. J'espère que votre grandeur voudra bien travailler (pour?) nous en procurer quelques-uns. Ah ! S'ils savaient, ces bons Canadiens, combien les Trappistes sont heureux, les Monastères ne pourroient contenir tous ceux qui viendraient se présenter ! Mais ils craignent l'abstinence continuel, les jeûnes, les veilles, les couches dures, le silence et toutes les mortifications en usage parmi nous. Qu'ils viennent et ils verront par leur expérience que tout cela n'est pas aussi difficile qu'on se l'imagine, lorsqu' c'est Dieu qui appelle à cet état et que l'on est rempli d'un ardent désir de gagner le ciel.

*(Nam?) Violenti rapiunt illud*<sup>39</sup>. Toutes les pénitences de la Trappe sont douces à celui qui sait qu'il a mérité de brûler éternellement dans l'enfer, car tout ce qui se pratique de pénitences à la Trappe ne saurait approcher des peines de l'enfer. Quelle bonheur que Dieu veuille bien se contenter d'une si légère pénitence ! Ô Heureux Trappistes ! pour me servir des termes dont votre Grandeur se sert dans sa lettre. Vous avez choisi la meilleur part. Oui, sans doute heureux celui qui persévérera jusqu'à la fin. *Esto fidelis usque ad mortem & dabo tibi coronam vitae.* J'espère que Dieu qui a déjà tant fait pour moi voudra bien m'accorder cette dernière grâce qu'il ne doit à personne !

Votre Grandeur désire que je lui désigne d'une manière précise le nom du lieu & du Comté, District ou Province de notre nouvelle demeure. Je ne puis rien vous dire à ce sujet que vous ne sachiez déjà. Le Kentucky est divisé en comté et nous sommes dans le comté de Nelson. Sachant cela, vous savez à peu près tout. Mr Badin Missionnaire & Grand-Vicaire dans le Kentucky, à qui je faisais part de ce que vous me demandiez, me dit que je ne pouvois vous désigner autrement notre demeure, ajoutant le nom de la ville la plus proche et vous le connaissez c'est Bardstown et il me disait que vous pouviez lui adresser vos lettres, par exemple : Rev. M. Bernard Langlois, to the care of the Revd Mr Badin near Bardstown, Kentucky. Le R.P. Urbain ne juge pas à propos qu'on adresse les lettres à Mr Badin, mais à lui-même, à cause du port.

Je terminerai ma lettre en vous suppliant de nouveau de prier pour le salut de mon âme. La santé du corps est fort bonne. J'espère qu'il en est ainsi de la vôtre.

Je suis, Monseigneur, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.

11 février 1808

f. M. Bernard Langlois. S.P.

---

<sup>39</sup> Mt 11, 12



Voici d'ailleurs la lettre de celui-ci, en date du 3 février (1808) qui renfermait celle de son premier profès canadien.

Monseigneur<sup>40</sup>

Étant blessé à la main droite, je prie votre grandeur de m'excuser si je me sers d'une main étrangère. Je n'ai reçu l'honneur de votre lettre du 15 juin 1807 que le 27 octobre. Dès le lendemain, j'ai porté celle du frère Marie-Bernard, qui est à notre nouvelle plantation. Il paroît que je me suis trompé en interprétant en ma faveur les paroles : *Je m'associe à vos prières*, mais loin de m'en repentir, je bénis Dieu du bonheur estimable que je me suis procuré par cette heureuse faute. Je trouverai dans vos prières un secours spirituel préférable à tous les secours temporels mentionnés dans votre lettre.

Votre Grandeur a raison de dire que l'argent dont j'ai besoin est entre les mains de gens trop intéressés. Si nos calamités continuoient, l'Église pourrait bientôt dire avec vérité ces paroles de St Pierre : *Argentum non habeo*, et déjà elle en a bien peu. Ma dette est considérable et je n'ai presque rien à espérer des hommes, mais je me console quand je pense que c'est pour Dieu que je travaille. Lorsqu'un apprentis entreprend quelque ouvrage, il est de son devoir de faire son possible pour réussir, mais le succès dépend de son maître qui doit le diriger. Tout misérable que je suis, je ferai tout mon possible et j'attendrai le succès de Dieu à qui tout est facile et qui m'a mis en oeuvre. S'il veut que je réussisse, la chose est certaine ; s'il ne le veut pas, pourquoi le voudrais-je et pourquoi me troublerais-je ? Il en est ainsi de la Religion dans le Canada ! Ce que vous m'en dites est triste, mais ceux que Dieu soutient ne peuvent être ébranlés. *Pone me juxta te & cujusvis manus pugnet contra me*<sup>41</sup>. Je suis bien éloigné d'avoir cette foi capable de transporter les montagnes que votre Grandeur m'attribue, mais puisque Dieu veut se servir de moi et que, malgré tous mes soins, je n'ai pu éviter cette dette, je ne doute pas qu'il ne l'acquitte et qu'il ne nous fournisse, outre cela, le nécessaire.

J'ai commencé dans le Valais, deux monastères, un d'hommes et un de femmes, ayant pour tout argent que 18 sols et un vieux frère convers de 64 ans et pour toute possession qu'un rocher stérile sans un pied de terre. Nous y fûmes réduits pendant 5 ou 6 mois à nous nourrir que de feuilles de choux plus jaunes que vertes que nous ramassions dans les champs, après que les paysans en avoient enlevé les choux ; toujours sans sel et souvent sans pain, n'ayant pour amis que les Ecclésiastiques et 3 habitans. Tout le reste du peuple faisant son possible pour nous chasser, en sorte que les Maires des deux villes voisines<sup>42</sup> avoient fait défense de ne nous rien vendre. Malgré cela, Dieu me procura le moyen de bâtir ces 2 monastères en un an et j'y comptois, avant la fin de la seconde année, 80 Religieuses, 18 Religieux et environ 24 élèves dont aucun ne me donna la valeur d'un sol. Pourrais-je maintenant sans ingratitude me défier de sa bonté ?

Mon fr. M.-Bernard m'ayant fait part du contenu de votre lettre, je lui dis que, puisque c'était la coutume de recevoir les novices sans rien leur demander, il pouvait librement employer son argent à payer la dette de son frère, mais il me répondit qu'il ne pouvait pas s'y déterminer, qu'il ne croyait pas que ce fût votre intention et qu'il procurerait plus de gloire à Dieu en le destinant aux nécessités d'un monastère qui manque de tout, qu'au soulagement de sa famille et il paroît très décidé là-dessus. D'après sa réponse, j'ai cherché dans les villes voisines un négociant qui eût

---

<sup>40</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 110

<sup>41</sup> Jb 17,3

<sup>42</sup> Sembrancher et Vollèges (Ed. 2002)

quelque relation avec le Canada, ce qui n'a pas été possible. J'ai donc été obligé de m'y prendre de la manière suivante. Je me suis adressé à deux négociants associés à la ville de Bardstown, nommés Ormsby et Hite, que je connais pour de très honnêtes gens, quoique non catholiques. Je leur ai donné une lettre de change de six-cents soixante-huit piastres, payables sur Mr Desjardins<sup>43</sup> auquel j'ai en même temps écrit. Ces messieurs ont envoyé cette lettre de change à un de leurs associés, négociant à Philadelphie, lequel a des correspondances en Canada. S'il accepte cette lettre de change, Mrs Ormsby et Hite m'en en payeront le contenu et j'espère que Mr Desjardins remettra la même somme à celui qui présentera la lettre signée de ma main.

Dès le moment que je fus nommé supérieur, je pris la résolution de ne jamais accepter de rétributions de messes, mais la nécessité urgente où je suis réduit m'oblige d'en user autrement. Ainsi votre Grandeur me fera plaisir si elle peut m'en procurer et je la remercie, ainsi que Mr Desjardins, des 100 piastres annoncées dans votre lettre.

Je viens de recevoir les vœux d'un novice convers qui est le premier de ce monastère et j'espère recevoir, le jour de la Présentation, ceux du fr. M. Bernard<sup>44</sup> et d'un autre novice de chœur déjà religieux de St-Benoît.

Tous mes frères et moi, extrêmement sensibles à l'honneur que vous nous faites, vous promettons que, puisque rien ne vous sera plus agréable que de nous voir tendre à la perfection de notre St état, que nous ferons notre possible pour vous satisfaire. C'est dans ces sentiments, accompagnés de la plus vive reconnaissance, que nous nous prosternons aux pieds de votre Grandeur pour lui demander sa Ste Bénédiction.

Nous avons l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, vos très humbles et très obéissants serviteurs.

Fr. Urbain et ses confrères

P.S. Voici mon adresse : Urbain Guillet, près de Bardstown dans le comté de Nelson au Kentucky

Si vous aimez mieux m'écrire par Baltimore comme vous paraissez le désirer, vous pouvez adresser vos lettres à Mr Chévigné au collège de Ste-Marie à Baltimore, pour remettre à Urbain Guillet près Bardstown, &c... Je crois que par Bardstown, la lettre arrivera plutôt, car elles souvent arrivées par Baltimore.

P.S. Me trouvant un peu plus en état d'écrire, j'en profite pour me procurer l'honneur de répondre à votre lettre du 21 novembre, car je n'ai pas envoyé celle-ci faute d'occasion et je trouve la vôtre à la poste en y remettant la présente. Je pense que vous avez reçu ma réponse à celle du mois de juin, dont cette dernière est une répétition. Je remercie votre grandeur de son attention pour moi. Comme mes créanciers me pressaient beaucoup, Mrs Ormsby et Hite m'ont avancé les 668 dollars, quoique difficilement, parce qu'ils craignent d'attendre. Ainsi, si vous ne l'avez pas encore fait, je prends la liberté de vous prier de payer à Mrs Ormsby et Hite ou à leur ordre, la dite somme.

Le f. Marie-Bernard, la veille de sa profession, qu'il a faite avec la plus grande joie, le 21 9.bre m'a remis le présent écrit<sup>45</sup> en me priant de l'insérer dans ma lettre, ce que je fais pour le contenter, quoique je ne le croye pas nécessaire. Il n'est pas en ce moment avec moi, mais je ferai

---

<sup>43</sup> Il s'agit de l'abbé Louis-Philippe Desjardins, prêtre exilé de France par la Révolution, qui joua au Canada un rôle si bienfaisant et qui, de retour en France, où il devint vicaire-général de Paris, continua de s'intéresser de manière efficace à l'Église canadienne.

<sup>44</sup> Le bon père oubliait-il que le fr. Marie-Bernard était profès depuis la fête de la Présentation de l'année précédente?

<sup>45</sup> Cet écrit n'est autre que son testament.

votre commission aussitôt après mon retour. Je suis très content de lui et l'ai nommé sous-prieur et maître des frères convers. J'espère qu'il sera aussi bientôt père-Maître des novices de chœur. Je me croyais plus en état d'écrire et je m'y suis hasardé n'ayant pas mon secrétaire avec moi. Je prie votre Grandeur d'excuser mon barbouillage qui ne diminue en rien mon respect. Le fr. Marie-Bernard ayant fait une trop grosse lettre me prie de mettre celle-ci dans la mienne.

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 103

Testament de Louis Antoine Langlois, Prêtre - 12 juin 1806

Au nom du père & du fils & du St Esprit, ainsi soit-il.

Je remets mon âme entre les mains du seigneur et je le supplie très humblement de vouloir bien lui accorder une place dans son royaume.

1° Si je meurs dans le voyage, qu'on fasse acquitter trois cent messes pour acquitter mes obligations.

2° Mes dettes seront payées.

3° Ce qui peut me revenir dans les successions de mes père, mère, frère, soeurs, sera partagé entre mes quatre frères Pierre Olivier Langlois, Prêtre, Charles François Régis Langlois, Prêtre, Augustin René Langlois & François Xavier Flavien Langlois, excepté ce qui peut me revenir pour ma part de la maison paternelle, qui appartiendra seulement à mon dernier frère François Xavier Flavien Langlois, car je la lui donne par ce testament exclusivement aux autres.

4° Ma bibliothèque et mes meubles étant engagés aux Religieuses Ursulines, pour la somme de cent vingt cinq livres courant ou cinq cent piastres d'Espagne que je leur dois, mes deux frères Prêtres ne pourront partager cette bibliothèque qu'après que la dite somme aura été payée et la dite somme une fois payée, ils partageront mes livres en bons frères, selon les avis de Monseigneur l'Évêque de Québec, et il sera disposé de mes meubles selon les instructions que j'ai laissé entre les mains des religieuses Ursulines et comme tout a été fait bien précipitamment, tout ce qui peut être omis ou mal expliqué sera expliqué et arrangé selon la volonté de Monseigneur l'Évêque de Québec, car je désire que la plus exacte justice soit gardée.

J'ai reçu des succession à peu près les sommes ci-dessous :

1° environ deux cent livres courant - 2° vingt-huit guinées - 3° vingt livres courant, prêté à un pauvre dont on trouvera le billet dans mes papier, entre les mains de mon frère Charles - 4° près de trente livres courant de Mr Desjardins - 5° en Marchandises cher Mr Clouette, vingt-trois livres courant et quelques schillings - 6° dix-neuf piastres d'Espagne. J'ai reçu quelque autre chose dont je ne me souviens pas. Mon frère Augustin Langlois a payé une fois cinq cent quarante-huit livres, la livre de vingt, dont j'ignore s'il a eu un reçu.

Tels sont mes dernière volontés.

Je prierais Monseigneur de Québec de vouloir bien exécuter ou veiller à l'exécution du-dit testament. Sinon ce sera mon frère Charles Langlois ou mon autre frère Olivier Langlois. Ce testament vaudra malgré celui de Mr Planté. Dans celui-ci est contenu tout ce qui est contenu dans l'autre.

Fait aux Ursulines de Québec le 12 juin, à onze heures du matin, 1806.

En foi de quoi j'ai signé

Ls. At. Langlois, prêtre.

Au mois de mai suivant, le Père Urbain, toujours en quête d'un nouvel établissement pour ses religieux, entreprenait un premier voyage d'exploration, ou plutôt de mission, au pays des Illinois, alors compris dans l'immense territoire de la Louisiane. Cette excursion, dont son biographe ne fait pas mention, n'était que le prélude de la mission qu'il devait y faire chez les Sauvages et les descendants des colons français,

à la fin de cette même année 1808, en compagnie du Père Marie-Joseph et qui devait avoir pour conséquence la transmigration des Trappistes de Kentucky à Florissant<sup>46</sup>.

Nous connaissons ce voyage par une lettre du Père Marie-Bernard à Mgr Plessis, où le pauvre sous-prieur exprime la mortelle inquiétude que lui causent l'absence et surtout le silence prolongé de son supérieur. On est rendu au 18 septembre<sup>47</sup> et depuis le 26 juillet, il n'a pas reçu de nouvelles du Père Urbain qui avait annoncé son retour pour la fête de l'Assomption. Si celui-ci était mort, comme le craint le Père Bernard, sa perte avec celle du P. Maurice, qui vient de succomber, réduirait à quatre le chiffre des survivants. Aussi supplie-t-il l'évêque de Québec de lui envoyer des sujets. Le premier qui viendrait pourrait apporter un exemplaire des controverses de M. Burke, dont les missionnaires feraient un excellent usage auprès des Protestants qui viennent au monastère se faire raccommoier leurs montres par leur très habile Frère horloger. Malgré sa détresse, le courageux exilé répète toujours sa devise : *Deus providebit.*

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 111

18 7.bre 1808

Washington County Potthengess Creek near Bardstown, Kentucky

Monseigneur,

J'ai reçu votre lettre adressée au Rév. Père Urbain en son absence. Je l'ai ouverte comme tenant sa place et j'y ai trouvé inclus quelque mots pour moi, ce qui m'a vraiment fait plaisir, car je ne puis vous cacher que, quoique je sois Religieux Profès de la Trappe, je ressent cependant de la joie toute les fois que je reçois de vos nouvelles. Vous n'aviez pas encore reçu des nouvelles de ma Profession faite au 21 9.bre de l'année dernière, le 31 mars, datte de votre dernière, mais j'espère que vous avez reçu à présent mes lettres qui vous annonçait cette nouvelle. Oui, Monseigneur, j'ai renoncé à tous les biens d'ici-bas par la Profession Religieuse et j'espère, à la place de ces biens périssables que j'ai laissé de bon coeur, les biens éternels que Dieu promet à ceux qui ont tout laissé pour le suivre. La Grandeur et la multitude de mes péchés m'effraient, mais ne m'ôte pas l'espérance, parce que la miséricorde de mon Dieu surpasse infiniment tous mes péchés. Cependant, priez en particulier pour moi, pauvre pécheur, afin que je ne pêche plus à la venir et que le Dieu de toute bonté veuille bien m'accorder la persévérance finale.

Le Rév. Père est encor absent, il était parti dans le mois de mai pour aller chez les Illinois dans le dessein d'y faire un établissement. Il m'a donné de ses nouvelles de temps en temps, car il ne faut que 10 à 12 jours au plus pour (pour) se rendre en ce pays, il y a une post à Bardstown et beaucoup de voyageur qui vont et viennent. Mais je suis fort inquiet, car depuis sa dernière lettre du 26 juillet qui annonçait qu'il serait rendu pour la fête de l'Assomption de la Très Ste Vierge, 15<sup>ème</sup> d'août, je n'ai aucune nouvelle et cependant nous voilà au 18 7.bre. Je vous donnerai des nouvelles de ce qui sera arrivé. En attendant, priez pour notre bon Supérieur. Notre communauté est encore séparé en deux, mais j'espère que nous réunirons le printemps prochain. Dieu veuille nous accorder cette grâce et demandez-la, s'il vous plaît, pour nous, car le spirituel souffre beaucoup de cette séparation. Nous avons encore un Religieux de mort, le Père Maurice et si malheureusement le Rév. P. Supérieur l'était, il ne resterait que 4 religieux, l'un desquelles, Père Jean-Marie a une fort

---

<sup>46</sup> Situé dans un endroit compris aujourd'hui dans l'état de Missouri.

<sup>47</sup> Cette lettre porte au verso l'empreinte officielle de la date du départ de Baltimore, janvier 1809, ce qui prouve à l'évidence qu'elle n'était pas très pressée, ou bien que "l'occasion" sur laquelle on avait compté ne s'était pas présentée plus tôt.

mauvaise santé. S'il ne vient personne, notre communauté va s'éteindre. Envoyez-nous donc quelques sujets pour nous relever un peu. Nous sommes dans un grand besoin, car nous nous sommes endettés beaucoup, pour avoir une terre et nous n'avons pas de quoi la payer. Dieu soit béni. *Deus providebit*<sup>48</sup> *fiat voluntas*. S'il venoit quelqu'un, je voudrais que vous procuriez au monastère un exemplaire des Controverses de Mr Burke. Les missionnaires en pourrait faire un bon usage et nous-même car nous voyons souvent des protestants, &c qui viennent pour faire raccommoder leurs montres, car nous avons un excellent horloger qui a une boutique assez bien montée et qui sait très bien faire les montres et les horloges. Ce bon ouvrier seroit une grande ressource pour le monastère si nous étions près des grandes villes de l'Amérique. Mais il vaut mieux être plus pauvres et plus solitaires.

Nous seront bien longtemps avant d'avoir un monastère et une église et peut-être que je n'aurais pas le plaisir de les voir, quoique je jouisse d'une assez bonne santé, mais Dieu soit encore également béni ! Vous voudrez bien me rappeler au souvenir des Religieuses Ursuline afin qu'elles prient pour moi, car j'en ai plus besoin que jamais, depuis que je suis du nombre des Supérieurs de la maison. Recommandez-moi aussi, s'il vous plaît, aux autres communautés, aux Messieurs du Séminaire, de la Cure, aux Chapelains, à tous mes amis, à mes frères. J'ai besoin des prières de tous. Je prie moi-même pour tous et en particulier pour votre grandeur tous les jours. Si Charles Mon frère désire venir, je vous prie de le laisser faire, si vous croyez que ce Désir vient de Dieu

Je suis, dans l'espérance que vous nous procurez quelques sujets, Monseigneur, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur. f. M. Bernard Langlois L.P. T.J.

P.S. Je clos cette lettre le 4 octobre et je n'ai aucune nouvelle du R.P. Urbain. Ce long silence redouble mes inquiétudes. J'ai toujours différé et à vous écrire et à vous envoyer cette lettre, espérant que j'aurois quelque chose de nouveaux à vous apprendre, mais point du tout, les choses sont à peu près dans le même état. Je vous informerai, si Dieu me conserve la vie, de ce (qui) regarde le Monastère.

**Lettre de dom Urbain, à Mgr Caroll, évêque de Baltimore**<sup>49</sup>

Bardstown au Kentucky, le 12 8. bre 1808

Monseigneur

Si les avertissements que Votre Grandeur a la bonté de me donner venaient simplement d'un de mes amis et mon égal, je devrais dans la triste position où se trouve ma communauté essayer de prouver qu'on lui a dit des choses qui ne sont pas et que ceux même qui se plaignent de mes voyages sont les 1ers à me conseiller d'en entreprendre d'autres parce qu'ils savent que jusqu'ici j'ai presque toujours eu affaire à des gens qui offrent beaucoup et qui quand vous êtes rendus chez eux, ne donnent rien. Je pourrais prouver que M. Badin lui-même a fait ce qu'il a pu à plusieurs reprises pour m'engager à aller aux Illinois et ailleurs. Il m'en a encore parlé plus de 20 fois lorsqu'il y est allé dernièrement. Combien de fois ne m'a-t-il reproché que j'avais bien tort de refuser d'aller voir des terres qu'on m'offrait ? Voici ce qu'on désapprouve, c'est que j'ai fait {des} démarches qui pouvaient faire croire que je pense à quitter le Kentucky, ce qu'on voudrait empêcher à quelque prix que ce soit et selon les apparences, quelques personnes s'inquiètent peu de perdre ma réputation et de détruire ma communauté par leurs rapports, car c'est ce que l'on pourrait bien voir dans peu.

---

<sup>48</sup> Gn 22, 8

<sup>49</sup> Le monastère trappiste se trouvait dans le diocèse de Baltimore. Ce document ne se trouve pas, en original, aux Archives de l'Archevêché de Québec.

## Lettres de dom Urbain Guillet à l'évêque de Québec - 1806-1812

Je ne doute pas d'après votre lettre, que des personnes respectables et de piété ne vous aient témoigné la peine qu'elles ressentent de mes voyages. J'en ressens plus qu'elles, mais aucune d'entre elles ne pourrait prouver que je me suis absenté du monastère sans une vraie nécessité, excepté que j'ai resté 1 ou même 2 nuits à coucher chez M. Badin par complaisance et que par le même motif je l'ai accompagné dans sa visite chez les RR PP dominicains. Ce sont les seules absences dont j'ai eu à rendre compte à mon confesseur et je confesse que quand il n'y en aurait qu'une, c'était encore trop. Il s'en est encore peu fallu que je ne me sois rendu à plusieurs invitations que M. Badin m'a fait d'assister à des assemblées ecclésiastiques, je vois maintenant que j'ai bien fait de ne pas m'y rendre. Je suis certain que ces personnes de piété ne vous ont parlé que d'après ce qu'elles ont entendu dire et non d'après ce qu'elle ont vu.

Il y a longtemps, Monseigneur, que je serais resté tranquille si j'avais trouvé de la bonne foi dans ceux dont j'ai été visiter les terres. Mais je m'aperçois que quoiqu'en commençant cette lettre j'eusse pris la résolution de ne pas m'excuser avec vous qui êtes mon supérieur, je le fais sans y faire attention, ce qui annonce encore en moi un défaut dont on ne vous a point parlé : savoir l'orgueil. J'ai reçu et je recevrai toujours vos avis avec le respect et la soumission que je vous dois. Je vous en remercie mille fois. Je suis assez porté de moi-même à finir des voyages dans lesquels j'ai plus à souffrir qu'un galérien. Je n'aurais pas moins d'inclination à me décharger entièrement du soin du temporel de notre monastère car cela m'ennuie beaucoup mais je vous prie de m'excuser si sur cet article je ne puis pas tout à fait me conformer à ce qu'on désire. Ma règle exige que le 1er supérieur s'en charge chacun dans son monastère. Tout ce qu'elle lui permet est de se faire aider par un ou 2 de ses confrères et c'est ce que j'ai fait dès le commencement. J'y ai même ajouté un séculier parce que peu de mes confrères s'entendent aux affaires temporelles. Ce séculier est un de nos voisins, nommé Henry Burch, un des plus honnêtes gens du Kentucky qui passa la moitié de son temps dans le monastère.

J'ai été envoyé dans le Valais fonder un monastère avec 2 religieux toujours malades, un vieillard qui n'avait plus de dents et un novice, n'ayant pas la valeur de 25 sols. Il me fallait bien alors me mêler davantage du temporel. Mon vieillard qui était maçon était occupé au bâtiment et le novice lui portait des pierres et du mortier. Les 2 infirmes étaient incapables de toutes choses excepté de laver quelques feuilles de choux qui pendant plusieurs mois furent notre seule nourriture. On me blâmait aussi dans ce pays de ce que je conduisais moi-même la voiture à la ville, cependant il me fallait bien le faire. J'étais supérieur il est vrai, mais j'étais en même temps pourvoyeur, portier, jardinier, sacristain, cuisinier, tailleur, etc. On me blâmait, mais ont-ils eu raison de le faire ? Il ne paraît pas que Dieu ait désapprouvé ma conduite en cette circonstance puisqu'avec son assistance je vins à bout du bâtir 2 monastères, un d'hommes et un de femmes et un collège pour les enfans. En 2 ans j'y rassemblai 60 religieuses, 12 ou 15 religieux et 25 enfans et lorsque les français nous en chassèrent, je n'avais presque plus besoin de sortir. Dieu n'a pas encore béni de cette sorte nos travaux en Amérique mais j'espère toujours qu'il le fera.

Quelqu'inutile que je sois, je pense entièrement comme vous, Monseigneur, que ma présence dans le monastère peut contribuer au bon ordre, et j'avoue qu'en mon absence les élèves ne font jamais aussi bien leur devoir, mais j'espère que ceux qui vous ont donné avis de ma conduite et qui certainement ont cru avoir de bonnes raisons de le faire, quoiqu'ils aient pas bien vu les choses, n'auraient pas toujours à me reprocher mes absences, mais il faut pour cela qu'ils prennent patience pour quelque temps et que notre établissement soit aussi solide que celui du Valais Je ne dis pas achevé, car au moment qu'on nous chassa du Valais le bâtiment n'avait pas encore de fenêtre et le toit n'en était fini que depuis 4 jours et les fondements de l'église ne sortaient pas encore de terre. Il faudra même plus qu'au Valais car je dois pour suivre la volonté de mon supérieur, m'occuper du salut des Sauvages aussi bien que de celui des Blancs, ce que je ne puis faire avant que nous ayons fondé un monastère dans un pays où il y en ait une certaine quantité.

Ce dernier article ne peut manquer d'avoir l'approbation de M. Badin car lui-même m'a prévenu et a mis l'affaire en train lorsqu'il est allé aux Illinois, ayant engagé le gouverneur à me procurer une terre suffisante pour cette entreprise. Le gouverneur m'en a aussi parlé, il y prend intérêt et m'a dit qu'il appuierait ma demande mais qu'il était nécessaire qu'une personne de mérite, de Baltimore où j'ai demeuré, et du

Kentucky où je demeure, témoignent que jusqu'ici je me suis occupé de l'éducation de la jeunesse. J'en ai parlé à M. Badin qui y est tout disposé et qui m'a conseillé de ne pas négliger l'avis du gouverneur parce que personne ne sera mieux écouté que Votre Grandeur. J'espère, Monseigneur, que vous voudrez bien m'honorer de votre protection. Tout ce que je désire, c'est une attestation de Votre Grandeur qui prouve que mes confrères et moi faisons véritablement profession d'élever la jeunesse et que nos moyens ne nous permettent pas d'acheter la terre nécessaire pour cela. M. Badin m'a promis son attestation pour le moment que je voudrai. Il y a cependant un des avis du gouverneur que je ne puis pas aisément me déterminer à suivre et dont je me voudrais bien me dispenser, à moins que l'affaire ne puisse pas réussir sans cela. Voici ce dont il s'agit.

Ayant été presque toujours malade pendant mon séjour aux Illinois et étant ensuite pressé de m'en retourner, je n'ai pas cru prudent de m'absenter plus longtemps pour voir le pays. Je n'ai visité qu'une petite île de la terre appartenant au gouvernement qui était à 3 milles de l'endroit où j'ai demeuré malade et même il était impossible d'y pénétrer dans la saison, ainsi je ne l'ai vu que de loin, du moins sans y entrer. Cet endroit m'a presque paru convenable mais il n'y a rien de certain et il pourrait se faire qu'après l'avoir visité ce terrain ne nous conviendrait point, ce qui fait que je n'ai pas osé le choisir définitivement.

Je pensais qu'il suffisait de déterminer la quantité de terre qui m'est nécessaire et de demander la permission de prendre cette quantité sur des terres appartenant au gouvernement. Mais le gouverneur m'a dit qu'il craignait beaucoup qu'une pétition aussi vague n'eût point d'effet et qu'il valait mieux choisir et déterminer tout de suite la place où, puisque je voulais m'en retourner absolument tout de suite, je devais revenir et amener avec moi quelqu'un capable de juger quel endroit serait le plus propice à notre établissement, si je n'aimais mieux choisir moi-même. Je sais que le moment est pressé parce que l'on doit dans quelque mois confirmer ou rejeter les titres des terres et que plusieurs qui ont des concessions du gouvernement espagnol vont aussitôt choisir les terres qui leur conviendront. Malgré cela je peux autrement (peut-être que les difficultés d'un aussi pénible voyage me font penser ainsi) il me semble donc qu'il suffit d'obtenir une concession de la terre et d'aller ensuite dans un moment loisible choisir la place. Je crois qu'il importe peu au gouvernement que je choisisse une place ou une autre. Je voudrais être auprès d'une petite rivière mais je voudrais qu'elle n'inondât pas toute notre terre. Je n'ai pas encore assez de monde pour former cet établissement mais il peut m'en venir tous les jours et je serais bien aise d'avoir d'avance une terre convenable. Si Votre Grandeur a la bonté de m'accorder cette attestation, je la prie de vouloir bien y ajouter quelques mots capables de faire voir l'utilité de notre établissement.

Je finis en vous réitérant mes remerciements et je vous assure que vos avertissements serviront toujours à augmenter, s'il se peut, la reconnaissance et le respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur,

Urbain Guillet, religieux.

Le retour prochain du Père Prieur (5 octobre) fera bientôt cesser ses inquiétudes. La lettre suivante, adressée à Mr. Plessis par le Père Urbain en date du 18 octobre, expliquera le mystère de son interminable absence.

Monseigneur,<sup>50</sup>

Je pense que votre Grandeur ne sera pas surprise de ce que j'ai tant tardé à lui répondre et qu'elle voudra bien me le pardonner, parce que le fr. Marie-Bernard, à qui j'avois permis d'ouvrir la 1<sup>ère</sup> de vos lettres et même de répondre pour moi en cas que l'affaire de la lettre de change souffrît quelque difficulté, à dû vous faire connoître le sujet de mon absence<sup>51</sup>.

---

<sup>50</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 112

<sup>51</sup> On sait à quelle date est partie la lettre du P. Marie-Bernard. La présente ne partit de Bardstown que le 7 novembre, à en juger par le timbre postal.

Pour satisfaire au désir de mon Général, qui me pressoit de travailler au salut des sauvages, j'étois allé voir si, du côté de St-Louis ou du Post-Vincennes, où il y en a beaucoup, je ne pouvois pas fonder un petit monastère en faveur de ces pauvres malheureux, parce qu'il n'en vient pas jusqu'au Kentucky et j'y ai été retenu plus de 3 mois par une maladie qui ne me permettoit pas de sortir de la chambre. J'ai vu beaucoup de sauvages et lié une étroite amitié avec plusieurs des chefs, particulièrement avec celui de la nation des Osages qui est la plus considérable. Ce dernier voulait me retenir dans son pays, ou plutôt m'y emmener, mais le gouvernement Américain ne permettant pas d'acquérir des terres des sauvages, je serai obligé de me borner à m'approcher d'eux. Je ne doute pas que je ne puisse bientôt, avec la grâce de Dieu, faire ce petit établissement près de St-Louis ou sur le territoire ~~de la Louisiane~~ des Illinois : on m'y offre assez de terre qui ne sera pas disputée comme celle du Kentucky, mais il faut auparavant payer mes dettes. J'ai eu bien de la peine à en payer un tiers l'année dernière et je ne vois pas encore comment je pourrais payer le reste, ce qui doit se faire à la fin de cette année: *Deus providebit*. Je n'ai cependant pas assez de monde pour nous diviser, quoique j'aie reçu dernièrement 6 novices dont 4 sont encore en route, mais j'espère du monde d'Europe.

J'ai reçu, il y a longtemps, l'argent dont il est question dans la lettre de change incluse dans votre dernière. Je vous suis d'autant plus obligé des peines que vous avez prises pour me procurer ce secours qui est arrivé dans un moment où j'en avois le plus grand besoin comme j'ai eu l'honneur de vous le marquer dans une lettre apparemment perdue.

Je me suis vu dernièrement sur le point de réussir à peu près comme dans le Valais, non par un don, mais pour un prêt de 4000 dollars sans intérêt pour 10 ans, ce qui m'aurait donné le temps de ramasser de l'argent. Déjà j'en avois reçu la promesse par écrit, lorsque le Démon a trouvé le moyen de s'y opposer. On a jugé par mon voyage des Illinois que j'allois y transporter toute ma communauté et la peur de voir sortir tout à coup 6 prêtres du Kentucky a fait agir des gens qui ont trouvé le secret de dissuader cette personne, lui disant que je perdois tout mon argent en voyage (j'avoue que j'ai fait une grande dépense dans mon voyage des Illinois que la maladie a fait durer plus de quatre mois 1/2 : elle monte à 2 gourdes<sup>52</sup>, 1 ce qui seroit véritablement quelque chose vue ma pauvreté, mais ce qui ne peut pas égaler la dépense que mon compagnon de voyage et moi et nos chevaux auroient faite dans le monastère). Il y a toute apparence qu'on a réussi à me priver d'un secours qui m'étoit absolument nécessaire et qui seroit tout à fait indispensable si Dieu n'avoit pas d'autres moyens de nous soulager. Mais au lieu d'empêcher notre sortie, je crois qu'on nous a obligés de la faire et au lieu de sortir honnêtement en très petit nombre, je prévois que nous allons être contraints d'en sortir tous, en demandant notre pain après avoir vu vendre tout ce que nous avons pour payer nos dettes. Ce qui me console c'est que, quoique cette tempête ait été suscitée par l'ennemi des hommes, il n'a agi que par la permission de Dieu, à qui je me soumetts et m'abandonne entièrement et tranquillement. J'ai éprouvé jusqu'ici bien des contradictions, mais aucune semblable à cette dernière, aussi elle me fait espérer plus que toutes les autres, qu'un jour Dieu sera servi avec ferveur dans notre Monastère ; du moins il paroît que le Démon le craint puisqu'il y met tant d'obstacles. Après nous avoir tout enlevé comme à Job, Dieu nous dédomagera. Il est vrai qu'un pécheur comme moi ne doit pas espérer d'être traité comme Job qui étoit juste, c'est-à-dire que je pense que ce ne sera qu'après ma mort qui approche chaque jour, qu'on verra fleurir la régularité à laquelle mes péchés mettent

---

<sup>52</sup> La gourde, ou piastre espagnole, (de *gordo*, gros).



obstacle<sup>53</sup>. Le pauvre fr. Marie-Bernard, qui n'a pas de fermeté de reste, a été un peu troublé par cet orage, mais, grâce à Dieu, pas découragé. Dieu aura égard à la messe que vous dites tous les mois pour nous. Je vous en suis très obligé et je pense que vous ne trouverez pas mauvais, qu'étant obligé de rendre le bien pour le mal, je vous rende bien pour bien et que je fasse pour Votre Grandeur ce qu'elle fait la première pour moi.

En lisant une de vos lettres du 12 juin, j'y vois que j'ai beaucoup tardé à vous envoyer le détail que vous me demandez concernant notre communauté. Ce n'est pas par négligence que je ne l'ai pas fait, j'y pense très souvent, mais véritablement jusqu'ici le temps m'a manqué. Je suis tout disposé à vous obéir le plutôt possible, mais je vous prie de m'excuser si je vous demande encore un peu de temps, je n'ai pas même celui de manger et de dormir, car je suis souvent occupé, surtout depuis quelque temps, jusqu'à 11 heures et minuit et à peine puis-je fermer les yeux que la cloche m'appelle à la prière et obligé de m'absenter pour plusieurs jours malgré la répugnance que j'ai pour les voyages que la pauvreté rend très pénibles. J'espère que cela ne durera pas toujours.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments du plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

Frère Urbain Guillet

Bardstown le 18 8. bre 1808

Je recommande à vos prières, s'il vous plaît, plusieurs novices qui sont en route, un de nos élèves qui va prendre l'habit et un autre qui le prendrait si nous avions des habits.

Le premier voyage du Père Urbain à la Louisiane, malgré les contretemps et la maladie dont il y fut la victime, devait être bientôt suivi d'un second, motivé par le désir apostolique de trouver des âmes à sauver, mais encore plus peut-être par l'espoir d'y fonder prochainement un établissement plus favorable pour les siens.

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 113

Lettre de Fr. Marie-Bernard. - Du Kentucky, ce 23 octobre 1808

Monseigneur,

Je vous ai écrit ma dernière lettre en l'absence du Révérend Père Urbain. Pour celle-ci, j'ai le plaisir de vous l'écrire avec sa permission expresse, car il est de retour depuis le 5 du présent et en assez bonne santé. Je suis donc hors d'inquiétude à son sujet, grâce au Seigneur. Le nombre des Religieux diminue toujours. Je vous ai marqué la mort du Père Maurice et je crains bien de vous annoncer dans ma prochaine, celle du Père Jean-Marie qui est sérieusement malade. Je les recommande à vos prières et ss. sacrifices.

Je crois vous avoir entendu dire que le mariage des hérétiques avec les Catholiques étoient permis dans ce diocèse et à la vérité, les prêtres catholiques de ce Diocèse prêtent leur ministère à de pareilles mariages. Vous ne serez peut-être pas fâché de voir l'article du synode de Baltimore tenu en 1791 qui traite de ce mariage. Le voici... (Texte en latin de 34 lignes).

Mr Badin, Grand-Vicaire du Kentucky qui m'a procuré cet article désirerais bien qu'il fût défendu aux Prêtres catholiques de prêter leur Ministère à de pareils mariages et son compagnon Mr. Nerinckx excellent Prêtre et bien instruit, ne croit pas devoir favoriser en aucune sorte ces mariages. Priez pour ces deux braves Missionnaires afin que Dieu bénissent leur zèle et que notre sainte religion fassent du progrès dans ce pays. Je

---

<sup>53</sup> C'était bien là, en effet, ce qui devait se réaliser à la lettre. Lorsque Dom Urbain mourut à Cholet, bien que la fondation de Bellefontaine ait déjà été assurée, l'installation des religieux n'était pas encore assez complète pour que la régularité des observances fait parfaite.

recommande aussi à vos prières quelque religieux Dominicains établis à quelques milles de nous, afin qu'ils édifient par leur sainteté l'Église du Kentucky. N'oubliez pas les Trappistes, afin qu'ils répondent à la haute réputation de sainteté dont ils jouissent et, en particulier celui qui vous écrit. Un des enfants élevés parmi nous, âgé d'environ 24 ans vient de recevoir l'habit Religieux. Priez, s'il vous plaît, pour sa persévérance. Il s'appelle fr. Dosithée.

Notre établissement ne fait pas beaucoup de progrès. Engagez vos bons Prêtres à s'intéresser auprès de Dieu pour qu'il réussisse, car je crois qu'un Monastère de bons religieux peut grandement servir à glorifier Dieu et à édifier les fidèles. Recommandez-nous, s'il vous plaît, à vos Religieuses du Canada, le f. M. Bernard, en particulier, aux Ursulines. J'ai appris avec beaucoup de joie et de consolation qu'elles servent Dieu avec ferveur. Mr Dauli que j'embrasse de tout mon coeur, ainsi que les autres Chapelains, Mr Malavergne et Mr Desjardins a tant de ferveur qu'il la communique à ses religieuses. Puissent toutes les communautés religieuses de votre Diocèse vous donner de la consolation par leur ferveur à pratiquer les vertus de leur état.

On m'a dit que Mr Roux était mort. S'il est vrai, c'est une grande perte. Si vous voulez bien me rappeler aux souvenirs de ces Messieurs du Séminaire de Montréal et de Québec et généralement à tous vos Prêtres, car j'ai besoin des Prières de tous pour obtenir de Dieu le pardons de mes grands et innombrables péchés et la persévérance finale. J'espère toujours que quelques Canadiens viendront se joindre à moi, ce seroit plus leur bonheur que le mien. Puissent tous ceux que Dieu appelle à ce saint état, répondre à leur vocation. Je ne désespère pas que quelque fervent religieux de la Trappe aille un jour faire un établissement dans le Canada. Je le désire de tout mon coeur pour le salut de plusieurs qui comme moi, pensent avoir un besoin absolu de cette pénitence. J'espère que vous avez reçu, ainsi que les Religieuses Ursulines, les lettres qui annonçaient ma profession. Le 21 du mois prochain, j'en célébrerai l'anniversaire : déjà un an que je suis Religieux profès, que le temps passe avec rapidité ! Si encore j'avois avancé dans la vertu, comme je l'aurois dû ! Obtenez-moi de Dieu, de mieux profiter du temps qu'il m'accorde encore dans sa bonté.

Je suis, Monseigneur, avec le plus profond respect, de votre grandeur, le très humble et très obéissant serviteur.  
f. M. Bernard Langlois S.P.

Dés la fin de novembre de cette même année (1808), il part pour Saint-Louis avec le Père Marie-Joseph. C'était un voyage à cheval de 200 lieues par une saison rigoureuse. A Cahokia, à 6 milles en-deçà de Saint-Louis, ils rencontrent un ancien Sulpicien, M. Jarrot, missionnaire depuis quelques années et qui offre au Père Urbain 400 arpents de terre: au bord d'une petite rivière et dans le voisinage du Mississipi. Bien d'autres offres lui furent faites, les unes gratuites, d'autres pour un prix nominal, mais, comme on le verra parla suite, elles devaient être illusoires.

La situation religieuse de cette ancienne colonie de la Nouvelle-France était devenue lamentable par la privation de missionnaire. Le dernier jésuite, le Père Meurin, y avait terminé sa carrière apostolique vers 1776 et, depuis lors, les rares prêtres qui, d'abord envoyés par Québec, puis, après le passage de Vincennes à l'allégeance américaine, par l'évêque de Baltimore, y avaient exercé le ministère de façon irrégulière et intermittente, n'avaient pu suffire à une tâche tout à fait hors de proportion avec leur nombre. Aussi, le champ qui s'ouvrait aux deux Trappistes était-il vaste et plein d'attraction pour leur zèle. Les pauvres habitants, chrétiens par leur première éducation et assoiffés de la parole divine et des sacrements, auraient voulu garder parmi eux ces deux envoyés de Dieu. Le Père Marie-Joseph se sentait une vocation de missionnaire, mais il dut pour le moment quitter Saint-Louis, où il avait travaillé et

rejoindre à Cahokia le Père Urbain, au commencement de l'année 1809. Le retour au monastère de Casey-Creek, dans le Kentucky, se fit au milieu de difficultés et de dangers sans nombre.

### Ses tentatives d'établissement aux États-Unis

A peine rentré, le Père Urbain s'empresse d'écrire à l'évêque de Québec, pour lui raconter en abrégé l'histoire de ses diverses tentatives de fondation en Europe et lui faire part de ses espérances pour l'avenir, en attendant l'émigration de toute la colonie vers la "terre promise". Sa lettre est datée de Bardstown, 26 janvier 1809.

Avant de commencer, je prie votre Grandeur d'excuser mon barbouillage. J'ai si grand froid que, quoique que j'écrive auprès du feu, je ne puis tenir ma plume.<sup>54</sup>

Monseigneur,

Il paroît qu'au moment, où vous avez écrit votre lettre du 17 9. bre, ma dernière ne vous était pas encore parvenue, car, comme cette lettre a dû vous en instruire, il s'en faut de beaucoup que nous vivions dans la tranquillité dont vous parlez. Il est vrai que les simples Religieux qui n'ont pas à se mêler des affaires sont exempts des embarras où je me trouve ; il est encore vrai que, par la miséricorde de Dieu, les efforts que le Démon fait pour s'opposer à notre établissement ne m'ont pas troublé, mais ils me font bien perdre du temps.

Etant à la Trappe en France, simple Religieux, incapable de tout emploi et même toujours très infirme, je me regardais avec raison comme l'être le plus heureux qui fût sur la terre. *Qui sine uxore est, sollicitus est quae Domini sunt quomodo placeat Deo*<sup>55</sup>. Je n'avois qu'à penser à Dieu. Mais depuis ma sortie de France en 1791, quoique je aie pas épousé de femme, je me vois chargé d'une nombreuse famille et je suis malgré moi du nombre de ceux dont l'Apôtre parle en ces termes : *et divisus est*<sup>56</sup>. Je n'ai pas encore trouvé *ubi caput reclinet*<sup>57</sup>. J'ai déjà commencé plusieurs établissements et à peine commençais-je à respirer, qu'il m'a fallu abandonner mon entreprise Dans le Valais, j'ai employé 2 ans à bâtir 2 monastères et un collège et à peine le toit de la dernière maison était-il achevé, qu'il a fallu l'abandonner pour passer en Allemagne, où je n'ai pas resté un an, ayant été obligé d'en sortir avant que l'établissement fût fini, malgré les libéralités de l'Empereur qui étoient extraordinaires et la protection de sa soeur l'Archiduchesse de Prague, qui voulait se faire religieuse dans notre ordre. De là, je passai en Prusse, d'où l'abbé Siès (je ne sais comment le nom de ce fameux Apostat député de la Nation Française auprès du Roi de Prusse) m'obligea de sortir lorsque les briques furent cuites et la charpente du bâtiment préparée. J'allai ensuite aussi inutilement à Cracovie, d'où je passai en Russie, d'où les Philosophes Ministres de l'Empereur qui nous aimoit véritablement, nous chassèrent. J'ai eu le même sort à Hambourg, à Mayence, &c. Enfin, passé en Amérique, où j'ai d'abord commencé un établissement auprès d'une ville Française nommée Asylum, dans le comté de Luzerne. Je me suis contenté de faire à pied un voyage de 200 milles et d'y défricher un jardin, la mauvaise foi de ceux de qui j'avois eu cette terre m'ayant obligé d'en sortir. Depuis plusieurs années, j'étois assez tranquille dans le Kentucky, au centre des Catholiques, quoique sur une plantation louée. A peine y avais-je acheté la terre nécessaire à notre établissement que nos meilleurs amis, par un zèle mal entendu, me forcent de passer dans un autre pays, non sans une grande perte, car jamais je ne pourrai vendre cette terre comme je l'ai achetée, quoique j'y aie défriché 60 arpents, bâti un

---

<sup>54</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 115

<sup>55</sup> 1 Co 7, 32

<sup>56</sup> 1 Co 7, 33

<sup>57</sup> Mt 8, 20

moulin et plusieurs maisons. Mes embarras ne seront cependant pas aussi grands que je l'ai cru d'abord. J'ai trouvé moyen de m'accommoder avec le plus méchant de mes créanciers et si j'avois encore 2 ans à rester dans le Kentucky, j'espérerais m'acquitter entièrement; parce que je ne serois pas obligé de vendre ma terre si promptement. Mais Dieu ne le permet pas ; que sa Ste volonté se fasse.

Notre départ du Kentucky est si bien décidé que je viens d'avertir le public dans les gazettes que nos horlogers ne recevront plus d'ouvrage et que ceux qui ont des horloges chez nous doivent les reprendre avant le mois de mars. (Pour comprendre ceci il est bon de savoir que nous avons parmi nos frères 7 horlogers et une belle horlogerie bien garnie.) Nous sommes actuellement occupés à construire notre bateau pour nous transporter à la Louisiane par eau. J'y ai trouvé 2 endroits fort convenables pour un Monastère, des 2 côtés du Mississipi, mais comme ceux du côté de St-Louis disent que l'autre côté est bien malsain et que ceux de l'autre côté en disent autant de St-Louis, je n'ai rien déterminé. J'ai seulement arrêté pour un an 2 maisons et 120 arpents de terre à Florissante, près St-Louis et pendant cet an nous pourrons nous assurer de la vérité.

L'autre endroit est du côté de Cahokias, sur la rivière à l'Abbé. Au mois de Mars, notre Père Prieur se transportera sur ces 120 arpents avec la plus grande partie de la communauté et je le suivrai par terre au mois de 7.bre prochain, parce que nous ne pouvons pas mettre sur des bateaux nos chevaux et nos bêtes à cornes, ni les conduira par terre dans cette saison, puisque la semaine dernière nous avons été obligés de passer à la nage plusieurs petites rivières.

Je suis entièrement tranquille sur la traite de Mrs Ormsby & Hite; je pense qu'ils le sont aussi. Votre Grandeur craint que ses bonnes oeuvres ne soient d'aucune valeur, parce qu'elle sont traversées par diverses circonstances fâcheuses; mais moi qui ne pense pas ainsi, je me trouverai toujours fort heureux d'y avoir, quoique indigne, quelque petite part, aussi c'est toujours avec bien du plaisir que je payerai votre messe de chaque mois en monnaie de même valeur.

Il me semble que, dans ma dernière, je faisais mention de la mort d'un de nos frères. Cependant, en cas que je me trompe, de peur de priver le pauvre défunt d'un si grand secours, je vais le répéter ici. Nous avons perdu, dans le mois de Novembre dernier, un de nos frères, nommé Jean-Marie, âgé de 44 ans, prêtre et Docteur de l'université de Louvain. Il est mort entre mes bras vers les 11 heures du soir, dans les sentiments de la plus grande joie et de la plus ferme espérance de son salut.

J'ai remis au fr. Marie-Bernard vos lettres qui lui ont fait beaucoup de plaisir. Je lui permets de vous répondre, mais je prie votre Grandeur d'avoir la bonté d'avertir les autres personnes qui lui ont écrit que, désormais, il ne pourra plus leur répondre: ce seroit trop opposé à la règle. Quoique Supérieur, je ne voudrois pas me permettre d'écrire ainsi, même à ma mère, quoique je puisse le faire sans que la communauté s'en aperçoive. Vous avez raison de lui dire qu'il faut, pour qu'il ait été nommé Sous-Prieur, que la communauté soit bien dépourvue de sujets. Nous sommes 5 Prêtres : le Prieur et un autre encore moins capable que le fr. Marie-Bernard, sont sur notre nouvel établissement ; le fr. Marie-Bernard reste seul avec moi, car, le 5me Prêtre n'étant que dans le tiers-ordre, ne peut occuper aucun emploi parmi les Religieux de choeur. Le fr. Marie est assez bon Religieux, mais bien peu capable de conduire une communauté.

Ce que votre Grandeur me dit de l'état de l'Église est vraiment déplorable. Je n'en savois qu'une petite partie, car je ne vois presque personne. Ce sera pour mes frères et pour moi un nouveau motif de redoubler nos prières. Je n'ai pas eu le bonheur de rencontrer dans mon voyage autant de catholique que votre Grandeur en a confirmé dans le sien, mais j'y ai trouvé 4 postulants qui demandent à entrer au Noviciat, dont 2 ont été grenadiers sous Louis XVI. Le dernier de ces grenadiers étoit plutôt un Démon qu'un homme. Dès qu'il m'eût aperçu, il se mit à rire sur l'état

monastique, à jurer horriblement et à dire qu'il aimeroit mieux se tuer que d'entrer à la Trappe. Je le pris en riant par la main et lui dis de ne pas faire tant de bruit, mais de penser plutôt à se confesser, puisqu'il avouait ne l'avoir pas fait depuis 25 ou 30 ans et à se faire Trappiste, puisque cela était nécessaire pour son salut. Il commença alors à crier encore plus fortement pendant plusieurs heures et à faire toutes sortes d'imprécations, se donnant au Diable &c. &c. Je badinais en lui parlant ainsi, quoique dans le fond je n'avais pas perdu l'espérance de le voir converti, mais le lendemain, étant entré dans sa maison, je le trouvai malade et Dieu se servit de son mal pour lui ouvrir les yeux. Il me tira à part et m'avouera qu'il n'avoit tant crié la veille que pour étouffer les cris de sa conscience qui le pressoit de se faire Trappiste, mais qu'il n'y pouvait plus résister et qu'il me prioit en grâce de lui ouvrir les portes du monastère. Quelques jours après, à mon retour, je fus surpris d'entendre dire dans plusieurs maisons qu'on espéroit que je ferois quelque chose de l'homme le plus scandaleux du pays. Dans ce même moment, il réitéra vraiment sa 1<sup>re</sup> position et m'avoua que, peu auparavant, il aurait battu son curé dans l'Église, s'il s'y fût trouvé un jour que le curé avertit ses paroissiens de ne pas aller à un bal auquel il avoit invité toutes la jeunesse de la ville. Après cela, il a témoigné devant toute la compagnie, qu'il se repentait sincèrement de sa conduite et a déclaré qu'il voulait se faire Trappiste. Si l'on en peut juger par les apparences, sa conversion est sincère. Je le recommande à vos prières, car je suis trop indigne pour que Dieu se serve de moi dans l'oeuvre de la conversion d'un seul pécheur.

Il y a, en effet, assez longtemps que je n'ai plus de messes à acquitter. Si votre grandeur veut me marquer quelques intentions, elle me fera plaisir. Vous me demandez, à cette occasion, par quelle voie vous pourriez me faire passer de l'argent. Je n'en connais pas de plus sûre que la dernière dont vous vous êtes servi pour m'envoyer l'argent de la vente des livres de f. Marie-Bernard. Mrs Ormsby & Hite, à qui on peut bien se fier, viennent de m'assurer que si vous faites passer de l'argent à Mrs Simon Gratz et C<sup>o</sup>, négociants, à Philadelphie, ils nous le remettront aussitôt ici. Malheureusement, j'ignore le nom du correspondant au Canada de Mr Simon Gratz. Peut-être que Mr Desjardins s'en rappellera.

Tous nos frères, sensibles au souvenir de votre Grandeur, lui promettent d'offrir à Dieu pour sa conservation leurs prières avec une nouvelle ferveur, ce qu'ils espèrent faire plus aisément dans ce st temps d'une retraite que nous venons de commencer.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments de la soumission la plus respectueuse, Monseigneur,  
votre très humble et obéissant serviteur, Urbain Guillet  
Mon adresse sera toujours jusqu'au mois de 7. bre, près de Bardstown, dans le comté de Nelson, au Kentucky.

La famille religieuse du Père Urbain, toujours obéissante aux ordres de son supérieur et partageant aussi, sans doute, son espérance d'un sort meilleur sur les bords du grand fleuve dont le nom, paraît-il, signifie "Père des eaux", travaillait avidement aux préparatifs du déménagement.

Avant de raconter brièvement, d'après la biographie du fondateur, les péripéties et les traverses de son long et périlleux voyage, nous croyons devoir faire part au lecteur d'une lettre du frère Marie-Bernard, accompagnée sur la même feuille d'un message du P. Urbain, qui a utilisé pour cette fin tout l'espace laissé en blanc par son trop prodigue sous-prieur. Cette lettre est la dernière que nous possédions du premier Trappiste québécois, dont la mort ne devait pourtant arriver qu'une année ou deux ans plus tard. On y constate, non sans édification, qu'il avait pris à la lettre l'injonction de son supérieur clé se conformer à la règle interdisant toute correspondance qui ne fût pas strictement nécessaire<sup>58</sup>.

---

<sup>58</sup> Cette lettre est datée du 4 février 1809.

Monseigneur,<sup>59</sup>

J'ai reçu votre lettre en date du 16 novembre et j'y répond avec la permission de R. Père Urbain, mon Supérieur. C'est donc pour lui obéir que je le fais et ce sera aussi pour lui obéir et aux Règlements de la maison que je garderai le silence à la venir: c'est-à-dire que je ne répondrai plus aux lettres que mes bonnes religieuses<sup>60</sup> pourroient m'écrire ou d'autres personnes, à moins d'une véritable nécessité. Il me sera seulement permis d'écrire à votre Grandeur.

Heureux les Religieux qui sont dans l'aimable obligation de n'avoir plus de commerce avec les hommes et qui ne s'occupent que de Dieu et du soin de leur perfection!

Vous me marquez dans votre lettre que vous désirez de vivre et cependant tous les sts, avec saint Paul, ont désiré leur dissolution : *Quis me liberabit ?*<sup>61</sup> Je vous avoue pourtant que j'admire votre zèle pour le salut des âmes qui vous fait consentir à différer d'être mis en possession du souverain bonheur : vivre et posséder Dieu pour toujours. Vous dites avec le grand St Martin : *Si ad huc populo tuo &c.*

Je vous demande bien pardon de la faute que j'ai faite en vous apprenant la place que j'occupe dans le Monastère. Priez Dieu qu'il veuille bien me pardonner, car hélas ! je fais des fautes à tout moment et si j'ai eu cette place c'est parce qu'il n'y avoit personne pour la remplir. Nous ne sommes plus que 4 Religieux en comptant le R. P. Supérieur et le Père Prieur. Si Dieu veut que notre Monastère subsiste, il enverra des sujets. J'en espérais presque du Canada, mais je commence à perdre espérance. Si pourtant, contre mes espérances, quelques-uns voulaient se joindre à nous pour embrasser la pénitence, il faut les avertir que nous allons bientôt laisser le Kentucky pour aller aux Illinois ou auprès, à environ 500 milles du lieu où nous sommes actuellement. Nous avons bien de la peine à nous fixer, mais j'espère que ce sera enfin dans le lieu où nous allons à la Louisiane, près St-Louis sur le bord du Mississipi. Priez pour notre établissement, car si nous avons le bonheur d'être des bons Religieux, Dieu pourra se servir de nous pour le bien de son Église.

Je m'afflige de la perte de vos bons Prêtres et je prie Dieu qu'il veuille bien les remplacer par de meilleurs encore, s'il est possible. Votre établissement de Nicolet prend faveur et Dieu le bénit; je m'en réjouis de tout mon coeur : ce sera pour la grande gloire de Dieu et le salut des âmes. J'écris à mon frère Charles, Curé de Repentigny, pour nourrir son désir de se faire Trappiste. Si Dieu l'appelle à ce genre de vie, je désire qu'il vienne me joindre, si non, qu'il reste à travailler au salut des âmes dans votre Diocèse. Ah ! comme vous le dites si bien dans votre lettre, si tous ceux qui ont besoin de pénitence venoient se joindre à nous, notre Monastère ne seroit pas capable de les contenir. Peut-on trop gémir sur l'aveuglement des pécheurs qui prétendent aller au ciel sans pénitence ? Heureux ceux que Dieu éclaire et à qui il donne le courage d'embrasser la pénitence ! Pour moi, en particulier, je rend mes très humbles actions de grâces à Dieu de tout mon coeur pour la faveur qu'il m'a faite de me conduire dans ce monastère. Obtenez-moi, par vos ferventes prières, de ne pas me relâcher, mais de persévérer jusqu'à la fin, car ce n'est qu'à ceux qui persévèreront qu'est promise la couronne.

Rappelez-moi, s'il vous plaît, au souvenir de mes anciens amis Prêtres, afin qu'ils se ressouviennent de moi devant Dieu ; je ne les oublie pas. Je finis en vous suppliant très humblement de prier souvent pour ce pauvre Trappiste, qui est, avec le plus parfait respect, de votre Grandeur, le très humble et très obéissant serviteur,  
F. Marie-Bernard

---

<sup>59</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 117

<sup>60</sup> Les Ursulines de Québec, dont il avait été quelque temps l'aumônier.

<sup>61</sup> Rm, 7, 24

Voici en guise de post-scriptum, la courte lettre dont le P. Urbain supplémente celle de son sous-prieur: Monseigneur,

Je profite de la lettre du fr. Marie-B. pour ajouter quelques mots à celle que j'ai eu l'honneur d'écrire à votre Grandeur ces jours derniers. Je vous disois que je recevrais avec plaisir les messes dont vous me parliez dans la vôtre. J'ignorais alors le malheur qui venoit de nous arriver et qui me fait maintenant ajouter que si vous en avez beaucoup vous nous ferez plaisir de nous envoyer aussi un bon nombre. Dieu a ajouté une nouvelle épreuve à celles dont je faisais mention dans mon avant-dernière. Pendant que la communauté était à la messe, le feu a entièrement consumé la maison que nous venions de bâtir sur la terre que j'avois achetée depuis 2 ans dans le Kentucky. A peine a-t-on pu sauver 10 volumes de la bibliothèque et les papiers les plus essentiels et 2 couvertures de laine. La perte n'est pas considérable, mais quand on a peu on perd beaucoup en perdant presque tout ce peu. Le feu n'a épargné ni habits, ni meubles, ni même nos provisions de légumes qui se sont trouvées cuites dans la cave, avec 4 ou 500 boisseaux de grain qui étoient dans le grenier. Heureusement que le Père Prieur n'avoit que cinq ou 6 piastres, car elles ont disparu. Cette perte ne nous empêchera cependant pas de partir et elle n'empêche pas de travailler à notre batteau que nous faisons nous-mêmes. Cet ouvrage me fait admirer la providence qui dans nos malheurs nous envoie toujours des secours inattendus. En venant au Kentucky, un de nos bateaux s'entrouvrit à l'entrée de la nuit ; à peine eut-on le temps d'en jeter la charge dans la boue. Que faire dans cette circonstance ? Où prendre des ouvriers ? Dieu y avoit pourvu sans nous le dire. Un pauvre homme que nous avons pris, la veille, sur notre batteau se trouva être bon charpentier de vaisseau et répara le nôtre. Il y a 4 ou 5 ans qu'ayant trouvé un vieux fou qui mourait de misère, je te retirai dans le monastère par compassion, ne croyant pas qu'il fût bon à la moindre chose. Le bon viellard a recouvré sa raison qu'il avoit perdue depuis le commencement de la révolution. Voulant bâtir la maison qui vient de brûler, je lui dis de nous aider s'il le pouvait et il se trouva bon charpentier. Ayant besoin d'une voiture et point d'argent pour l'acheter, il se trouva bon charon. Ayant besoin de tonneaux, il se trouva tonnelier. Ayant besoin d'un moulin, il l'a fait et bien. Ayant besoin d'un grand batteau pour remonter le Mississipi, il l'a entrepris et paroît devoir réussir. On espère même qu'il vaudra 400 dollars. C'est dommage qu'il soit très vieux. Il ne sait cependant pas forger et j'ai le plus grand besoin d'un bon forgeron.

Je suis, Monseigneur, avec le plus profond respect, votre très h. et ob. serviteur. Fr. Urbain

P.S. - Je vous donnais aussi dans ma dernière de la mort d'un de nos Prêtres nommé Jean-Marie. En cas que ma dernière ne vous soit pas parvenue, j'y marquais que je ne connoissois pas de meilleure occasion de faire passer de l'argent du Kentucky, que celle dont Mr Desjardins s'est servi la dernière fois, c'est-à-dire de l'envoyer à Mr Simon Gratz négociant à Philadelphie qui le fera passer à ses associés Mrs Ormsby et Pite, négociants à Bardstown, lesquels me le remettront aussitôt. J'ignore le nom du négociant du Canada dont Mr Desjardins s'est servi pour faire passer de l'argent à Mr Simon Gratz à Philadelphie. Mr Desjardins s'en souviendra peut-être.

Enfin, tout est prêt pour l'exode de la communauté. Aussitôt la crue des eaux jugée suffisante, les Trappistes lancent leur bateau, construit par les frères charpentiers sur les rives de la Salt-River, tributaire de l'Ohio ou Belle-Rivière, qu'ils doivent descendre jusqu'à son confluent avec le Mississipi, pour de-là remonter ce dernier fleuve jusqu'au terme de leur navigation : Florissant, situé à une quinzaine de milles en amont de la ville de Saint-Louis.

Pour se rendre au-dit confluent les voyageurs n'ont qu'à se laisser entraîner par le courant de la Belle-Rivière. Mais pour naviguer contre celui du Mississipi, ils ne sauraient y songer et force leur est d'attendre, durant trois semaines, l'arrivée des matelots qui doivent les conduire à leur destination. Dans l'intervalle,

ils se construisent un abri, improvisent un autel et se mettent en frais de pratiquer de leur mieux toutes les observances monastiques. Ils travaillent aussi à appareiller leur bateau pour remonter le fleuve, mais sans résultat, car les bateliers canadiens au nombre de seize, qui ont fini par les rejoindre, déclarent à l'unanimité que leur vaisseau est impropre à la navigation, leur voile est inutile et leur barque trop lourde pour être menée à force de rames contre le courant rapide du Mississippi. Reste l'expédient unique et indispensable de la traîner avec des cordes en suivant les rives du fleuve, opération pénible et dangereuse qui va leur demander un long mois.

Ils allaient bientôt atteindre le terme de leur course. Le bateau, allégé de tous ses passagers valides, allait pouvoir triompher de la force du courant, quand, à l'occasion d'une manoeuvre faite pour l'y soustraire, la corde qui servait à le tirer vint à se rompre et il s'en alla à la dérive avec les quelques frères âgés et infirmes qu'il contenait. Il fallut deux jours pour le remettre dans la bonne voie.

En faisant halte à Saint-Louis pour s'approvisionner, les voyageurs apprirent que des deux terrains offerts, l'un à Cahokia, sur le Mississippi, par le Sulpicien M. Jarrot et l'autre, à Florissant, sur la rive opposée du même fleuve, par un Irlandais de Baltimore, M. Mulamphi (?), le Père Supérieur s'était arrêté à ce dernier. Les Trappistes retirèrent de la vente de leur bateau de quoi payer leurs frais de déménagement et s'installèrent de leur mieux dans la maison gracieusement mise à leur disposition par le gentilhomme irlandais. Cette maison, divisée en trois grands appartements, avait jadis servi de résidence à l'intendant espagnol et les religieux purent s'y loger assez commodément. Quelque charmant que fût le site de Florissant, ils ne devaient y rester que sept mois, jusqu'au jour des Morts, où le Père Urbain, qui avait séjourné une partie de ce temps-là à Casey-Creek, allait venir les chercher pour les conduire sur l'autre rive, à l'endroit proposé par M. Jarrot.

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 118

Bardstown, le 17 juillet 1809

Monseigneur,

Ce n'est pas sans raison que votre Grandeur dit que chez nous, tout annonce la misère, car presque tout nous manque, mais j'espère que cela ne durera que jusqu'à ce que nous soyons placés sur une terre qui nous appartienne et nous convienne, ce qui, je l'espère, ne tardera pas. Je ne sais si quelqu'un vous a écrit concernant notre établissement, ou si moi-même je me suis mal expliqué. Il peut se faire que le fr. Marie-Bernard qui quoi que bon, simple Religieux, craint extraordinairement les moindres embarras, depuis qu'il est obligé par son emploi de Sous-Prieur, d'y prendre quelque part, se soit imaginé que nous allions nous diviser. Voici ce qui l'a trompé : pendant mon séjour à la Louisiane, ayant appris qu'on se donnait beaucoup de mouvements dans le Kentucky pour m'empêcher d'en sortir et de m'établir ailleurs, et que plusieurs désiraient ma mort, de peur que je n'emmenasse ma communauté à la Louisiane, j'écrivis au Père Prieur que selon les apparences, nous ferions une petite maison d'éducation à St-Louis pour les petits sauvages, en lui disant de faire voir cette lettre à tout le monde et plusieurs crurent que nous resterions pour la plus part au Kentucky, ce qui était le but de cette lettre. Ce qu'il y a de certain, c'est ce que je ne pense pas à faire plusieurs établissements. Etant entré dans le Kentucky avec près de 40 individus, je ne pouvais pas les placer au milieu des forêts et je fus contraint de louer une plantation pour quelques années (ce qui finira le 25 décembre prochain) pendant lequel temps je m'occupai à chercher une terre convenable. J'en visitai plusieurs dont une seule me parut propre pour un Monastère, mais le prix excédent mes forces, je fus obligé d'attendre. Enfin, il m'arriva au mois d'août 1806 plusieurs Religieux de notre ordre qui m'assurèrent que notre Général allait m'envoyer 6000 dollars, et que je devois acheter une grande terre, parce que les affaires de France annonçaient que tous les Trappistes passeraient bientôt en Amérique. Comme notre Général m'avoit lui-même écrit en termes à



peu près semblables, un an auparavant, je ne balançai pas du tout, de peur de perdre cette terre, à faire un marché qui m'a réduit à la dernière nécessité, dont je ne suis pas encore entièrement débarrassé. Au moment que j'attendais cet argent, je reçus une nouvelle toute contraire. Le Roi d'Angleterre nous avoit déjà plusieurs fois donné des sommes considérables et il devoit effectivement m'envoyer 6000 dollars, lorsqu'on m'écrivit que la guerre le mettoit hors d'état de continuer ses libéralités. Que faire alors ? J'aurois bien voulu rendre cette terre, mais j'eus bien de la peine à faire reprendre seulement la 3me partie, quoique je perdisse plus de 100 dollars. J'ai payé comme j'ai pu, une bonne partie du reste dont j'ai vendu 110 arpents, payables en 3 ans. Je vais en changer quelques centaines d'arpents pour une terre près St-Louis ou plutôt près de Cahokias qui sera bientôt notre demeure et j'attendrai que Dieu envoie quelqu'acheteur pour le reste. Je ne pouvois pas rester sur la 1re plantation qui ne m'appartient pas et qu'on ne veut pas vendre à des pauvres comme nous. La 2de qui est celle que j'ai achetée est bien située et des plus fertiles. Je ne craignais qu'une chose en l'achetant, savoir qu'elle ne fût quelque fois inondée. Je l'avois vue dans la belle saison Je l'avois vu dans la belle saison et chaque fois que j'avois voulu y retourner dans le temps des pluies, j'en avois été empêché par la maladie. Je pris le parti d'interroger les voisins, ce qui étoit le parti d'un insensé. (C'est tout ce qu'on pouvait attendre du pauvre fr. Urbain). Je crus que les Catholiques seraient plus sincères avec moi que les protestants, et je me trompai, manquant de Prêtres, ils étoient intéressés à nous avoir pour voisins et ils m'assurèrent que jamais l'eau n'avoit couvert cette terre. J'y envoyai 12 Religieux qui s'y établirent, y bâtirent plusieurs maisons et un moulin. Mais à peine 6 mois s'étaient-ils écoulés, qu'une abondante pluie inonda tout, emporta une partie des clôtures et quelques animaux, endommagea le foin, le maïs, &c. On nous assura que jamais on n'avoit vu pareille chose et qu'on ne devoit pas craindre un second malheur semblable. Nous prîmes patience, mais dans moins de 2 mois, il survint une pluie encore plus forte. Alors nous jugeâmes que tous nos travaux seraient inutiles et Dieu ayant permis l'incendie de notre monastère, cela nous détermina à quitter cette place. Dans le même temps, des raisons encore plus fortes, dont le détail seroit trop long et dont j'ai déjà donné quelque connaissance à votre Grandeur, nous forcèrent à quitter entièrement le Kentucky. Voici pourquoi nous avons entrepris un 3me établissement, mais ce n'est qu'après avoir entièrement renoncé aux 2 premiers, si toutes fois on peut donner ce nom à une ferme qui nous servait d'Asile jusqu'à nouvel ordre. Quand même je serois riche, je ne pourrais pas prétendre faire plusieurs établissements, n'ayant pas le quart des sujets nécessaires pour le 1er. Il faudroit pour cela que votre Grandeur eût la bonté de m'envoyer un second St Bernard accompagné, comme le premier, de 32 novices bien fervents. Cela me seroit plus utile que de l'argent, car après tout, quoique l'argent puisse nous aider, ce n'est pas le principale. C'est ce que me disoit hier un Prêtre séculier que j'ai amené au Kentucky et qui y exerce les fonctions de missionnaire. Il me témoigna hier, le désir de me suivre encore à la Louisiane et lui ayant représenté qu'il abandonnait un pays où il avoit une médiocre existence, pour aller dans un où peut-être il n'aurait rien, il me répondit qu'en quittant l'Europe, il n'avoit regardé au fond de sa bourse pour savoir si l'argent lui manquait, mais seulement où il pourroit procurer le plus de gloire à Dieu. Je pense comme vous, Monseigneur, que si nous voulons, en ce moment, faire plusieurs monastères, nous nous réduirons à la mendicité, non que je craigne de mourir de faim, mais parce que je manque de sujets. Je regarde l'état de mendiant, quoique je respecte les Religieux que Dieu y a destinés, comme si opposé à l'esprit de notre ordre, que si nous ne pouvions pas subsister autrement, je renoncerais même au 1er établissement. St Etienne, 1er Général de notre

ordre fit une fois une quête pour établir le monastère de Cisteaux qui était le 1er de l'ordre. J'en fait autant et je me donnerai bien de garde d'aller plus avant, à moins que l'obéissance ne m'y oblige. Sa quête ne l'enrichit pas plus que la mienne, ce qui ne l'empêcha pas de fonder, peu après, plusieurs monastères. Je suis bien déterminé à l'imiter encore en ce point, mais j'attendrai aussi comme lui que Dieu envoie un St Bernard et ses compagnons, si toutes fois c'est sa Ste Volonté. J'avoue que St Etienne était un st et que je ne suis qu'une ombre ou un singe de Religieux, mais malgré cela, je n'ai pas pu m'empêcher de remarquer aujourd'hui, dans les leçons de notre office de matines, (nous faisons hier sa fête) qu'il a commencé comme moi quand à l'extérieur, il a été envoyé au milieu des bois, il s'y est trouvé réduit à la dernière pauvreté, obligé de quêter. Il a vu mourir l'un après l'autre ses confrères dont il était le plus jeune. J'ai été envoyé, &c. Je suis réduit, &c. J'ai vu mourir l'un après l'autre tous les Prêtres qui étoient venus avec moi et j'étois le plus jeune. Dieu veuille un jour achever le portrait, mais hélas, qu'il a d'ouvrage ! St Etienne avoit toujours vaincu comme un st et moi... il vaut mieux garder le silence que d'en dire davantage de peur de scandaliser. Cependant, si votre Grandeur veut obtenir de Dieu ma conversion et m'envoyer un st Bernard, je ne désespère pas de monter au moins sur le 1er échelon des degrés qui ont conduit st Etienne au Ciel.

On aurait tort, Monseigneur, de penser que l'Église aurait lieu de se réjouir si nous étions obligés de prendre une part active au ministère du salut des âmes. Je puis assurer, et malheureusement je n'en fais que trop l'expérience dans les diverses courses où je me trouve entraîné malgré ma répugnance, qu'on peut comparer un Trappiste hors de ses régularités à un petit oiseau sans plume hors de son nid.

J'ai attendu pour répondre à l'honneur de votre lettre le moment où j'aurois entendu parler du voyage de mes confrères partis pour la Louisiane. Je viens d'apprendre qu'ils sont tous arrivés en bonne santé, ne s'étant vu qu'une fois en grand danger de périr. Je n'avois pu leur donner que peu d'argent et ils se sont trouvés embarrassés, ayant été obligés de prendre un pilote pour remonter le Mississipi, lequel s'est fait payer 25 dollars et 10 rameurs à 10 dollars par tête. Heureusement qu'ils ont vendu leur barque qu'ils avoient faite eux-mêmes 250 dollars, ce qui les a tiré d'affaire. Je ne possède encore que 400 arpents de terre, mais bonne et à l'abris des grandes inondations. J'espère y joindre dans peu encore 400 arpents, le marché étant presque fini et cela sans contracter de dettes. Je payerai en chevaux, ou bien je donnerai un morceau de ma terre du Kentucky. Dieu pourvoira au reste. Mes confères ne sont pas encore sur nos 400 arpents, mais je les ai placés à Florissant, près St-Louis parce que là un particulier m'a prêté gratis 2 maisons et 120 arpents de terre pour un an. Ils n'ont que le Mississipi à traverser et une prairie de 2 milles. Ils ont déjà 35 arpents de semés en froment de printemps et 50 tant en maïs qu'en avoine. Ils ont fait un moulin, &c. Mes 400 arpents sont à 10 milles de Cahokias, village qui doit être connu de votre Grandeur. Mes créanciers m'ont empêché de les y accompagner, mais j'espère les rejoindre au mois de septembre. Je suis resté au Kentucky avec 3 de mes confrères et un petit nègre lequel étant libre, s'était donné à moi et à qui l'on a coupé une cuisse au moment du départ de la communauté; Je ne crois pas pouvoir l'abandonner dans son malheur.

J'ai reçu 200 dollars qui sont la rétribution des 1000 messes dont il est question dans votre lettre. Je vous en ai beaucoup d'obligation. Les messes sont commencées à acquitter. Quoique cette lettre soit déjà trop longue, je prie V.G. de m'excuser si j'y ajoute encore quelques lignes que j'avois oubliées, concernant le pauvre Zéphirin Chenet. Depuis que je l'ai laissé au Poste-Vincennes, il s'est beaucoup livré à la boisson ce qui l'a entraîné dans de nouveaux malheurs. Il a, par mauvais conseil, épousé une autre femme au Poste. Il vient de

m'écrire et de me faire un aveu de tous ses désordres dont il paraît bien repentant. Il ne me parle cependant pas de son ordination vraie ou fausse. Il dit que la femme qu'il a quittée au Canada étant sa cousine, son mariage est nul. Il pense que celui qu'il vient de faire au poste ne vaut pas mieux parce qu'il l'a fait devant un juge civil et voudrait encore venir au Monastère. Il s'est endetté et est menacé de prison, ce qui le désespère. Si je ne suis pas trop importun, je prie V.G. de me dire ce qu'elle pense de ces 2 mariages, car quoique je n'espère pas le voir Religieux, je voudrais du moins en faire un chrétien. Il dit qu'au moment de son mariage avec sa cousine, il ignorait qu'elle fût sa parente. Il dit que c'est un de ses amis qui a changé quelque chose à sa dispense de bans, dans laquelle il n'était pas mention de leur parenté. Il dit que la famille de la femme qu'il a abandonné au Canada a obtenu un divorce dans toutes les règles. Personne ne peut mieux que V.G. savoir ce que c'est que ce divorce et cette parenté et si le concile de Trente a été publié au Poste-Vincennes. Il paraît qu'il ignore la mort de son frère que vous me marquez être décédé en 1805, car il envoie une lettre qu'il me prie de lui faire passer. Je ne sais quel avis lui donner. On dit qu'il a renoncé à la boisson et qu'il se comporte très bien depuis quelques mois. Il est maître d'école et sacristain du Poste V. Il instruit supérieurement ses enfants et tient son église en très bon état. Il est fort exacte à rassembler les dimanches, 2 fois par jour, le peuple à l'église où il fait une lecture, accompagnée de ses réflexions qu'on dit fort bonnes.

J'ai remis la lettre du fr. Ma. Bernard qui l'a emportée à la Louisiane sans que je sache s'il y a répondu.

J'ai l'honneur d'être dans les sentiments du plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

Fr. Urbain Guillet

Resté dans le Kentucky, le bon Trappiste s'occupait à disposer aux meilleures conditions possibles de son établissement abandonné. Profitant des heures de loisir que lui procure son isolement, il rédige enfin *l'Histoire de la Trappe restaurée* et sa propre biographie jusqu'à son arrivée en Amérique Cette relation l'évêque Plessis la lui avait demandée en 1806 et toujours le pauvre religieux l'avait ajournée faute de temps et de circonstances favorables. Ce document comprend sept pages in folio d'une écriture extrêmement fine et serrée<sup>62</sup>. Nos lecteurs étant déjà mis au courant des épisodes de cette vie mouvementée par l'abrégé que nous en avons publié dans les pages de cette revue, nous nous dispensons de citer cette lettre *in extenso*<sup>63</sup> nous contentons d'en donner quelques passages d'un intérêt particulier et nouveau.

On peut se demander pourquoi l'évêque de Québec voulait ainsi se renseigner. Était-ce le simple désir d'ajouter au répertoire de ses connaissances une page de l'histoire contemporaine de l'Église, ou bien la perspective d'introduire dans son diocèse un groupe de moines défricheurs et agriculteurs qui eussent pu également, par l'exercice du saint ministère, venir en aide au clergé paroissial trop peu nombreux pour l'étendue du pays ? Nous ne le savons pas au juste. Mais nous avons l'assurance que l'évêque se rappelait parfaitement le contenu de cette longue lettre, car, à propos de sa rencontre à Halifax, en 1815, avec le Père Vincent Merle, de la même obédience que Dom Urbain, il donne un précis fidèle et complet

---

<sup>62</sup> Lettre de dom Urbain Guillet, aux Archives de l'Archidiocèse de Québec, Cote : AAQ, 7 CM, ETATS-UNIS, VOL. 3:119

<sup>63</sup> Voir livraisons de septembre et octobre 1911 : 2° et 3° articles.

de la relation de celui-ci et y ajoute des données importantes sur les dernières tentatives en Amérique du supérieur général, Dom Augustin de Lestrangle.<sup>64</sup>

Le Père Urbain consacre les trois premières pages de sa lettre à l'histoire de la Trappe avant la réforme de saint Bernard et la fondation de Cîteaux et s'étend particulièrement sur l'oeuvre merveilleuse et salutaire de l'abbé de Rancé dans le retour de la Trappe à la stricte observance. Puis, il raconte l'élection de son supérieur général, Dom Augustin de Lestrangle, la dispersion des religieux par la Révolution française, l'établissement d'un monastère en Espagne, etc.

Il fait part ensuite à l'évêque, avec d'infinis détails, de certains épisodes de son noviciat et des prédictions d'un jeune novice, le frère Palémon, mort en odeur de sainteté, tant à son propre sujet qu'au sujet des futurs établissements de la Trappe. D'après Dom Urbain la plupart de ces prédictions s'étaient réalisées à la lettre.

Nous épargnons au lecteur la relation déjà publiée de l'Odyssée des Trappistes à travers les pays germaniques et slaves, en quête d'une demeure stable. Mais nous ne pouvons résister à la tentation de leur livrer le récit personnel de la traversée de l'Atlantique par le Père Urbain et sa colonie religieuse.

Voici le texte de la lettre de dom Urbain, omis dans *La Nouvelle France*

AAQ 7CM États-Unis, vol. 3: 119

Bardstown le 4 septembre 1809

Monseigneur,<sup>65</sup>

J'avoue que c'est bien tard répondre à votre lettre du 12 juin 1806 dans laquelle vous me demandez quelques détails sur notre Ordre, mais je ne doute pas que Votre Grandeur me pardonnera quand elle saura que depuis l'année 1805 j'ai éprouvé revers sur revers. Je suis même encore en ce moment dans de grands embarras et je ne pourrai écrire que brièvement et je demande d'avance pardon pour les fautes.

Le monastère de la Trappe existait longtemps avant saint Bernard. Il était alors de l'Ordre de Savigny, quoique sous le nom de la Trappe. La sainte vie et les miracles de saint Bernard qui fut un des premiers Pères et la plus grande lumière de l'Ordre de Cîteaux ayant rendu cet Ordre éclatant, celui de Savigny, du consentement de tous les membres qui le composaient, se rangea sous la discipline de saint Bernard et embrassa sa réforme. Pendant la vie et longtemps après la mort de ce grand saint, le monastère de la Trappe conserva sa régularité et son austérité, mais peu à peu les largesses de quelques princes ayant retiré ces fervents Religieux de leur état de pauvreté qui était toute leur force et leur soutien, le zèle de la discipline religieuse s'affaiblit et enfin il s'éteignit.

Bien des années aptes, Dieu leur envoya un abbé selon son coeur. (Je crois qu'il se nommait Adam). Il rétablit l'ordre et augmenta beaucoup le nombre des Religieux, quoique déjà les abbés eussent beaucoup dissipé des biens du monastère. Cette nouvelle étincelle de ferveur répandit sa lumière pendant quelque temps, jusqu'à ce que les Religieux ayant nommé un abbé ambitieux, celui-ci, en voulant augmenter les revenus du monastère, finit par le ruiner tant en biens temporels qu'en spirituels. Alors ils se virent bientôt réduits à un très petit nombre et le monastère étant passé entre les mains d'un abbé commendataire, on n'y vit bientôt que des ombres de Religieux qui n'avoient que la tonsure et l'habit.

Louis XIV, à qui appartenait la nomination de cet abbé commendataire, ayant nommé un ecclésiastique nommé de Rancé, celui-ci se contenta pendant plusieurs années à l'exemple

---

<sup>64</sup>Voir *Journal des Visites Pastorales de 1816 et 18 ??*, par Monseigneur Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec. Québec 1903, pp. 69-75.

<sup>65</sup> AAQ 7CM États-Unis, vol. 3: 119

de ses prédécesseurs, de jouir des revenus temporels, sans penser au reste. Tout occupé de ses plaisirs, il passait le tems à la chasse, à voyager etc. Sa curiosité le porta à visiter son Abbaye de la Trappe. Il fut surpris d'y voir un tel désordre qu'on pouvait bien douter, si ceux qui y habitaient étoient Religieux ou voleurs de grands chemins ou tout les deux ensemble. Il était allé à la Trappe par curiosité, mais Dieu l'y conduisoit pour y faire autre chose. Ne pouvant souffrir un tel désordre, il assembla ses Religieux et leur parla de réforme. A ce mot de réforme, ils s'élevèrent contre lui. Dieu l'affermir dans son sentiment et quoique de son propre aveu, il eut une aversion très grande pour l'état Religieux, il persista à parler de réforme. Alors les Religieux le menacèrent de le jeter dans l'eau, ce qui fit un tel bruit que plusieurs gentils hommes de ses amis vinrent lui offrir du secours, ce dont il n'eut pas de besoin. Voyant l'opiniâtreté de ses Religieux, il les fit assembler au chapitre et leur dit que s'ils ne voulaient pas écouter leur abbé, il allait faire parler Louis XIV.

Cette menace les radoucit un peu et ils commencèrent à entrer en composition. M de Rancé leur donna à choisir entre la réforme ou la sortie du monastère avec une pension de 400 £ chacun. Ils acceptèrent tous la pension, mais un nommé Joseph revint peu à près et fut un parfait Religieux. M. de Rancé n'était pas pour cela converti. La grâce le pressa longtemps. Enfin, il se rendit. Il alla faire son noviciat dans le monastère de Perseigne. Après sa profession, il amena à la Trappe quelques Religieux qui lui aidèrent très peu et dont la plus part ne persévérèrent pas. Cependant, celui lui donna lieu de recevoir plusieurs assez bons novices. D'abord il permit le poisson, les oeufs et le beurre, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que cette nourriture n'avoit pas été en usage du tems de nos pères. Il commença par lui-même et dit au frère cuisinier de lui servir au réfectoire seulement des légumes et quelques fois un peu de lait. Les plus fervents se joignirent bientôt à lui, ce qui fit qu'il ne reçut plus de novices, à moins qu'ils ne promissent de vivre comme lui. Par ce moyen, il forma bientôt une communauté. Il ne crut cependant pas dans un siècle ou l'esprit Religieux était si affaibli, pouvoir faire observer notre Règle dans toute sa rigueur, il témoigna bien le désir qu'il avoit de voir ses Religieux vivre comme saint Bernard, mais il n'établit que 3 heures de travail par jour et il permit tous les jours de l'année une légère collation qui consistait en 3 onces de pain et une demi chopine de cidre. Il ne crut pas non plus devoir faire chanter l'office de matines les jours ouvriers. Du reste, il reprit toutes les pratiques de nos Pères et établit une exacte discipline, que son successeur ne soutint pas, car ayant voulu enrichir le monastère, il entreprit de faire valoir une mine de fer qui en était proche. Il consuma tous les bois, appauvrit les Religieux et ébranla beaucoup la régularité qui fut heureusement si bien défendu par le sous-prieur, soutenu des Religieux, que l'abbé fut obligé de renoncer à sa place. oubliais de dire que M. de Rancé ayant obtenu du roi la permission de tenir son abbaye en règle pour lui et ses successeurs, il résigna plusieurs fois sa place, mais le premier se dédit dans peu de jours, les autres moururent presque aussitôt et il ne réussit que peu de tems avant sa mort, à trouver un successeur.

Depuis ce tems jusqu'à la Révolution française, le monastère se soutint dans sa régularité et il y mourut un grand nombre de Religieux en odeur de sainteté.

J'entrai à La Trappe peu d'années avant la Révolution et je remarquai qu'autant ce monastère était estimé au loin, autant il avoit d'ennemis au proche qui firent leur possible pour m'en détourner, si bien que j'étois extrêmement prévenu contre les Religieux en entrant. On m'avoit dit qu'il y avoit 2 abbés et deux partis dans le monastère, qu'on vous traitait à coup de bâtons, que les abbés vivaient tout à leur aise, etc... J'écoutai trop ces discoureurs et à peine étais-je entré que je crus véritablement voir la vérité de ce qu'on

m'avoit dit. Je trouvai 2 abbés mais non 2 partis. Le premier avoit 92 ans et avoit résigné. Il obéissait comme un novice.

La première fois que j'allai au travail, on transportait avec des brouettes de la terre dans le jardin. Le prieur qui était un veillard d'un air fort austère et qu'on avoit averti de mes préventions (je n'avois rien caché en entrant) voulut un peu m'éprouver. On ne parle pas au travail, même au supérieur, sans une grande nécessité. Il me montra avec sa fourche l'endroit où je devois vider ma brouette. Je la penchai à côté de sa fourche, ne croyant pas devoir la vider dessus. Il prit de là occasion de me bien gronder et de l'air le plus austère il se tourna vers moi, tenant sa fourche des 2 mains, comme s'il eut voulu m'en frapper, puis il me dit, fignant d'être bien en colère

Est-ce ainsi que vous obéissez pour la première fois ? Allez au Père Abbé!", puis avançant sa fourche vers moi: "Il vous parlera, mais ce sera avec sa fourche et vous la sentirez."

Vous croiriez peut-être que j'avois alors besoin d'un grand courage. Ce fut au contraire ma lâcheté qui me soutint dans cette épreuve. "C'est bien, me dis-je à moi-même, je crains de faire une longue pénitence, si l'on me perce d'un coup de fourche, elle sera bientôt finie." Malheureusement ce bon père prieur était la douceur même et peut-être aurais-je été assez lâche pour m'en retourner dès que je m'aperçus m'être trompé dans mon attente, si le médecin n'avoit relevé peu après, ma mauvaise espérance, car le jour que je pris l'habit, me voyant attaqué d'un violent crachement de sang, il me prédit (faussement) que je ne vivrais pas un an.

De tous les faux rapports qu'on m'avoit faits nul ne me faisait de peine que ce qu'on m'avoit dit de l'abbé qu'on supposait se nourrir autrement que les Religieux. Je n'eus pas de repos jusqu'à ce que je m'en fusse éclairci et pour cela je déclarai ma pensée au R.P. Abbé même. Il me prouva si clairement qu'ayant continuellement quelque Religieux dans sa chambre, il était impossible qu'il mangeât la moindre chose hors du réfectoire, que depuis de jour cette pensée s'évanouit tout à fait.

Ceux qui veulent se faire trappistes doivent s'attendre à de pareilles tentations. Mais ils ne doivent pas aisément ajouter foi aux discours des fols. Malgré tout ce qu'on m'avoit dit, je ne pus m'empêcher d'admirer la régularité de la Trappe, l'obéissance que des vieillards tout blancs rendaient aveuglément à de jeunes supérieurs. Je me rappelle que le premier novice qui me fut confié avoit 75 ans et moi 22. Cependant, il obéissait avec la plus grande exactitude, quoique souvent mes commandements se ressentissent beaucoup de ma jeunesse et de mon étourderie. J'ai même été depuis (encore laïc) chargé d'un novice prêtre très âgé, ancien directeur de Saint-Sulpice, homme d'une sainteté et d'une prudence beaucoup au-dessus du commun qui était, quoique mon novice, mon professeur de théologie. Si l'on excepte les 2 premières semaines, je puis dire qu'il me déconcertait par la simplicité de son obéissance, quoique je ne croye pas qu'on ait jamais fait passer un novice par de pareilles épreuves, car j'inventais tout ce que je croyais capable de l'humilier et de lui persuader qu'on le méprisait, et véritablement si on n'avoit pas su qu'il le faisait par obéissance, on l'aurait souvent pris pour un fou. Voici les premières paroles qu'il entendit de moi : "Il paroît que vous êtes un pauvre prêtre français qui, ne trouvant pas de quoi vivre dans le monde, venez chercher du pain à la Trappe !"

J'espère que votre Grandeur me pardonnera cette digression que je me suis permis afin que les postulants du Canada, s'il y en a, sachent à quoi ils doivent s'attendre.

Nous vivions tranquillement dans la pratique de notre règle, lorsque la fatale révolution vint nous troubler. Notre ancien Abbé venoit de mourir lorsqu'elle commença et le jeune le suivit de trop près. À la faveur de notre silence, les simples Religieux furent plusieurs mais

sans en entendre parler et je crois que cela eût duré encore longtemps sans la mort de notre Abbé qui fit assembler les Religieux pour lui nommer un Successeur. Ce fut alors que le P. Prieur nous déclara que les voeux monastiques étoient prohibés et que nous ne pouvions plus élire d'abbé. Le Maître des novices quoiqu'instruit de la révolution, n'avoit osé jusqu'alors parler à personne, mais voyant bien que nous ne pouvions manquer de subir le même sort que tant d'autres Religieux, il demanda permission d'aller à Fribourg en Suisse chercher à placer quelques Religieux. Les Anciens qui ne savaient pas la moitié du progrès de la révolution, espéraient encore conserver le monastère et là-dessus, ils s'opposèrent à la demande du Maître des novices qu'ils prévoyaient bien devoir emmener tous les jeunes gens. L'opposition dura longtemps, mais enfin Dieu disposa tout pour sa gloire. Le Prieur qui savait mieux que les anciens, que nous n'avions pas d'espérance de nous soutenir, permit au Maître des novices qui est maintenant Supérieur de toute la réforme, de passer en Suisse. Celui-ci ayant obtenu sa demande, revint à la Trappe d'où il tira 24 Religieux, le Sénat de fribourg ne lui ayant pas permis d'en emmener davantage. Avant de partir nous le nommâmes Abbé, ce que notre général : l'Abbé de Cisteaux, approuva et qui fut ensuite confirmé par le pape.

Dès la même année il nous vint en un jour 25 novices et le nombre augmentant tous les jours, il fallut, comme les Abeilles, faire sortir une colonie. On envoya d'abord en Espagne 2 Religieux ne portant que leur bréviaire. Rendus aux frontières, un Espagnol leur dit qu'à moins d'avoir des ailes comme des Anges, ils ne pouvaient entrer en Espagne. Ils répondirent que leur Supérieur les y ayant envoyés, ils devaient obéir et se présenter, laissant à Dieu le soin de les faire passer. Je ne sois pas le nom de la ville où ils se présentèrent, mais ce qu'il y a de certain, c'est que leur entrée est bien extraordinaire. Comme ils approchaient de la porte de ville, il s'y présenta aussi un Colonel Espagnol qui les reconnut à leur habillement et même il reconnut particulièrement le Supérieur, l'ayant vu à la Trappe en France où il exerçait les fonctions d'hôtelier. "Il est bien juste, mes RR Pères, que m'ayant donné à dîner, j'en sois reconnaissant. Faites-moi donc le plaisir de venir dîner avec moi, leur dit-il." Et par ce moyen, ils entrèrent sans passeport. Ils obtinrent bientôt la permission de faire entrer d'autres Religieux et notre Général leur en envoya plusieurs.

Notre général nous ayant lu au chapitre la lettre du Supérieur d'Espagne, un jeune Religieux de mon âge et qui avoit déjà un pied dans le tombeau se mit à pleurer à la sortie du chapitre, comme nous retournions ensemble à l'infirmerie, car étais moi-même bien malade, non seulement je continuais à cracher le sang, mais étais, outre cela, hydropique, à peine pouvais-je me faire entendre de ceux qui me touchaient. En un mot j'étois déjà condamné à aller dans la même fosse que ce jeune Religieux qui mourut dans 15 jours. Surpris de le voir pleurer, je lui en demandoit la raison (j'avois permission de lui parler quoique je ne fusse que Sous-Prieur, parce que j'étois chargé de lui enseigner le français). Il me répondit qu'il voyait bien que j'allois le quitter parce que notre Supérieur allait fonder plusieurs monastères et que je serois du nombre des Supérieurs qui y seraient envoyés. Je crus que la fièvre lui avoit troublé l'esprit, mais il continua à affirmer ce qu'il avoit avancé. Il me nomma tous les différents Supérieurs dont aucun n'était Prêtre, ni même minoré. La plus part étoient encore au noviciat et les autres infirmes, condamnés à la mort. Il me nomma une montagne de son pays, me disant qu'on y bâtirait un Monastère, que le Roi donnerait tout ce qu'on lui demanderait et qu'on y trouverait plusieurs personnes qu'il désigna et en particulier un ancien novice de la Trappe, nommé dom Charles, ce qui se trouva accompli à la lettre.

Nous n'avions point d'enfans et cependant il me prédit que nous en aurions bientôt un grand nombre. Je lui dis que s'il voulait nommer des supérieurs, il devoit s'y prendre autrement et les prendre parmi les Prêtres et les anciens. J'en désignai un qui avoit été longtems maître des novices mais il soutint que jamais il ne seroit Supérieur. En effet quoiqu'en bonne santé, il mourut peu de mois après. Je lui répliquai qu'il devoit avoir perdu la tête pour me nommer dans l'état où j'étois, mais il persista dans son sentiment, disant que Dieu me rendrait la santé au moment où j'en aurois besoin.

Je ne fis pas plus de cas de ses prédictions que d'un songe et je me contentai de le disposer à mourir saintement, ce qui ne tarda pas beaucoup, étant passé à une meilleure vie avant 15 jours. La veille de sa mort, il me dit que Dieu lui avoit entièrement pardonné ses péchés et il ajouta, en parlant à notre Père Abbé, qu'il étoit assuré de ne pas passer par les flammes du purgatoire. Comme on récitait pour lui les prières des agonisants, il demanda la permission de parler aux novices. Il les encouragea à la persévérance et finit par ces mots : "Malheur, malheur, oui, encore malheur à ceux qui regarderont en arrière."

Je l'assistais dans ses derniers moments parce que notre p. Abbé étoit à dire la Ste messe. L'ayant aperçu rire, je ne pus m'empêcher de lui faire remarquer qu'il ne convenait pas à celui qui dans 4 ou 5 minutes devoit paraître devant Dieu, de rire. "Que voulez-vous, mon Père, me dit-il, comment pourrais-je ne pas me réjouir ? Levez les yeux et voyez le Ciel qui s'ouvre et j'y vais monter." Aussitôt il expira. Il devint dès ce moment plus beau qu'il n'étoit pendant sa santé et jusqu'à son enterrement, il fut aussi flexible qu'avant sa mort.

Après sa mort ses prédictions ne m'inquiétaient pas beaucoup. Cependant j'en crus remarquer plusieurs fois l'accomplissement, mais je n'osais pas en parler à notre Abbé, de peur de me voir nommé Supérieur. Insensé que je suis, je croyais pouvoir résister aux ordres de la Providence et je ne puis pas encore aujourd'hui me soumettre de bon coeur à porter le poids de la supériorité.

Notre Père Abbé ne tarda pas à envoyer des Religieux dans le pays du-dit défunt à Turin en Piémont, ce qui donna bientôt lieu au développement de ses prédictions de la manière suivante. Un des Prêtres de cette nouvelle colonie, en confessant celui qui avoit fait des prédictions, se recommanda à ses prières parce qu'il devoit partir pour la fondation d'Espagne et son pénitent lui répondit qu'il prioit Dieu non, seulement pour la fondation d'Espagne, mais aussi pour celle qui se ferait bientôt dans son pays, sans en dire davantage. (Pour abrégé les répétitions, il est bon de dire ici le nom des différents personnages ci-dessous. Le Supérieur de la fondation du Piémont se nommait François de Sales, le vieux Prêtre confesseur du défunt qui avoit fait les prédictions se nommait Dorothee et enfin le jeune Religieux natif du Piémont se nommait Palémon.) Quelques tems après l'arrivée de ces 2 Religieux dans le Piémont, le Père du frère Palémon l'ayant appris, alla aussitôt leur demander des nouvelles de son fils. Le Supérieur qui étoit encore un jeune novice au temps de ces prédictions, ne connaissait pas le f. Palémon qui ne sortait de l'infirmerie que pour aller au chapitre et à l'Église dans le chœur des infirmes, ainsi il ne put lui répondre, mais le Père Dorothee se souvint alors de ce que le f. Palémon lui avoit dit après sa confession, qu'il prioit pour la fondation qui alloit se faire dans son pays et il fut fort surpris d'apprendre que le-dit f. Palémon fût natif de Turin comme de s'y voir lui-même, après avoir été désigné pour la fondation d'Espagne. Il fit part de ses remarques à son Supérieur, lequel écrivoit à dom Augustin (c'est le nom du Supérieur de toute notre réforme) tout ce qui s'étoit passé dans sa fondation. Dom Augustin, pour nous engager à remercier Dieu, voulut nous lire cette lettre dans le chapitre. A peine eut-il lu les 2 premières lignes que voyant à la lettre tout ce qui m'avoit été prédit, je me crus obligé de déclarer ce que je



savois. Je m'approchai donc de Dom Augustin et je lui dis demandai s'il avoit dit au f. Palémon qu'il fonderait un monastère à Turin. "Non seulement, me répondit-il, je ne lui en ai pas parlé, mais voyant les difficultés que souffrait la fondation d'Espagne, j'étois déterminé à n'en plus faire d'autres". Je lui dis alors, mais à voix basse, ce que contenait la lettre, ce qui l'ayant beaucoup surpris, il me commanda de dire, (tout?) haut, devant la communauté ce que lui seul avoit pu entendre, puis ayant lu sa lettre, le tout y fut conforme. Il sera bon de remarquer qu'à l'époque où cette lettre arriva du Piémont, il y avoit déjà plusieurs autres fondations commencées.

Dom Augustin qui connaissait déjà la sainteté du frère Palémon, voulut absolument que je ne lui cache rien de tout ce que j'en savois. Je lui donnai alors un écrit qui contenait ses prédictions, excepté que n'osai pas me nommer parmi ceux qu'il avoit désigné pour Supérieurs. La crainte de me voir chargé de cet emploi me fit déguiser la vérité et j'essayai de me persuader qu'il suffisoit de dire en riant, que si l'on vouloit faire passer toutes ces prédictions pour des songes, il fallait me placer parmi ceux qu'il avoit nommé Supérieurs. Ce qui fit effectivement rire dom Augustin qui connaissait mon incapacité, mon indignité et mes grandes infirmités car je ne pouvois pas même me tenir sur mes pieds sans soutien. Je voyais clairement l'accomplissement d'une partie des dites prédictions mais je ne pouvois me persuader la vérité du reste, ma faible santé et mes grandes infirmités annonçaient qu'une mort très prochaine.

Je voyais qu'un novice que ce défunt avoit nommé pour Supérieur étoit déjà envoyé en Brabant en qualité de simple Religieux et qu'un autre étoit attaqué d'une maladie mortelle, mais il fallait que la volonté Divine s'accomplît. Le malade guérit et fut nommé Supérieur à Vienne en Autriche. Maintenant il est mort. Le Supérieur du Brabant fut envoyé fonder un autre monastère en Angleterre et ce jeune profès, nommé par le f. Palémon, fut élu à sa place. Ce qui est encore digne de remarque, c'est que ce Supérieur du nouveau monastère d'Angleterre qui étoit aussi du nombre de ceux que le f. Palémon avoit nommé, emmena avec lui, en qualité de simple Religieux, un autre jeune profès encore nommé par le-dit f. Palémon, ce qui sembloit opposé à la prédiction, mais peu après, le fondateur de ce monastère qui étoit un Milord anglais l'accomplit sans y penser. Il arrêta par une tromperie un peu pardonnable dans son motif, ces 2 Religieux lesquels avoient été envoyés en Angleterre pour passer au Canada, puis il écrivit à Dom Augustin que s'il vouloit lui donner ces 2 Religieux, il leur bâtirait un monastère, ajoutant pour condition qu'il fallait que le plus jeune fût Supérieur, ce que D. Augustin lui accorda à la prière de l'ancien qui ne désiroit que de vivre en simple Religieux. (Ce mot Ancien pourroit paraître se contredire avec ce que j'ai dit plus haut que le f. Palémon n'avoit nommé que des jeunes, mais je ne le nomme ancien qu'en le comparant à l'autre qui n'avoit que 22, car lui-même en avoit à peine 30.)

Dom Augustin manquant de sujets voulut choisir d'autres Supérieurs que ceux que le f. Palémon avoit désignés, mais il ne put pas y réussir. Je fus une fois présent lorsqu'il en choisit un, âgé de 50 ans, nommé comme moi Urbain, à qui son humilité ne permit jamais d'accepter cette place. J'étois alors maître des novices, non que j'eusse les qualités convenables, mais parce que les fondations avoient enlevé tous les meilleurs religieux et surtout ceux qui connaissaient mieux la règle. Cette connaissance faisoit tout mon mérite, ainsi malgré mes démérites, je pouvois encore avertir les novices quand ils manquaient à la règle. J'entrai, à l'aide de ma béquille, dans le cabinet de notre supérieur dom Augustin, au moment qu'il parloit au frère Urbain. C'est la coutume de se mettre à genoux pour demander la Bénédiction du Sup., dès qu'on va le voir. Dom Augustin fut obligé de

m'aider à me mettre à genoux, puis aussitôt, sans attendre ce que je voulais lui dire, il m'adressa la parole ainsi : "Il y a longtemps, mon pauvre frère Urbain, que je vous ai dit et redit que jamais vous ne sortiriez de notre Monastère, mais si je vous disois aujourd'hui de partir, que feriez-vous ?" Je pris ce discours pour un badinage et je lui répondis en riant : — " Mon R. Père, je commencerais par vous prier de m'aider à me lever pour voir si je me tiendrais bien sur mes pieds."

— "Mais, ajouta-t-il, si cependant, je vous disois de partir, encore une fois, que feriez-vous ?"

— "Je vous demanderais votre Bénédiction, puis je partirais."

— "Eh bien ! me dit-il en me donnant sa bénédiction, levez-vous au nom du Seigneur et disposez-vous à partir pour la Hongrie."

Je me levai aussitôt sans secours et sans y faire réflexion, quoique depuis 8 ans je fusse très infirme et j'étois si bien guéri que je me mis à courir parce que j'étois fort pressé. Un Religieux qui m'aperçut courir m'en proclama le lendemain au chapitre. Selon la coutume du monastère, celui qui est proclamé au chapitre se prosterne au milieu et ne se relève qu'au commandement du Sup.. Je ne m'aperçus pas encore en ce moment de ma guérison, quoique j'eusse été au milieu du chapitre sans béquille et je n'ouvris les yeux à la vérité que quand je vis qu'on me proclamait pour avoir couru ! Peu après, je partis à pied pour la Hongrie. Depuis ce temps j'ai toujours bien marché.

Tous ceux que le f. Palémon avoit désigné pour Supérieurs l'ont été en effet. 4 fois, dom Augustin en a nommé d'autres à ma place, mais tous l'ont remercié. J'étois chargé de rassembler les Religieux pour la fondation de l'Amérique et de les conduire à Amsterdam, tandis qu'un Religieux du Brabant avoit été nommé leur Supérieur. Je lui écrivis plusieurs fois pour le faire venir à Amsterdam, mais un négociant, fondateur du Monastère du Brabant intercepta mes lettres et il me répondit que si j'emmenais ce Religieux, il abandonnerait la fondation. Ce que dom Augustin ayant appris, il m'envoya des pouvoirs de Supérieur, malgré sa promesse réitérée d'en nommer un autre.

Nous n'élevions point d'enfans au Monastère de la Trappe en France, mais Dieu a encore voulu en ce point, accomplir la prédiction de f. Palémon qui m'avoit assuré que nous aurions bientôt un grand nombre d'enfans, car il y en a beaucoup dans tous nos monastères et on m'en présente tous les jours de nouveaux dont ma pauvreté ne me permet pas de me charger, excepté de quelques pauvres orphelins. Il m'avoit aussi dit que parmi ces enfans, il y aurait d'excellents sujets, mais qu'ils nous mettraient en danger d'une destruction totale. Plusieurs se sont vraiment rendus recommandables par leur vertu et leur science et 3 fois, nous avons été fort ébranlés à leur sujet. En Allemagne, quoique très protégés de l'Empereur et surtout de sa sœur l'Archiduchesse de Prague, les Jacobins de ce pays surent si bien changer la face de nos affaires qu'il fut décidé qu'on nous séparerait les uns des autres et qu'on placerait nos enfans chez divers ouvriers. L'Archiduchesse de Prague, voyant la tempête augmenter vint me trouver et me prier de lui remettre mes enfans dont elle répondait. Nous eûmes bien de la peine à sortir de cet Empire pour passer dans celui de Russie dont le Monarque nous envoya chercher par un de ses officiers avec ses voitures. "Belle réception !" me dira Votre Grandeur. On pourrait dire ici comme le renard de la fable : "Belle tête, mais de cervelle point". Nous fûmes à la vérité très bien reçu de l'Empereur et de l'Impératrice, ainsi que de leur fils régnant actuellement. Sa Majesté ordonna à son 1er ministre de nous donner tout ce que nous demanderions et nous bâtir des monastères. Le ministre promit tout, mais les Jacobins bouleversèrent encore tout. On représenta à l'Empereur que l'hiver approchant, il était impossible de bâtir des monastères

et que d'ailleurs, il seroit plutôt fait de nous en donner de tout faits, puisqu'il y en avoit plusieurs, mais on n'ajouta pas que pour nous y placer, il fallait en chasser les moines propriétaires, ce que nous ne pûmes pas accepter.

Aussitôt nous reçûmes l'ordre de quitter l'Empire sans vouloir même nous donner des passeports, si bien que nous restâmes pendant près d'un mois dans une grande écurie entre les 2 Empires. Je voulus acheter du pain dans la ville la plus voisine, pour cela je demandai à parler au maire de ville. Quand il me vit, il dit en assez mauvais latin que j'étois bien hardi de paraître devant lui et me refusa d'abord toute permission, ensuite il me permit d'acheter un peu de pain, à condition que je ne reçoive aucune charité. Enfin nous reçûmes un passeport, avec défense de passer par ville ni village. On nous donna, pour nous accompagner, cet honnête maire de ville qui ne voulut pas même nous permettre de dire la messe le dimanche. Il est vrai que, peu à peu, il se radoucit et enfin, en nous séparant, il me témoigna beaucoup d'amitié, me disant qu'il avoit toujours regardé les moines comme des paresseux qui mangeaient le bien des pauvres, mais qu'il exceptait les Trappistes.

En Prusse, nous fûmes encore plus maltraités. On nous traita dans les gazettes comme des scélérats, ce dont nous fûmes redevables au fameux Abbé Siès (je ne sais comment s'écrit son nom). Je fus obligé de me sauver sans passeport et, ce qu'on aura peine à croire, nous passâmes au nombre de 8, en habit Religieux sans être arrêtés. On fit passer tous nos enfants à la maison de ville l'un après l'autre. Là on leur fit les plus belles promesses s'ils voulaient nous quitter, mais aucun n'y consentit. (oubliais de dire que presque toutes nos fondations furent détruites à l'approche des Français, mais elles ont été rétablies.)

Enfin, après bien des fatigues, nous arrivâmes à Amsterdam au nombre de 36, sans argent, ou à peu près. Nous affermâmes une vieille maison entre-ouverte des 4 côtés. Nous n'avions pas même de paille pour nous coucher, ni couverture. J'étois malade avant d'arriver et fus bientôt réduit à l'extrémité. 2 Curés nous envoyèrent du pain, un boucher fournit gratis de la viande pour nos enfants et cela pendant 7 mois. La difficulté était de passer la mer. Un négociant d'Augsbourg, qui est maintenant dans la misère sans qu'il me soit possible de le secourir, m'écrivit que je n'avois qu'à m'adresser à son neveu, négociant à Amsterdam et qu'il l'avoit chargé de payer notre passage, ce que je refusai, ne me croyant pas capable d'acquitter une si grande dette. Mais ce négociant m'ayant répondu que j'étois trop scrupuleux et que si je ne pouvois pas rendre, Dieu le rendrait pour moi, je l'acceptai. Depuis il m'a écrit qu'on l'avoit remboursé. J'ignore qui, mais je soupçonne que c'est le Roi d'Angleterre, comme c'était lui qui devoit payer les 6 000 dollars pour la terre que j'ai achetée ici, ce dont la guerre l'a empêché.

(Suite de la transcription telle que parue dans *La Nouvelle France*)

3 vaisseaux partirent presque ensemble (d'Amsterdam) et le nôtre les suivit de peu jours. Le 1er se brisa sur un rocher en sortant du port. Le 2d s'échoua et le 3me repassa à côté de nous tout fracassé et les passagers dans une chaloupe. Dieu préserva le nôtre de pareils malheurs, mais il ne laissa pas de nous éprouver. Notre Capitaine qui était plus ours qu'homme ne prit de provisions que bien juste pour 2 mois et notre traversée fut de 5 mois moins 8 jours. Nous étions au nombre à peu près de 200 passagers. Nous étions parti au mois de mai et par conséquent, nous eûmes toutes les chaleurs à supporter, n'ayant chacun que 14 pouces de largeur pour nous coucher. Dès la 2de semaine, le Capitaine s'étant égaré, on commença à diminuer la nourriture. Un calme continuel en fit retrancher encore davantage. Après cela, nous essuyâmes plusieurs tempêtes violentes. Nous passâmes proche d'un vaisseau dont on ne voyait plus que le haut du mât, le reste étant dans l'eau. On n'en put pas savoir davantage, parce que le Capitaine ne permit pas d'en approcher. Plus de 50 fois le vaisseau pencha de manière à ce que l'eau entraît dedans. Bientôt

notre grand mât se rompît et un autre que je crois qu'on nomme mât de beaupré. Ce dernier enleva plusieurs planches et nous mit en grand danger, surtout les Religieux, parce que le Capitaine qui était hérétique se mit à crier que les moines feraient périr le vaisseau et déjà un grand de passagers qui le valaient bien, menaçaient de nous jeter à la mer, ce qu'ils avoient déjà presque fait peu auparavant parce que j'avois confessé un mourant.

Ne sachant pas où nous étions, nous touchâmes un rocher; mais la brèche fut bientôt réparée. Cependant, un charpentier fut sur le point d'avoir la jambe coupée par un requin. La dernière tempête fut si violente qu'on croyait tout perdu : c'était pendant la nuit, tout le monde dormait, excepté 2 matelots, notre Père Prieur et moi, qui étions sur le pont. Voyant tout l'air en feu et le tonnerre tomber à droite et à gauche à un pied du vaisseau, ensuite sur le pont dont il fit le tour et descendit sous les lits des passagers, excepté dans notre appartement, qui était séparé par une cloison et fermé, le P. Prieur me dit adieu, ajoutant que nous pouvions bien recommander nos âmes à Dieu. J'aurois bien voulu descendre au milieu de mes frères, l'orage ne le permit pas et d'ailleurs, j'étois si malade qu'on était obligé de me porter. Le gouvernail sortit de sa place et quelque remède qu'on y apportât, il se déranger plus de 10 fois avant d'arriver. Nous étions réduits à moins d'une once de biscuit que les vers faisaient remuer et un demi (verre?) d'eau très puante qu'on augmentait un peu quand il en tombait du ciel, parce qu'alors (on se servait de?) celle qui était sur le pont, dans laquelle plus de 100 personnes marchaient les pieds nus, crachaient, &c. La plus part de ces passagers n'ayant qu'une chemise, nous fûmes bientôt tous couverts de petits insectes très incommodes. Enfin, la misère augmenta au point que les passagers se révoltèrent 2 ou 3 fois contre l'équipage du vaisseau. Heureusement que les 1ers étoient sans armes et encore plus sans courage; autrement tout était perdu.

La faim fit prendre aux passagers une cruelle résolution. Ils tinrent un conseil dont le résultat fut que si, à la fin de la semaine, on ne voyait pas terre, on tirerait au sort, à qui seroit mangé par les autres, en commençant par les Prêtres. Ce fut la dernière épreuve de Dieu. Le jeudi, on vit terre et il était temps, car quand nous arrivâmes, il ne restait plus de biscuit, seulement on trouva au fond d'un tonneau un peu de pois, dont chacun prit une poignée qu'il mangea crus. Le Capitaine eut encore la charité d'attendre jusqu'à 7 heures du soir à nous faire apporter des vivres. J'avois été malade à l'extrémité pendant tout le voyage, mais dès que le vaisseau eut atteint une eau plus calme, je me trouvai mieux et dans peu de jours, je fus rétabli.

La suite n'a pas été publiée dans *la Nouvelle France*

Arrivés à Baltimore au nombre de 36, nous étions embarrassés, mais la Providence vint à notre secours. Les Sulpiciens nous logèrent dans leur collège et nous trouvèrent bientôt une maison de campagne qu'un Français leur avoit confiée en partant de l'Amérique. Nous y restâmes à peu près un an, puis nous partîmes pour le Kentucky où plusieurs personnes m'offraient de la terre, mais rien de réel ou au moins rien de convenable. Les uns promirent et ne donnèrent rien et les autres ne donnèrent rien de convenable.

N'ayant pas de quoi faire ce voyage, Monseigneur l'Évêque de Baltimore me pressa de faire une quête, ce qui me coûta beaucoup, mais enfin la nécessité m'y força. Les uns me donnèrent de l'argent et les autres qui apparemment me connaissaient mieux, me dirent des injures. Enfin, moitié argent, moitié injures, je ramassai presque de quoi faire le voyage. J'empruntai seulement 100 dollars pour plus de sûreté et je fis bien car l'eau nous manquant, le voyage fut très long et pénible, étant tous les jours plusieurs fois obligés de descendre dans la rivière pour soulever notre bateau avec des leviers. Nous avions 2 bateaux, mais voyant bientôt que l'argent voulait manquer, j'en vendis un, je n'y gagnai rien, car l'autre ne suffisait pas, les uns couchaient dessus et les autres dedans. Outre cela, n'ayant pas le moyen de fournir à la communauté des vivres nécessaires parce que la pluie

avoit gâté notre biscuit, 30 tombèrent malades et moi je l'étois en partant. (Je crois vous avoir déjà dit que notre bateau s'était entrouvert une fois et que dans une autre circonstance, nous avions été prêts à périr, ainsi, je ne le répéterai pas ici). Arrivés à terre, il me fut impossible de payer les voitures nécessaires. Ainsi j'envoyai un de mes frères avertir le missionnaire, lequel engagea plusieurs catholiques à se charger de notre bagage. Ce transport dura 15 jours pendant lesquels quelques anabaptistes voisins de la rivière essayèrent un soir à nous faire périr. Ils nous attaquèrent avec de grosses pierres, assez capables d'enfoncer notre bateau et peu s'en fallut qu'un de nos frères et moi n'en fussions victime. Je restai le dernier, c'est-à-dire avec la dernière voiture parce que j'étais malade. Je fus bientôt hors d'état de me tenir à cheval, mais un médecin que le missionnaire avoit envoyé au devant de moi, m'ayant dit qu'il ne croyait pas que dans 8 jours il y eût un de mes frères vivant, je voulus au moins mourir au milieu d'eux, ainsi, sans écouter aucun avis, je partis. Je ne tardai pas à tomber, mais le médecin qui me veillait de près, me soutint, de sorte que je me fis peu de mal. En arrivant je trouvai tout le monde bien malade, excepté 3. Deux jours après, le Sous-Prieur que j'avois fait transporter, ainsi que le Prieur, comme étant les plus malades, chez le Missionnaire, mourut et le Prieur ne lui survécut que d'un jour. Tout le monde regardait la colonie comme perdue, mais Dieu en {disposa?} autrement. Je ne perdis que les Prêtres et tous les autres guérèrent. Dieu m'a envoyé 3 autres Prêtres de notre ordre dont un est mort, il est vrai, mais il l'a remplacé par le F. Marie-Bernard et un autre. Il m'a aussi envoyé plusieurs bons novices dont quelques-uns ont fait profession et dernièrement le P. Prieur a reçu à St-Louis un Grenadier français qui, il y a 9 ou 10 mois, était un parfait impie. Il se rencontra par hasard, comment disent ordinairement les hommes, mais pour parler avec plus de vérité, conduit par Dieu, dans une maison où j'étais arrêté. Quand il me vit, il ne manqua pas de parler contre la Religion et surtout contre les Prêtres. Il s'emporta même de la manière la plus scandaleuse en disant que, il s'était trouvé à l'église lorsque le seul Prêtre des Illinois défendit dans son sermon de se trouver à un bal où ce malheureux avoit invité toute la jeunesse, même des villes voisines, il l'aurait souffleté dans l'Église. Je lui demandai quand il voudroit se confesser de ses impiétés. Il me répondit qu'il n'avoit pas été à confesse depuis 25 ou 30 ans, mais que rien ne pressoit et qu'en attendant, il envoyait les Prêtres et surtout les moines, à tous les Diables. Je lui pris la main en lui disant qu'il devoit auparavant se faire Trappiste. Ce discours le fit sauter en arrière. "Moi, Trappiste, dit-il, j'aimerois mieux me jeter dans l'eau. Au diable, au Diable tous les Trappistes ! Moi Trappiste, non, jamais ! Ce sont des ... !" Il cria contre moi plus d'une ou même 2 heures, mais je continuai toujours en riant, à lui dire qu'il fallait se faire Trappiste et qu'il le seroit malgré lui. Plus je lui parlais, plus il me contredisait, mais une voix intérieure plus forte que la sienne le pressoit de se rendre, comme il me l'a avoué depuis, ajoutant qu'il ne crioit tant que pour étouffer sa conscience. Nous nous retirâmes le soir chacun de notre côté. Depuis ce jour, il n'eut pas de repos et il en tomba malade. Peu de jours après, passant par Ste-Geneviève, lieu de sa demeure que j'ignorais, pour y voir un nommé Beauvais, le 1er à qui je m'adressai me conduisit chez un autre Beauvais, frère de celui que je cherchais et était dans cette maison que Dieu tenait ce pauvre Grenadier malade et qu'il voulait achever sa conversion que lui seul avoit commencé. Il demanda aussitôt à me parler en particulier, mais j'étais si pressé que je fus obligé de passer outre, lui promettant de revenir. Mon guide me pressoit beaucoup de me rembarquer, mais Dieu l'arrêta lui-même. Alors j'eus le temps de voir ce soldat. Comme il était en compagnie, je n'étais pas libre, mais j'amenai doucement le discours sur la Religion et en particulier sur la nécessité de la confession. Il

ne manqua de dire qu'il ne savait plus ce que c'était et je attendais que cela. Aussitôt je le pris par la main et lui dis, comme en badinant, mais très sérieusement, de passer avec moi dans le jardin et que je saurais bien le faire se confesser. Aussitôt il m'avoua en gros toute sa vie. Il me dit qu'il trahissait sa conscience en criant après moi, mais que malgré ses efforts, il sentait que j'avais raison de lui dire qu'il avait besoin de se faire Trappiste. Je ne savais encore que penser de sa conversion, mais étant entré dans plusieurs maisons, chacun me dit comme s'ils s'étoient donné le mot : "Il semble que vous voulez un Trappiste de Lagrave (c'est le nom du soldat), on ne le reconnaît plus depuis le jour où il vous a tant dit d'injures."

Quand nos frères sont arrivés à St-Louis, il les a joints. Considérant qu'un si grand corps d'une complexion délicate aurait de la peine à soutenir la pénitence, je lui avais dit d'entrer dans notre tiers-ordre, mais il demanda au P. Prieur de l'admettre dans le grand -ordre, ce qu'il lui accorda pour l'éprouver. J'ai reçu plusieurs fois de ses nouvelles et toujours en sa faveur. C'est, au sentiment du P. Prieur, non seulement le meilleur novice, mais il le préfère à plusieurs profès. Le vieux Grenadier Trappiste, sous la discipline d'un autre grenadier Trappiste, vient de me prier de le laisser parmi les Religieux, (... .. pas assez de pénitence pour lui dans le tiers-ordre. Je crains?) cependant un peu pour lui. Il y a un empêchement à sa profession, parce qu'il est endetté de près de 200 dollars et nous ne pouvons pas recevoir à profession ceux qui sont dans ce cas, mais j'espère m'arranger avec ses créanciers, quand je serai dans le pays, ce qui ne doit pas tarder, car je viens aujourd'hui d'envoyer ferrer les chevaux et réparer la voiture, espérant partir cette semaine, pourvu que je trouve quelqu'un qui veuille me servir de caution auprès de mes créanciers qui ne sont pas encore tous payés.

Voici, Monseigneur, en Abrégé, ce que Votre Grandeur me demande. Malheureusement elle n'y trouvera pas beaucoup de choses édifiantes comme elle l'espéroit. Cependant l'exemple de ce soldat qui est mot pour mot tel que je l'ai écrit, pourra ranimer l'espérance de quelques pécheurs, car il y en a peu qui aient pu le surpasser en impiété. Dieu veuille qu'il persévère, ce que je l'espère par le secours de vos prières.

Je pense que vous avez reçu ma dernière, dans laquelle je vous marquai que nous avions été contraints de quitter le Kentucky. Presque toute la communauté est rendue près St-Louis. Tous s'y portent bien et ils ont déjà construit un moulin, bâti quelques maisonnettes et labouré selon leur besoin. Ils trouvent le pays fort à leur goût. J'espère partir pour le même pays dans 3 ou 4 jours avec 10 ou 12 de mes confrères ou élèves qui sont restés avec moi ou qui se sont réunis à la communauté depuis peu. J'ai changé une partie de ma terre du Kentucky pour une autre au pays des Illinois près de Cahokias. Je prends la liberté de recommander ce petit établissement à vos ferventes prières et à celles de vos bonnes Ursulines que je n'oublie pas dans mes faibles prières.

C'est dans les sentiments du respect le plus grand que j'ai l'honneur d'être, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

Urbain Guillet, religieux

Près de Bardstown le 23 7. bre 1809.

Cette lettre a été si précipitée et si souvent interrompue que j'ai besoin de réclamer votre indulgence, Monseigneur, pour les fautes dont elle est remplie.

Ma demeure sera désormais près Cahokias, dans le territoire des Illinois.

Dom Urbain conclut sa lettre en racontant sa première tentative infructueuse d'établissement dans le voisinage de Baltimore, puis il annonce à l'évêque de Québec le départ déjà réalisé de ses frères du Kentucky.

La lettre qui va suivre<sup>66</sup> raconte avec tant d'exactitude les faits et gestes de Dom Urbain et de sa communauté, qu'il n'est pas besoin d'en tracer un récit distinct. Tout au plus ajouterons-nous, par-ci par-là, quelques notes destinées à venir en aide à la mémoire ou à donner plus de clarté à la narration.

Monseigneur,<sup>67</sup>

Cahokias, le 14 Xbre, 1809.<sup>68</sup>

Monseigneur,

Votre Grandeur ne s'est pas trompé en pensant qu'une lettre datée de 28bre ne me trouverait plus au Kent., car j'en suis parti le même jour. Il paroît qu'à cette date mes 2 dernières n'étoient pas parvenues. La dernière était fort longue et contenait, conformément à la demande que vous m'en avez faite, il y a longtemps, un petit détail de notre réforme. Il m'est impossible de vous marquer au juste la date de l'incendie de notre monastère. Tout ce que je puis dire c'est qu'il est arrivé vers la fin du mois de Xbre 1808. Grâce à Dieu, notre horlogerie n'y était pas encore transportée, du moins il n'y en avoit qu'une très petite partie. Le feu n'a consumé aucun instrument de prix, excepté une bonne boussole d'arpenteur qui nous servirait bien en ce moment. Il n'y avoit que 3 horloges dans la maison brûlée et on en a sauvé une. Le feu a encore consumé les livres que le P. Prieur avoit transportés, c'est-à-dire le quart de notre bibliothèque, mais les meilleurs. On a retiré 11 volumes, dont 7 des conférences d'Angers. Nos habits, nos couvertures de lit, outils de charpentier, &c., batterie du cuisine, nos provisions de bouche, &c. ont éprouvé le même sort que la maison, dont il n'est resté que les cendres, excepté quelques pommes de terre qui étant au fond de la cave n'ont été que cuites et qu'on a mangé pendant 2 jours.

Quand même le fr. Mar-Bernard vous aurait dit que nous allions nous diviser, je ne lui en saurais pas mauvais gré. Il pouvait le croire: car pour tranquilliser ceux qui voulaient nous retenir dans le Kentucky, je ne disois pas un mot pour détruire le faux bruit de notre division, qui était cru de plusieurs et que le fr. M.-Bernard, qui craignoit beaucoup les travaux inséparables d'une nouvelle fondation, aimoit à se persuader, dans l'espérance de rester dans le Kentucky, ce qu'on ne doit pas blâmer en lui.

Il n'est que trop vrai, Monseigneur, que tant que nous ne serons pas fixés, nous ne ferons aucun bien et cependant, nous sommes encore divisés, parce que le P. Prieur, que j'avois envoyé devant, avec la plus grande partie de la communauté, étant tombé malade avec tout son monde excepté les enfans, ils sont tous restés du côté de St-Louis<sup>69</sup>, où l'on m'avoit prêté 2 grandes maisons et 120 arpents de terre et quoique plusieurs se rétablissent, ils ont à peine commencé quelques

---

<sup>66</sup> Partie de Cahokia le 18 décembre 1809, cette lettre ne fut reçue à Québec que le 31 janvier 1810; le port en avait coûté 25 sous. Le nom de cet ancien poste de mission des prêtres des Missions Etrangères du Séminaire de Québec s'écrit aujourd'hui Cahokia au singulier. Comme il désignait primitivement l'habitat de la tribu Sauvage des Cahokias ou Tamarois, on l'écrivait autrefois au pluriel : "Cahokias", ou 'aux Cahokias' i.e. au pays des Cahokias. Le Père Meurin dernier survivant de la Compagnie de Jésus dans la Louisiane, fut chargé des missions de la rive gauche du Mississipi après le départ des prêtres de Québec. Il avait choisi le bourg de Cahokia pour le lieu de sa résidence.

<sup>67</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 120

<sup>68</sup> Dans le coin de gauche au haut de la lettre le correspondant a écrit ce qui suit : Mon adresse sera désormais : Prés Cahokias, dans le comté de St-Clair, au territoire Illinois. Cependant, puisqu'il paraît que je serai obligé d'envoyer quelqu'un, ou peut-être d'aller moi-même au Congrès, je vous prie d'adresser votre prochaine lettre à Baltimore comme il suit : Urbain Guillet, au collège Ste-Marie, Baltimore, recommandé à Mr Chevigné au-dit collège."

<sup>69</sup> A Florissant, situé, comme St-Louis, sur la rive droite ou ouest du Mississipi.

petites maisonnettes du côté de Cahokias<sup>70</sup>, qui est notre vraie demeure, quoique nous n'y possédions que 400 arpents. Le fr. Marie-Bernard est resté avec les enfants et 2 Religieux, attendent du côté de St-Louis que les maisons soient finies, ce qui demande encore un mois, car il n'y a pas 3 semaines que plusieurs couchaient encore sous la toile de notre voiture.

Je remercie votre Grandeur des éclaircissements qu'elle m'a donné sur le mariage du malheureux X. Je vois que c'est un bien mauvais sujet qui n'a d'autre parti à prendre que de quitter sa nouvelle femme.

Mes Frères très sensibles à votre souvenir, me prient de vous présenter leurs respects et de vous dire qu'ils se font un devoir de prier pour votre Grandeur. Quand à moi, quoique je m'acquitte de ce devoir plus de 10 fois par jour, je vous avoue que je n'ai pas encore pu dire la messe de ce mois, parce que je suis depuis plusieurs jours à Cahokias pour l'affaire mentionnée ci-dessous et que pour punir les habitans de cette ville, je leur ai promis de ne pas leur dire de messe jusqu'à ce qu'ils aient refait le toit et les fenêtres de leur Église<sup>71</sup>. Le Gouverneur des Illinois, quoique non Catholique, nous aime beaucoup et c'est principalement lui qui me retient ici. Il fait son possible pour engager le gouvernement à (augmenter?) notre terre et m'offre des lettres de recommandation dont il voudroit que je sois porteur.

Je passe maintenant à notre voyage. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit de celui du P. Prieur, qui était parti au printemps en batteau. Voyant l'impossibilité de nous établir près St-Louis et attiré par la beauté de la solitude et la bonté de la terre que nous possédons du côté des Illinois à 9 milles de Cahokias, il s'y est transporté avec les plus forts. La multiplicité des travaux qui les ont occupés du côté de St-Louis ne leur ayant permis de se transporter à Cahokias que fort tard, ils ont eu à peine le temps d'y bâtir une pauvre cabane pour se retirer après avoir passé le jour à faucher du foin pour épargner notre grain. Ils auraient dû auparavant creuser un puits et le défaut de cette précaution les a conduits aux portes de la mort, n'ayant eu pour boisson que l'eau d'une rivière si remplie de gros poissons qu'ils y meurent en grand nombre et rendent l'eau capable d'empoisonner ceux qui en font longtems usage. Aussi, à mon arrivée, je les ai trouvés tous bien malades.

Nous sommes partis par terre<sup>72</sup> au nombre de 3 Religieux et 8 enfants et leur maître avec 40 bêtes tant chevaux que boeufs et vaches. Ceux qui s'étoient tant opposés à notre départ, revenus de leur erreur, étoient les 1ers à nous encourager, mais c'était bien tard et ils ignoraient que par leurs coups de langue, ils nous avoient mis dans la nécessité de partir sans avoir l'argent nécessaire. Le temps fut très beau pendant 3 semaines, mais si chaud que la poussière et la disette d'eau nous firent beaucoup souffrir. Notre meilleur cheval tomba malade en partant et resta 2 jours couché sans manger ni boire. Vers le milieu du voyage, plusieurs montures fatiguées et le dos écorché, refusèrent leur service et il fallut l'un après l'autre marcher à pied. Une roue de la voiture se brisa en 12 morceaux ; 2 fois la voiture renversa dans des chemins détestables ; une fois elle défonça. Un grand nombre de coquins qui passaient à la Louisiane nous accompagnaient souvent; ils nous volaient quand ils pouvaient et ils tarissaient les sources; leurs bêtes, auxquelles ils ne donnaient pas de grain, la nuit, se jetaient sur les nôtres. Les paysans qui demeuraient en

---

<sup>70</sup> C'est-à-dire sur la même rive gauche du fleuve que Cahokia, mais à une distance de neuf milles de la bourgade de ce nom.

<sup>71</sup> Il s'agit de la petite église érigée vers 1736, par les missionnaires du Séminaire de Québec et dédiée, comme leur Séminaire, à la Sainte Famille. Cette antique église est encore debout et le prêtre qui la dessert actuellement, le révérend Robert Hynes, en intéressant à son oeuvre quelques amis de l'archéologie, a réussi à restaurer cette relique de l'apostolat français en Amérique.

<sup>72</sup> Il s'agit maintenant du voyage de Dom Urbain de Casey-Creek aux Cahokias.



petit nombre sur la route semblaient s'être donné le mot pour vendre leurs denrées 3 fois plus qu'elles ne valaient. Ces retardements, joints à la cherté des vivres, épuisèrent si bien notre bourse que, sur la fin du voyage, nous fûmes réduits à partager un petit biscuit entre 4 et qu'il me manqua 9 sous pour payer la traversée de la rivière de Cahokias.

Le voyage dura un mois. La dernière semaine fut heureusement pluvieuse, car déjà nos bêtes à cornes et plusieurs chevaux ne voulaient plus suivre. En récompense, les hommes souffrirent, parce que nous couchions sous une toile très mauvaise. Je fus cependant seul attaqué de la fièvre (elle ne dura que 2 jours), ce qui n'était pas surprenant, car j'étais obligé de veiller presque toutes les nuits et j'avois fait au moins 3 fois le voyage, parce que chaque fois qu'on s'arrêtait et qu'on partoît, ou que des bêtes étrangères se mêlaient parmi les nôtres, j'étais obligé de les compter et que souvent elles se mêlaient à moitié comptées, ce qui me faisait d'autant plus aller et venir que nos bêtes ne s'accordant pas ensemble, nous étions divisés en 4 bandes à 1/4 de mille de distance l'une de l'autre et que je n'avois que 3 personnes raisonnables, les enfants ayant autant de besoin d'être veillés que les chevaux. Enfin, nous arrivâmes sans pain et sans argent à Cahokias, où j'avois heureusement un bon ami<sup>73</sup>. Le 1er que j'y rencontrai m'annonça que notre P. Prieur était bien malade.

Quoique cette nouvelle ne fût pas agréable, je croyais en être quitte pour un malade, mais, en approchant du monastère, je trouvai bien autre chose. aperçus un Prêtre, la mort peinte sur la figure, qui portait avec peine à d'autres plus malades que lui, un peu de soupe qu'il avoit faite avec encore plus de peine. Tous étoient dangereusement malades et couchés dans une pauvre baraque où le vent entraît de tous côtés, sans fenêtres ni cheminées, 3 mauvaises planches suspendues sur une marmite composaient toute la cuisine. Nous étendîmes du foin par terre que nous recouvîmes avec la mauvaise toile qui nous avoit servi de tente pendant le voyage et la toile qui couvrait notre voiture servit de toit. Ce fut là le logement de ceux qui arrivaient. Ils avoient commencé un puits, mais les forces leur manquant, il était resté imparfait. Nous l'achevâmes et, en attendant, je fis mettre dans l'eau de bon vinaigre que j'avois apporté pour corriger la mauvaise eau de la route. Je leur procurai les soulagements dont je fus capable et, en particulier, de bon pain que mon ami de Cahokias, Nicolas Jarrot, leur a fourni jusqu'à ce jour, sans en vouloir accepter le payement. La plus part se rétablissent et avec le service des 3 Religieux que je leur ai amenés, ils commencent à bâtir. Il n'y a plus que le P. Prieur, un autre Prêtre et un f. Convers qui soient bien malades. Dans la maison du fr. Ma. Bernard il n'y a qu'un fr. Convers malade.

J'ignore pourquoi le fr. M. Bernard ne (vous à?) pas répondre, car je lui ai remis votre lettre il y a longtemps. Peut-être que son confesseur, qui ignore les raisons pour lesquelles je lui ai permis de vous écrire de tems en tems, lui en aura fait un crime, parce que cela est très rare dans le monastère et il est le seul à qui aie donné cette permission. Je suis en ce moment dans le monastère du côté de Cahokias, ainsi je ne puis parler au f. Ma: Bernard.

Je voudrais bien pouvoir me transporter à Québec pour un jour et y consulter votre Grandeur, car jamais je n'ai été aussi embarrassé qu'en ce moment. Nous sommes sur une terre excellente, près la rivière à l'Abbé, 9 milles au-dessus de Cahokias et ce que nous possédons de terre est beaucoup trop resserré pour notre établissement<sup>74</sup>. Le Gouverneur des Illinois, qui était mon voisin dans le Kentucky et mon grand ami, tous mes confrères avec qui je suis en ce moment, en

---

<sup>73</sup> Monsieur Nicolas Jarrot, le généreux bienfaiteur de la communauté, ancien économiste du Séminaire de Saint-Sulpice, qui, au lieu de rester à Baltimore, était venu s'établir à Cahokia, où il demeurerait depuis quelques années.

<sup>74</sup> Les 400 arpents concédés par M. Nicolas Jarrot ; il aurait voulu, d'après son biographe, en acquérir 4,000 arpents de plus sur les terres du voisinage.

général tous mes amis me conseillent de demander de la terre au gouvernement. Quoique je n'aime pas faire cette demande, je n'ose pas contredire tout ce qu'il y a de plus respectable et , je pourrais dire, tous les habitans des Illinois et de Louisiane, car tel est le voeu public et déjà j'ai couché sur le papier une pétition, mais il y a bien difficultés : 1°- le Tout le monde me conseille d'aller, en persone, présenter ma pétition au Congrès et il me paroît bien dangereux de m'éloigner de mes frères avant qu'ils soient réunis, ce qui ne se peut faire jusqu'à ce que le Mississipi soit bien pris et il faudroit partir tout de suite. Je voudrois écrire, mais on m'assure que ma présence est nécessaire, parce qu'il y aura des difficultés à lever; 2°- Plusieurs, mais ce ne sont pas les mieux instruits de l'esprit du gouvernement, sont d'avis de demander la terre gratis; et ceux qui ont été déjà membres du Congrès, qui par conséquent, en connaissent l'esprit, me disent que c'est le moyen de ne rien obtenir, tandis que, je n'éprouverai aucune difficulté en demandant à acheter à 10 ou à 12 ans de crédit. En prenant le 1er parti, les plus puissants auprès du Gouvernement ne veulent pas s'en mêler, se croyant certains d'un refus, au contraire, en suivant le second, je suis assuré de leur protection. Mais comment oserai-je m'endetter? Il est bien vrai que je suis assuré d'avoir en ce moment la terre à 2 piastres l'arpent et de pouvoir, dans 4 ou 5 ans, en revendre une partie 8 ou 9 piastres, ce qui me suffirait pour payer celle que je garderais, mais, encore une fois, la dette sera certaine et quoiqu'il me soit facile d'obtenir un autre délais, il faudra un jour payer, tandis que la vente que j'espère faire, quoique très probable, n'est pas certaine. 3°- Je n'ai pas une piastre et le temps manque pour en chercher, car il faudroit partir sans délai. Je ne puis faire le voyage seul, ce qui double la dépense et nous n'avons d'habits ni l'un ni l'autre. Outre cela je ne puis partir avant de payer 145 dollars que le P. Prieur doit acquitter avant Noël, parce qu'étant arrivés trop tard pour semer, notre maïs a gelé avant d'être mûr, ce qui l'a obligé d'en acheter pour 145 piastres. J'ajouterais bien, s'il me convenait (de?) me plaindre, la, rigueur de la saison, qui ne s'accorde pas avec mes rhumatismes. Je ne suis encore déterminé à rien et j'attends le Gouverneur que la glace retient à St-Louis. Il a essayé hier 3 fois à passer avec 20 hommes, mais les glaçons emportaient la barque. Si je reste ici et que l'affaire ne réussisse pas, tout le pays me blâmera. Si j'entreprends le voyage, ceux qui ont tant crié après moi s'en scandaliseront et diront qu'ils avoient raison de m'appeler coureur<sup>75</sup>. Dieu seul sait combien (si je ne me trompe) je déteste les voyages et la compagnie du monde. Quelque soit le succès de cette pétition, nous sommes déterminés à rester près de Cahokias sur nos 400 acres de terre et peut-être que si le gouvernement ne fait rien, nous pourrons en acheter dans la suite, car nous sommes ennuyés des voyages dans lesquels on n'observe nécessairement la règle qu'à demi.

.J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments du plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur,

fr. Urbain

P. S. oubliais de répondre à l'article des messes. Comme j'espère que les dernières seront finies avant 6 semaines, je serai très obligé à Votre Grandeur si elle peut m'en envoyer, ce qui pourra toujours se faire par la même voie que la dernière fois.

Mon adresse sera désormais : Près Cahokias dans le comté de St-Clair au territoire illinois. Cependant puisqu'il paroît que je serai obligé d'envoyer quelqu'un, ou peut-être d'aller moi-même au Congrès, je vous prie d'adresser votre prochaine lettre à Baltimore, comme il suit : Urbain Guillet, au collège Ste-Marie à Baltimore, recommandée à Mr Chevigné au-dit collège.

\*

\* \*

---

<sup>75</sup> Nous verrons plus tard que son vénérable correspondant, l'évêque de Québec, n'était pas loin de partager ce sentiment.

Avant de faire part au lecteur des prochaines lettres du Père Urbain, il ne sera pas sans intérêt de décrire brièvement l'endroit où il aurait voulu donner à ses frères une demeure permanente.

C'est un lieu historique, ou plutôt préhistorique, habitat et puis cimetière d'innombrables générations indigènes, dont l'immigration, comme celles des Aztèques du Mexique et des Troglodytes du Colorado, bien antérieure à l'ère colombienne, se perd dans la nuit des temps. Ils n'ont pas de nom propre dans l'histoire, ces peuples qui, pour avoir précédé dans le Nouveau-Monde les Aborigènes rencontrés par les premiers découvreurs, n'étaient cependant pas leurs ancêtres<sup>76</sup>. Les monticules artificiels qui, jusqu'au milieu du dernier siècle, surgissaient de partout dans cette vaste et fertile plaine abritée contre les inondations du Mississipi, appelée l'*American Bottom* (le Fond Américain), c'étaient jadis les temples, les théâtres du culte, ou les mausolées des grands hommes de ces nations disparues. C'est de là que vient à ces tribus inconnues leur nom de *Mound Builders* (constructeurs de monticules), comme celui de *Cliff-Dwellers* (habitants des falaises) a été donné aux occupants préhistoriques des Canyons du Colorado. Ces *mounds* ou monticules s'échelonnaient dans le voisinage et le long des rivages de la rivière Cahokia et du Mississipi. On en comptait environ soixante-dix à l'époque de l'établissement des Trappistes. Quelques-uns de ceux qui restent n'apparaissent que sous le forme de protubérances au milieu des champs cultivés, ou comme sites de résidences. On a dû en niveler un grand nombre pour tracer des voies ferrées; ceux qui, sur la rive opposée, occupaient jadis l'emplacement de Saint-Louis, ont été aplanis dans la prolongation des rues de la grande ville. Mais la principale pyramide de ce groupe se dresse encore dans la majesté de ses proportions colossales, dominant de loin la vallée du " Père des eaux." C'est un vaste parallélogramme, dont le plateau le plus élevé se dresse à une hauteur de 100 pieds au-dessus du niveau de la plaine. Son grand axe (sa plus longue arête horizontale) mesure 998 pieds; son petit axe, 721 pieds; son aire, c'est-à-dire la surface plane du terrain qu'il occupe est de 16 acres, 2 roods<sup>77</sup> et 3 perches, dimensions supérieures à celles de la grande pyramide de Chéops, en Egypte (746 pieds carrés) et à celles du monticule-temple de Mexico (680 pieds carrés), dont la pyramide de Cahokia a, à peu près, la configuration. L'accumulation d'une telle masse de terre a dû demander de longues années et des milliers d'ouvriers. Ceux qui ont érigé à Waterloo le monticule-souvenir de la grande victoire savent quelles sommes de travail et d'argent coûte pareille entreprise.

Ce fut donc un site éminemment historique que celui où le futur fondateur de Bellefontaine voulait établir son monastère de Notre-Dame de Bon-Secours en Amérique. Non seulement les colons primitifs du Nouveau-Monde en avaient fait le centre d'un empire florissant; non seulement il avait servi de demeure à une race subséquente qui n'avait pas gardé le moindre souvenir de ses devanciers; mais aussi, dit un historien récent, "l'intrus au visage pâle, l'usurpateur européen, avait rendu mémorable ce Fond américain. Cet endroit avait été le champ clos de la contestation nationale pour la suprématie dans le monde occidental. Tour à tour l'Espagnol, le Français, l'Anglais et l'Américain y avaient lutté pour la maîtrise de l'Ouest. Ici, de Soto et ses cavaliers au costume éclatant avaient planté l'étendard de Castille et d'Aragon; ici, le prêtre jésuite et l'aventureux coureur des bois avaient traité avec le Peau-Rouge et réclamé le bassin du Mississipi pour la belle France; ici, l'insatiable Anglo-Saxon avait supplanté la bannière des Bourbons par celle de Saint-Georges et du Dragon; et ici encore, l'intrépide et patriotique 'Washington de l'Ouest', le colonel George Rogers Clark et sa petite bande héroïque de carabiniers

---

<sup>76</sup> Parmi les preuves de la diversité d'origine de ces Américains préhistoriques et des Indiens de l'ère moderne, il convient de signaler l'ignorance de ceux-ci de l'étoile polaire et, par conséquent, des points cardinaux. Aptés, en effet, à se conduire en plein jour d'après le soleil l'aspect du ciel étoffé ne dit rien aux Peaux-rouges sur la direction à suivre. Chez les autres, au contraire, on trouve la connaissance de l'orientation au moins élémentaire. La grande pyramide de Cahokia est orientée exactement sur les quatre points principaux de la boussole et il paraît qu'il en est de même de celles du Mexique et de l'Égypte.

<sup>77</sup> *Rood*, mesure superficielle anglaise équivalant à un quart d'acre.

virginiens avaient arboré le drapeau étoilé et rayé (*Stars and Stripes*) et conquis le territoire du Nord-Ouest à la République naissante<sup>78</sup>.

L'humble religieux n'ambitionnait, certes, aucun rôle dans ce *pageant* historique. Et cependant son passage en cet endroit n'a pas échappé à l'oeil vigilant de Clio. Quelque bref qu'ait été le séjour des Trappistes dans cette "Prairie du Miroir"<sup>79</sup>, guère plus de trois ans (depuis novembre 1809 à mars 1813), leur nom s'y est perpétué, car le plus grand des monticules, celui-là même où ils avaient placé leur habitation temporaire, porte depuis lors le nom de *Monk's Mound* (le monticule des Moines). C'est là qu'ils avaient dressé leur très modeste chapelle et que, se levant chaque nuit, malgré les fatigues de leurs rudes journées et l'état délabré de leur santé, ils psalmodiaient l'office divin, puis, à l'aurore, offraient le sacrifice du salut au seul vrai Dieu sur ces sommets jadis profanés par le culte de Satan.

Un touriste américain, qui visita cet endroit en 1811, signale l'existence du jardin potager des moines sur le plateau en forme de tablier qui précède le plateau supérieur de la pyramide. C'est dans ce jardin, sans doute, qu'on avait mis en terre tout ce que le bon Père Urbain avait demandé un jour par lettre à son frère Ambroise: "des pépins et des noyaux de toute espèce, pêches, prunes, cerises, poires, pommes, etc., des châtaignes, des graines de légumes et de céréales, orges, millets, citrouilles, salsifis, carottes, tous les éléments d'un bon potager".<sup>80</sup> Si, par le même courrier, il demande l'envoi de deux bons chiens forts, de la plus grosse espèce, c'est "pour la garde de son exploitation"; car on sait que la race canine n'est pas, par instinct, la gardienne désintéressée des jardins en général et des plates-bandes en particulier.

Bien que voué, par sa règle, à une vie monastique, le Père Urbain, dont la frêle enveloppe abritait une âme d'apôtre, ne put rester insensible au spectacle de la détresse spirituelle des populations qui l'entouraient. Plus tard, durant un séjour à Washington, pour obtenir de la part du Congrès la garantie de la propriété de ses terres, c'est auprès des rares membres de sa famille selon la chair qu'il exercera son zèle. Il écrira d'abord à son frère Ambroise, que l'influence du milieu et des doctrines perverses dont la société française était alors infestée avait entraîné dans l'incrédulité et les plus graves désordres. Réfugié de nouveau en France, auprès de son frère cadet Emmanuel et de sa mère, après avoir visité l'Amérique pour y acquérir une fortune aussi promptement perdue que ramassée, le prodigue reçoit de son charitable frère une lettre vraiment apostolique pour l'engager à mettre au-dessus de tout le salut de son âme. Puis ce sera au tour de sa mère, qu'il n'avait jamais encore vue, d'être l'objet d'une exhortation dictée par la piété filiale la plus conforme à la charité évangélique. Plongée, malgré une première éducation religieuse, dans l'atmosphère mondaine et indifférente des Antilles françaises, la pauvre femme avait tout intérêt à écouter les graves conseils de son fils religieux. Celui-ci, témoin de la triste condition morale où vivaient les esclaves de la Louisiane par suite de l'incurie de leurs maîtres, crut pouvoir suggérer à sa mère, à titre de sujet d'examen de conscience, sa propre conduite à l'égard des esclaves qu'elle avait jadis possédés. "J'ai rencontré, lui écrira-t-il, à Baltimore, une de vos [anciennes] esclaves qui me regardant, s'écria: "Voici le fils de Mme Pelletan"<sup>81</sup>, car il est son vrai portrait. Mais hélas ! ajoutait-elle, elle ne vous ressemblait guère; car elle paraissait n'avoir aucune religion".

---

<sup>78</sup> E. O. RANDALL, *Ohio Mound Builders*.

<sup>79</sup> On désignait cet endroit sous le nom de *Looking-glass Prairie*, à raison peut-être des lacs circulaires artificiels qui s'y trouvaient autrefois.

<sup>80</sup> *Vie de Dom Urbain Guillet*, p. 242. Ce que vit le touriste (Brackenridge), ce fut le résultat des semis de légumes. Quant au rendement espéré des pépins, noyaux et châtaignes, il est évident que les pauvres moines ne purent pas en jouir.

<sup>81</sup> C'est le nom que Madame veuve Guillet avait assumé en épousant son second mari.

Ce passage qui n'est sûrement pas dans le style des *persuasibilia humanae sapientiae verba*<sup>82</sup> dont parle l'Apôtre, sera accompagné et tempéré par des réflexions si sincèrement affectueuses que celle à qui la lettre était destinée, loin d'en être froissée, devra certainement en retirer un grand bénéfice spirituel. Mais, de son couvent de *Monk's Mound*, Dom Urbain, comme en fait foi la lettre qui suit, étend aux populations du voisinage les bienfaits de son ministère sacerdotal, se dévouant lui-même sans compter, malgré ses occupations et ses infirmités, au salut des âmes. Il y avait d'abord envoyé ceux de ses religieux qu'il croit les plus aptes à ce genre de ministère. Ce furent surtout les Pères Marie-Joseph,<sup>83</sup> français d'origine et notre compatriote de Québec, le Père Marie-Bernard, qui moins robuste que son confrère, devait le premier succomber à la tâche et aller au Ciel recevoir le denier de sa rude journée de labeur évangélique. La lettre que nous reproduisons ci-après nous révèle l'efficacité de leur ministère auprès de ces peuples que la pénurie de prêtres due au changement de juridiction de ces anciennes colonies de la Nouvelle-France avait laissé croupir dans l'ignorance et le désordre.

Du Monastère de Bon-Secours près Cahokia, dans le Comté de St-Clair, au territoire Illinois  
Le 15 mars 1810.<sup>84</sup>

Monseigneur,

Je viens de trouver une lettre qui est une réponse à la vôtre du 8 juin dernier : mon peu de mémoire me fait douter comment elle se trouve ici. Les ratures dont elle ne manque pas me donnent à penser que j'en ai écrit une autre et mis celle-ci au rebut, mais mon étourderie me fait craindre de m'être trempé et de vous en avoir envoyé une destinée pour une autre personne. Quoiqu'il en soit, je profite du départ d'un jeune homme de votre pays et qui a l'honneur de connaître votre Grandeur, pour répondre une seconde fois, avec cette différence que la 1<sup>re</sup> en contenait une du P. Ma. Ber. adressée à ses bonnes Ursulines, aux prières desquelles je me recommande. Il y a quelque mois que je vous ai annoncé la maladie du P. Ma. Ber. Aujourd'hui je dois vous dire que Dieu l'a appelé à une meilleure vie le 28<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> dernier<sup>85</sup>. Il ne m'a déclaré que sur la fin la vraie cause de sa maladie qui était la pierre. Je connais bien cette maladie ayant autrefois étudié la chirurgie et je sais qu'à son âge l'opération est très dangereuse et toujours sans succès quand on porte ce mal depuis plusieurs années. Il a beaucoup souffert et s'il n'a pas témoigné comme bien d'autres de la joie dans ses souffrances, du moins l'on peut dire qu'il les a supportées patiemment<sup>86</sup>. Il a reçu tous les secours spirituels ; quand à ceux de la médecine, il n'en voulait presque jamais, sachant que son mal était incurable à cause du long retardement. Sa situation pendant les 2 derniers jours n'a pas permis de le communier en viatique, mais il avoit eu

---

<sup>82</sup> 1 Co 2,13

<sup>83</sup> Le P. Marie-Joseph avait été grenadier dans l'armée française. Ayant reçu un jour l'ordre de fusiller un prêtre, refusa d'obéir et quitta l'armée pour se faire religieux à la Valsainte. Il resta missionnaire en Amérique plusieurs années après le départ des Trappistes pour la France. Il entra au monastère de Bellefontaine d'où il passa à celui d'Aiguebelle (*Vie du R. P. Dom Urbain Guillet*, p. 264. note).

<sup>84</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 121

<sup>85</sup> D'après cette déclaration, le Père Marie-Bernard serait mort le 19 novembre 1809. Comment se fait-il donc que, dans sa lettre du 14 décembre suivant, (Voir *La Nouvelle-France* de mars 1915) le Père Urbain parle de ce religieux comme d'un homme encore vivant ? C'est là un anachronisme qu'on peut mettre au compte de l'esprit distrait du saint religieux, distraction plus que justifiable dans le chaos d'embarras et d'épreuves où il vivait continuellement. Dans une lettre ultérieure, le même anachronisme se répétera, compliquant ainsi le mystère.

<sup>86</sup> D'après ces paroles, on peut entrevoir l'idéal élevé de vertu que le Père Urbain travaillait à réaliser chez les religieux confiés à sa direction.

ce bonheur peu auparavant. Il s'est instamment recommandé aux prières de votre Grandeur, à celles de ses chères Ursulines, &c.

La raison qui l'avoit fait tarder à vous répondre n'est pas mauvaise ; il l'aurait cependant fait s'il eût voulu, mais seulement par obéissance parce qu'il trouvoit que cela ne convenait pas à un Trappiste. Cette mort me jette dans le plus grand embarras Il n'y avoit qu'un seul Prêtre dans la Haute-Louisiane et il vient de quitter sa place. Il n'a pas fait de peine aux bons catholiques, car il faisait plus de mal que de bien. Il n'y en a plus qu'un aux Illinois, qui quoique bon est cassé de vieillesse et de travaux et veut se retirer à la Nouvelle-Orléans. Le P. M. Ber. allait de temps en temps porter secours à ces 2 peuples qui en ont d'autant plus de besoin qu'ils ont longtemps eu de très mauvais Prêtres. (S'ils étoient Prêtres, car on peut douter de quelques-uns.) Je ne suis pas capable de le remplacer et je n'ai aucun Religieux à qui je puisse confier ce soin. J'ai été 2 fois visiter quelques paroisses dans lesquelles le P. M. B. avoit commencé à travailler. La 1re fois, je n'ai presque rien fait dans la plupart, excepté à St-Charles, qui est séparé de St Louis par le fleuve Missouri. (Mon séjour à St-Charles a été de 3 ou 4 semaines.) Le P. Ma. Bernard avoit si bien prêché contre les bals et la danse à St-Charles qu'on n'y a pas fait plus de réjouissances au carnaval dernier qu'on a coutume d'en faire en carême. J'y ai cependant trouvé un homme qui aurait bien voulu danser, mais il m'a dit qu'il étoit obligé d'y renoncer parce que toutes les dames y avoient renoncé.

J'y ai fait faire la 1re communion à 15 ou 16 enfants, dont 2 sauvages de 18 à 20 ans et j'ai eu tant de monde au confessionnal que, malgré la rigueur du froid qui a été extraordinaire, jamais je n'ai pu sortir de l'église avant 9 heures du soir. J'y allais de grand matin dire la Ste Messe, ensuite je faisais le catéchisme pendant 2 heures. Après le catéchisme, je confessais jusqu'à 2 heures. A 2 heures je recommençais le catéchisme jusqu'à 4 h. Après quoi je confessais jusqu'à 9 h. du soir, l'église restant encore pleine de monde à cette heure Plusieurs y ont attendu 3 jours depuis le matin jusqu'au soir de peur de laisser passer leur rang. Rendu à la maison, je trouvais encore plusieurs esclaves à instruire. Heureusement qu'ils ne venoient qu'à 10 heures, car j'avois assez besoin de déjeuner en arrivant<sup>87</sup>. Il y a eu beaucoup de communions et de baptêmes et quelques mariages. On est venu me chercher plusieurs fois depuis ce temps mais les affaires de mon Monastère ne m'ont pas permis de m'en absenter, mais enfin le danger de mort de plusieurs habitans m'a fait partir. J'ai eu le même succès à St-Charles par la Grâce de Dieu. J'y ai resté 15 jours et sur mon retour j'ai visité 5 autres villages où j'ai eu quelque succès. J'y ai administré plusieurs mourants et 3 vieillards de 105, 103 et 103 ans<sup>88</sup>. J'y ai eu le 1er jour tant de monde à confesser qu'à onze heures du soir, la foule étoit encore grande et le lendemain avant le jour, après avoir fait mon oraison, je me trouvai sans le savoir entouré de monde qui voulaient se confesser et ce ne fut qu'au moment de la messe que je fus libre de dire primes.

Ma présence étoit si nécessaire au Monastère que j'ai été obligé de laisser cet ouvrage très imparfait, car ils sont si ignorants que quand je leur ai promis que Monseigneur l'évêque du

---

<sup>87</sup> Il ne faut pas oublier que le bon Père étoit à jeun depuis le grand matin et il étoit 9 heures du soir quand il regagnait la maison !

<sup>88</sup> Il y a probablement une erreur dans la répétition du chiffre 103, qui devrait être 104. Bien que pareille longévité ne soit pas invraisemblable, il y a lieu de se défier de l'âge que s'attribuent parfois les gens du peuple, ce qui, faute d'acte authentique, la notion du temps s'oblitére facilement et qui, par ailleurs, éprouvent une certaine complaisance à se vanter de leur extrême vieillesse.

Kentucky<sup>89</sup> viendrait bientôt et qu'il leur donnerait la confirmation, plusieurs femmes ont demandé si cet Évêque était un riche marchand qui leur apporterait de belles robes et ce qui n'est pas moins surprenant, une jeune femme a cru, après la confession, devoir m'embrasser pour me remercier et, comme je ne me défiais pas de cette cérémonie, quand j'ai vu qu'elle se penchait vers moi, je me suis approché et elle m'a véritablement embrassé plutôt que je n'ai pu me retirer. Il paraît que plusieurs en auroient fait autant, car la seconde s'est avancée comme la 1re et si je ne m'étois pas tenu sur mes gardes, la même chose aurait pu arriver. Pour éviter ce malheur, je lui ai parlé de manière à lui faire connoître sa faute et les autres qui pouvaient aisément me voir ont sagement profité de cette leçon<sup>90</sup>.

J'ai reçu 4 de mes confrères d'Europe, dont un n'était que novice, mais si bon que je lui ai fait faire profession peu après son arrivée. Il est vrai qu'il était venu avec un Père Maître qui m'a rendu de lui le meilleur témoignage. Cette profession a fait bien de la peine à mon pauvre grenadier qui attend depuis 18 mois la même grâce, que je ne puis lui accorder, jusqu'à ce que je me sois arrangé avec ses créanciers à qui il doit 300 piastres<sup>91</sup>. Plusieurs de nos élèves ainsi que leur 1er maître, qui a été élevé tout petit dans le Monastère, demandent à entrer au Noviciat, mais à peine ont-ils 18 ans, excepté le Maître qui en a 24. On m'annonce aussi un novice de France. Monseigneur l'Évêque du Kentucky me marque que le St-Père est en prison dans le palais de l'Évêque de la ville de Savone en Piémont, qu'il témoigne la plus grande fermeté; qu'il a guéri plusieurs malades invétérés et même rendu la vue à un aveugle.

Je n'ai pas encore vu Mr Michel Noël que vous m'annoncez. Il peut venir quand il voudra, puisqu'il a si grand besoin de faire pénitence de ses fautes.

Monseigneur l'Évêque de New-York est mort avant de s'embarquer<sup>92</sup>.

Si je parle de notre Général<sup>93</sup>, ce n'est pas qu'il ait été élu général de tout l'ordre, je l'ai nommé ainsi pour m'expliquer en un seul mot. Il en fait cependant toutes les fonctions dans notre réforme. Son véritable titre est celui de Père immédiat de tous les Monastères de dite réforme et il ne permet pas qu'on le nomme général. Le Général de l'Ordre de Cisteaux, était le nôtre, mais il est mort sans successeur et l'ordre paraît détruit.

Je vous remercie de la bonté que vous avez de m'offrir des messes. Je m'en chargerai volontiers si elles ne sont pas trop pressées, car j'en ai encore à acquitter à peu près 400 des dernières que vous m'avez envoyées. Le vin est devenu si rare et à si haut prix que nous avons été longtemps réduits à ne dire qu'une Messe. Nous n'en avons en ce moment qu'une bouteille.

---

<sup>89</sup> Il agit de Mgr Benoît-Joseph Flaget, premier évêque de Kentucky, dont le siège avait été filé à Bardstown. A l'époque où le P. Urbain écrivait cette lettre, Mgr Flaget n'était encore qu'évêque-élu. Son sacre n'eut lieu que le 4 novembre suivant.

<sup>90</sup> On voudra bien ne pas nous taxer d'indiscrétion pour avoir publié ce détail qui, à raison des circonstances, n'a rien de scandaleux et fait plutôt ressortir d'une part la simplicité ignorante des fidèles et de l'autre, l'austère candeur du saint religieux.

<sup>91</sup> Il s'agit d'un vieux soldat français qu'un de ses Pères avait converti à Saint-Louis et qui avait demandé son entrée au monastère.

<sup>92</sup> Il s'agit de Monseigneur Luke Concanen, dominicain, consacré à Rome le 24 avril 1808 et qui mourut à Naples, le 19 juin 1810, avant de pouvoir s'embarquer. En constatant ce nouvel anachronisme dans la lettre du Père Urbain on se demande s'il n'a pas oublié d'avancer le calendrier au dernier renouveau de l'année et si ce n'est pas 1811 au lieu de 1810 qu'il faut lire en tête de ce document.

<sup>93</sup> Dom Augustin de Lestrangle.

J'ai remis la lettre du jeune Nicolas à un maréchal de St Louis nommé Valois comme elle était adressée. Il m'a répondu que ce jeune homme s'étant mal comporté, l'avoit quitté depuis plusieurs années, qu'il lui avoit écrit peu après et dit qu'il était commis chez un riche marchand du fort massacre. Depuis ce temps, il n'en a plus entendu parler, mais il va faire son possible pour lui faire passer cette lettre.

Il paroît, Monseigneur, que votre pénitence surpasse de beaucoup celle des Trappistes, qu'on regarde sans raison comme extrême, car je vous assure que j'ai dix fois plus à souffrir en voyage que dans le Monastère. Dieu veuille vous soutenir dans de si pénibles travaux. J'espère qu'un jour il vous en donnera la récompense. Tels sont les voeux les plus sincères de tous mes Confrères et en particulier, de leur indigne Supérieur qui est avec le plus profond respect.

Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur,

Fr. Urbain

P.S. Tous nos malades sont guéris, excepté un qui est encore convalescent.

Si Mr Mi. Noël vient au monastère et qu'il puisse apporter une médiocre cloche, il me fera plaisir, car il n'y en a pas à vendre en tout ce pays.

Je n'ai pas quand j'ai commencé cette lettre, mais les 12 dernières lignes et ces 3 ont été écrites aujourd'hui 1<sup>o</sup> jour du mois Mai 1810<sup>94</sup>.

Monseigneur,

Quelques jours avant de quitter Baltimore, où la fièvre m'a retenu 15 jours, j'ai reçu l'honneur de votre lettre du 12 février 1810. Mr Hite s'est heureusement trouvé à Philadelphie et m'a remis l'argent tout de suite. Je vous en ai d'autant plus d'obligation qu'une malheureuse banqueroute me fait perdre un billet de 500 piastres que je devois toucher en arrivant ; une pareille somme m'avoit été prêtée par un marchand de St-Louis ; j'en avois donné une partie à ma communauté et payé ses dettes et gardé seulement de quoi faire mon voyage bien pauvrement, espérant avec ce billet rembourser à Baltimore le correspondant du marchand de St-Louis et le refus de ce billet me menait et me met encore dans un grand embarras, car je dois payer dès que mon affaire sera finie au Capitole. Je ne perds pas véritablement ces 500 piastres, puisque ce billet ne appartenait pas, mais celui qui me l'avoit donné était convenu que je pouvois en employer l'argent et lui donner de la terre que je possède au Kentucky. J'ai encore quelque espérance de vendre cette terre avant un mois. Je vais faire acquitter vos 1000 messes et déjà je les ai commencées.

Je vois bien, comme votre Grandeur me le marque, que je suis un peu blâmé et que vous pensez que si vous étiez mon Évêque Diocésain, vous m'empêcheriez de faire ce voyage. Cela ne me surprend point du tout. Moi-même, quand je demeurais avec mon Général, je fis tout ce que je pus pour le dissuader de sortir aussi souvent qu'il le faisait, depuis la révolution et à moins qu'il ne m'eût fait connoître les motifs d'un tel voyage, j'aurois encore essayé dans cette circonstance de le dissuader d'aller au Congrès. Lorsque j'allai m'établir dans le Valais, le curé voisin<sup>95</sup> me fit prier de descendre dîner chez lui chaque fois que j'irais à la ville et je lui répondis, comme je le pensais bien alors, que j'espérais que cela n'arriverait pas 1 fois avant 4 ou 5 ans. Elevé dans le

---

<sup>94</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 122

Cette lettre porte sur le revers le timbre du bureau de poste de Wash'n City, May 4. Le bon Père Trappiste, cédant à l'avis de plusieurs de ses conseillers, a fini par se rendre à la capitale, pour y obtenir la possession assurée des terres qu'occupaient ses frères et en acquérir de nouvelles à des conditions raisonnables. Cette période de son existence n'est pas la moins fertile en déceptions et en épreuves d'une longue carrière invariablement parsemée d'obstacles et de difficultés humainement insurmontables.

<sup>95</sup> Le monastère du Valais était situé sur la paroisse de Sembrancher. La cure de cette paroisse conserve plusieurs lettres de dom Augustin de Lestrangé et de dom Urbain Guillet. (Ed. 2002)



monastère de la Trappe en France, où nous vivions en paix avec tous nos voisins et où nous avions un honnête revenu (à peu près 33,000 livres de rente), je ne savais ce que c'était que de sortir du monastère. Pendant 6 années que j'y ai demeuré, je n'ai vu qu'une fois le Supérieur sortir, encore était-ce pour une de ces affaires qu'on voit à peine une lois dans la vie. Je me flattais de suivre ses traces, mais je ne tardai pas à voir que je m'étois bien trompé. J'avois à peine la valeur d'une demi-piastre et il me fallait entretenir mes frères et bâtir 3 monastères: 1° pour les Religieux, 2° pour les Religieuses, 3° pour les enfans. Vous pouvez croire que je ne tardai pas longtemps à me voir dans la nécessité de sortir. Le 1er marché que je fis m'attira un procès, ayant acheté sans le savoir du bois volé. Je me fis citer en justice 5 fois, mais enfin il fallut répondre ou bien l'on seroit venu me tirer du Monastère malgré moi. Peu après il y eut plusieurs novices et enfans à conduire pour recevoir la confirmation et je fus obligé de les conduire moi-même, parce que mon Évêque, que je n'avois pas encore été voir, me fit dire qu'il avait quelques affaires à me communiquer. L'année suivante, il fallut conduire un diacre et un minoré à l'ordination. Etant seul Prêtre dans mon monastère, je fus encore obligé de les conduire moi-même. Peu après le Prieur et le procureur étants morts, en travaillant au bâtiment dont plusieurs planches leur tombèrent sur le corps, quoique ce ne fût que 2 simples Religieux et même que le procureur ne fût que Convers, cette perte me mit dans la nécessité de sortir toutes les semaines et même de temps en temps, jusqu'à 2 ou 3 fois, parce qu'il ne me restait plus qu'un diacre toujours malade, des vieillards depuis 65 jusqu'à 92 ans et des novices.

Ma position actuelle n'est pas beaucoup plus favorable du côté de mes Religieux. Le Prieur, qui seul pourrait m'aider dans cette affaire, est malade. Les autres, quoique bons Religieux, ne sont nullement propres à se charger de tant d'embaras. Il est vrai que je n'y suis guère propre moi-même, mais enfin, je dirai ici ce que me dit notre Général lorsqu'il me nomma Supérieur, lui ayant représenté mon ignorance et mon incapacité : "Mon fils, me répondit-il, au défaut d'un cheval, je dois me servir d'un âne." Il faut encore aujourd'hui que ce pauvre âne serve de cheval; mais je crains qu'en le chargeant comme un cheval il ne succombe enfin sous un poids trop pesant pour lui<sup>96</sup>. Outre cela, nous sommes entourés d'ennemis Nous sommes à peu près 25 et autant d'élèves et dans un pays où nous ne trouvons de ressource que dans notre travail sur lequel Dieu veuille répandre ses Bénédiction. Au moment où nous pensions être établis solidement et tranquillement, le gouvernement nous jette dans la plus grande inquiétude en s'emparant du titre de notre terre. Des voisins plus furieux que des ours (je dis voisins de quelques jours), voyant que je n'ai plus de titre, s'emparent de la plus grande partie de cette terre, sans que je puisse les en éloigner, n'ayant pas de titre à produire contre eux. Ma communauté, craignant d'être encore obligée de changer de place, n'a pas le courage de bâtir ni de défricher ; elle me prie d'aller au Congrès pour assurer notre titre. Que dois-je faire en cette circonstance? L'expérience ne m'a que trop appris combien il est difficile à un Religieux et surtout à un Religieux de notre ordre, de conserver l'esprit de son état au milieu du monde et quoique Dieu me fasse la grâce de m'occuper encore de sa présence au milieu des plus grands embaras, j'avoue, Monseigneur, que ce n'est plus avec la même facilité ni la même tranquillité que lorsque j'étois à la Trappe en France, n'ayant à penser qu'à moi en qualité de simple Religieux sans emploi.

---

<sup>96</sup> Tout en savourant les paternels reproches de l'Évêque de Québec, l'humble religieux n'en entreprend pas moins une justification en règle de ses absences quasi incessantes. Mais qui oserait dire qu'un motif autre que le sens du devoir et l'urgente nécessité le pressait à faire des voyages dans des conditions aussi pénibles? Bien naïf surtout celui qui envierait le sort des supérieurs ou visiteurs de Congrégations religieuses que les obligations de leur office entraînent si souvent hors de leur résidence.

Outre cela je suis Supérieur et un Supérieur doit s'absenter moins qu'un autre, surtout dans un commencement d'établissement. Aussi ai-je fait tout ce que j'ai pu pour éviter ce voyage et même plus que je n'aurois dû, car il est à craindre que je ne sois arrivé trop tard pour finir mon affaire avant la levée du Siège<sup>97</sup>. Maintenant qu'elle est bien avancée et que j'en vois toutes les difficultés, je suis parfaitement convaincu de 2 choses 1°- que si vous étiez sur les lieux, ou vous me procureriez ce que je demande au Congrès, ou vous m'engageriez à le venir demander. Monseigneur l'Évêque Carroll, en me voyant, a aussi pensé que j'avais tort de faire ce voyage, mais il a bientôt changé d'avis et m'a donné une excellente lettre de recommandation, accompagnée d'un certificat bien avantageux pour moi. Monsieur Du Bourg<sup>98</sup>, président du Collège de Ste-Marie de Baltimore, Monseigneur l'Évêque de Georgetown<sup>99</sup> et en général tous ceux qui connaissent la marche du Congrès, sont convenus que je ne pouvois pas me dispenser de faire ce voyage.

Quoi qu'il en soit et quelque austère que vous vous disiez, je prie Dieu, Monseigneur, qu'il nous donne un Évêque qui vous ressemble.

La 2de chose dont je suis convaincu, est que si j'avois suivi mon inclination, qui était de rester au monastère et d'écrire à quelqu'ami, j'aurois perdu mon temps et fait échouer notre établissement. Les seuls amis sur qui j'aurois pu compter sont trop éloignés de la Cité. Monseigneur l'Évêque de Baltimore et M<sup>o</sup> Du Bourg, président du Collège de Ste-Marie, de la même ville, sont ceux que je connais les plus capables de me rendre service et ils n'auroient pas pu quitter leur poste. Ils se seraient donc vu obligés de se contenter d'écrire. Cependant, il était de tems en tems nécessaire d'être présent, au moins quand il était question de ma pétition, pour pouvoir, après l'assemblée, parler à ceux qui s'y opposaient et leur faire voir l'utilité de notre établissement, car je ne crois pas qu'il se trouve au monde un tribunal où l'on voit autant de gens s'opposer aux moindres demandes qui sont faites. J'ai dû et je dois encore répondre à plusieurs questions que je n'aurais pas pu prévoir dans une lettre et nul autre que moi n'y peut répondre sans connaître notre règle et les intentions de la communauté, ou sans pouvoir promettre quelque chose en son nom. La distance des lieux ne permettoit pas tant de pourparler.

Hier on me demanda combien je voulais de terre, parce que j'avois laissé cet article à la décision du Congrès pour éviter tout embarras en demandant trop ou trop peu. Il était nécessaire, avant d'y répondre, de consulter quelques amis à qui l'esprit du gouvernement fût bien connu, ce que je n'aurois pu faire par lettres. On me demanda si je voulais recevoir cette terre gratis avec quelques charges à remplir, ou la payer et être libre. Je ne doute pas que mes meilleurs amis n'eussent cru me rendre un service en demandant gratis ; et après m'être informé de celui qui est chargé des affaires de terre, quelles seraient les charges qu'on pourrait m'imposer, je les ai trouvées incompatibles avec mes devoirs. J'aurais dû : 1° promettre d'élever des enfants externes et la règle ne le permettrait tout au plus que dans le cas où nous aurions un collège dans quelque ville séparé du monastère, ce que j'éviterai autant que possible, parce que ces sortes de collèges se relâchent bientôt ; 2° d'en élever un nombre déterminé et de les garder jusqu'à l'âge de 21 ans sans pouvoir les choisir et qu'aurais-je fait alors de ceux qui n'auroient voulu suivre aucune règle ? 3°- on m'aurait donné 4 administrateurs, peut-être d'une religion étrangère ou sans religion, qui auroient eu inspection sur le gouvernement du monastère.

---

<sup>97</sup> Façon de parler aussi pittoresque qu'original pour désigner la clôture de la session du Congrès.

<sup>98</sup> M. Louis-Guillaume Dubourg, qui, le 24 septembre 1824, fut consacré évêque de la Nouvelle-Orléans et qui, transféré au siège archiepiscopal de Besançon, y mourut en 1833.

<sup>99</sup> Il n'est pas facile d'identifier le personnage ainsi désigné. Il n'y a jamais eu d'évêché de ce nom aux États-Unis. Il s'agit probablement du Recteur du collège de Georgetown, dont la fondation remonte à 1789.

La Communauté n'aurait pu accepter aucune de ces conditions et déjà, étant dans le Kentucky, un particulier ayant entendu dire que je dissipais par incapacité les biens du monastère, (je ne sais quels sont ces biens, car la communauté n'a que ce que je lui peux procurer et son travail, mais peu importe) offrit de me prêter, pour 10 ans, 4000 piastres, à condition qu'on prierait pour lui et qu'on lui permettrait de nommer trois administrateurs des biens du monastère, ce que mes meilleurs amis avoient approuvé et m'avoient bien conseillé d'accepter. La communauté avoit répondu qu'elle aimoit mieux se passer d'argent dans son plus grand besoin, que d'enfreindre la règle qui veut que le Sup. se charge du temporel aussi bien que de spirituel et qui lui permet seulement de se faire aider dans l'un et l'autre par quelques-uns de ses frères, quand il a trop d'occupations, mais jamais de s'en décharger entièrement.

J'ai consulté plusieurs sénateurs et représentants de la nation. Les Fédéralistes<sup>100</sup> sont d'avis que, puisque je veux acheter, il n'y a nul risque d'être refusé en demandant beaucoup de terre et qu'ayant un bon titre, je pourrai en revendre une partie un peu plus cher pour payer l'autre. Ils ajoutent que si j'en demande peu, on regardera mon établissement comme une chose qui ne mérite nulle attention. Ce sont les meilleures têtes qui pensent ainsi et ce parti me plairait assez, quoiqu'il ait ses dangers. Les Démocrates, au contraire, soutiennent que si je demande beaucoup de terre, on me prendra pour un spéculateur de terres et que je n'obtiendrai rien du tout<sup>101</sup>. Cette dernière considération me paroît digne de remarque et non moins importante que la 1<sup>re</sup>, car je sais qu'on n'aime pas, surtout parmi le peuple, les spéculateurs de terres, dont plusieurs ont plus de 400,000 acres. J'ai vu dans ces 2 partis du pour et du contre et du risque des 2 côtés. Il m'a semblé que, sans suivre aucun de ces 2 avis à la lettre, j'en devois prendre l'esprit. Demander peu seroit, dit-on, donner une pauvre idée de l'établissement ; demander beaucoup seroit aussi dangereux et j'ajouterai que j'aurois bien de la peine à payer, car il est certain que, quoique l'on veuille demander 12 ans de crédit, il faudroit enfin payer et il est douteux que je trouve à vendre une partie de cette terre pour payer l'autre. J'ai donc répondu que j'avais besoin de 4,000 acres de terre, mais je demandais au Congrès seulement la permission de placer auprès de notre petit établissement les titres militaires vacants que je pourrais me procurer dans le pays. Je sais qu'il y en a plus que je n'en veux et que ceux qui les ont s'en soucient fort peu, parce que l'endroit désigné pour les placer est fort éloigné. Ils me les vendront à beaucoup meilleur marché que le Congrès et même je pourrai en payer une bonne partie en chevaux dont j'ai un assez bon nombre. 4000 acres suffisent pour faire voir que notre établissement mérite quelque attention et c'est trop peu pour qu'on me soupçonne d'être un spéculateur de terres.

J'ignore les desseins de Dieu sur notre établissement, mais mon affaire prend une assez bonne tournure. Ma pétition a été reçue au Sénat et dans la chambre des représentants; on a nommé 2 comités pour examiner cette affaire et prendre des arrangements avec moi. Le rapport des 2 comités m'a été favorable, mais il est à craindre que, vu le grand nombre d'affaires d'état et de conséquence qui sont tous les jours agitées, on n'ait pas le temps de finir mon affaire dans cette séance. C'est ce que j'espère marquer à la fin de cette lettre, que je ne cachetterai que quand le Congrès lèvera le siège.

---

<sup>100</sup> Par ce terme est désigné le parti des Républicains.

<sup>101</sup> On se prend à regretter que la consciencieuse impartialité avec laquelle le Père Urbain a consulté les deux factions politiques de la Chambre et la prudence qu'il a mise à se guider plutôt d'après l'esprit que la lettre de leurs décisions n'aient pas abouti à un meilleur résultat. Il faut croire que le bon moine, avec sa droiture et son esprit de charité envers le prochain, n'était guère de taille à lutter avec les politiciens du Congrès. Peut-être aussi, dans son ardent désir d'assurer à sa communauté un établissement stable, s'était-il fait illusion sur la facilité d'acquérir des propriétés dans le Nouveau-Monde.

Pour revenir à votre lettre, Monseigneur, je dirai que vous avez bien raison de penser que 400 acres de terre suffisent pour nous occuper plusieurs années ; ils suffiraient même pour toujours si nous voulions nous borner à une petite communauté sans élever d'enfants. Mais si le gouvernement vient à rejeter notre titre, il faudra donc encore déloger et je sais qu'il y en a beaucoup de rejetés. Outre cela, s'ils suffisent pour un temps, ils ne suffisent pas toujours et quand le bois sera épuisé, il faudra donc abandonner ce petit établissement pour courir en chercher un autre incertain; car il ne faut pas songer à acheter des terres voisines après la décision du gouvernement, parce qu'il y a beaucoup de gens curieux de s'établir près de nous, ce qui doublera bientôt le prix des terres. Vous avez vu plus haut que déjà plusieurs familles de coquins sont venu s'établir près de nous et même sur nos 400 acres et qu'ils nous volent tant qu'ils peuvent. Ce sont ces considérations qui, ôtant à mes confrères le courage de continuer l'établissement avant d'avoir un titre, les ont engagés à me prier d'entreprendre ce voyage. Je ne pouvois pas le remettre à une autre année, parce que les commissaires des terres ayant fini d'examiner les titres et devant arriver incessamment au Congrès pour y faire leur rapport, la validité et la nullité des titres vont être publiées et ceux qui en ont de bons dont l'arpentage n'est pas fait feront tout leur possible pour les placer auprès de nous et même sur nos 400 acres si le titre en est rejeté.

Je prévois bien que, malgré mon incapacité, le monastère pourra un peu souffrir de mon absence, parce que le P. Prieur, quoi que bien meilleur Religieux que moi, n'est pas celui qu'il faudroit dans un commencement d'établissement où tout manque. Il est fort et encore plus fervent, il est à craindre que pensant que tout le monde lui ressemble, il ne presse un peu trop les travaux, au lieu que, quand j'y suis, étant faible et très lâche, je modère nécessairement sa trop grande activité, parce que je ne puis pas le suivre, comme lui, de son côté, secoue ma paresse.

Je conviens encore que Mr l'Abbé de Rancé détestait les voyages parce qu'il était un homme fort intérieur et que les voyages ne favorisent pas le recueillement. Mais j'oserais dire avec vérité que je les déteste encore plus que lui, non seulement parce que étant très imparfait, il doit m'être bien plus difficile qu'à lui de me recueillir, mais aussi par un autre motif que ce st homme regardait comme une bonne fortune, parce qu'il était mortifié et dont ma lâcheté ne s'accommode pas trop, je veux dire la fatigue et les autres peines dont ma pauvreté me les fait accompagner, n'ayant pas le moyen d'entrer dans les auberges. Aussi, mon compagnon de voyage, voyant qu'il ne me restait que 4 piastres et demi pour vivre à la Cité jusqu'à ce que mon affaire fût finie et que depuis plusieurs jours nous ne savions où dîner, ni où coucher, me disait qu'il ne se souciait guère d'y revenir avec si peu d'argent, parce que nous mourions de faim et de froid, tandis que nos frères, malgré leur pauvreté, avoient au moins du pain de maïs et une pauvre cabane pour se retirer la nuit. Je puis bien vous assurer, Monseigneur, que si j'avois, comme Mr de Rancé, une terre suffisante et un bon titre, on ne m'aurait jamais vu à la Cité de Washington et bien moins au Capitole, à moins qu'une affaire comme celle de Mr de Rancé ne m'y eût appelé.

Je confesse encore que ce seroit pour moi un grand malheur si je venais à mourir en voyage, privé de l'assistance de mes frères et peut-être de tout Prêtre. J'ai même gagné la fièvre en chemin et je l'ai encore, mais serais-je bien reçu de Dieu si, pour avoir trop épargné mon cadavre et manqué de confiance en Dieu, je mettais encore ma communauté dans la nécessité de changer de pays ? Non, je ne pourrais pas me tranquilliser en mourant, si j'avois négligé cette affaire et déjà je n'ai que trop à me reprocher de l'avoir tant différé.

J'ai souvent entendu parler de Mr Gibeau<sup>102</sup>, et plus en mal qu'en bien, cependant avant de retourner aux Illinois, je ne puis en dire de certain si ce n'est qu'il est mort il y a longtemps. Il me semble avoir entendu dire qu'il avoit obtenu du Gouvernement une assez grande étendue de terre qui avoit autrefois appartenu aux Pères de la mission dont il étoit membre et qu'il l'avoit vendue avant sa mort<sup>103</sup>.

Je m'acquitterai de votre commission auprès du fr. Marie-Bernard<sup>104</sup>.

Le territoire Illinois dépend maintenant du Diocèse de Baltimore, mais il dépendra de celui du Kentucky, dès qu'il y aura un Évêque dans cet État.

Le St.-Père a nommé 4 Évêques nouveaux : 1° Mr Matignon à Boston et sur son refus, Mr Chevreuse qui a accepté ; 2° un Religieux Récollet de l'Église de Ste-Marie à Philadelphie qui a accepté (j'ai oublié son nom)<sup>105</sup> ; 3° Un Religieux Dominicain à New-York. Ce dernier a été sacré à Rome par Sa Sainteté; il devoit apporter les bulles pour les autres, mais on n'entend plus parler de lui<sup>106</sup> ; 4° Mr Benedict<sup>107</sup> Flaget, Prêtre de St Sulpice de Baltimore, pour le Kentucky. Il a refusé, mais, pressé de toutes parts, il en a appelé à son Général, M. Emery, à Paris. Il s'est transporté auprès de lui, mais il a perdu sa cause, Mr Emery l'ayant obligé d'accepter sa dignité. On l'attend tous les jours. Je le connais particulièrement et, quelque tems avant de partir pour Paris, il m'écrivit pour me demander une place dans notre Monastère, me disant qu'il avoit déjà prononcé ses voeux au pied du Crucifix et qu'il ne désiroit que la place de marmiton. Je lui répondis que j'acceptais son voeux d'obéissance et qu'il pouvoit venir exercer la place de marmiton pendant 3 jours et qu'ensuite, en vertu de la ste Obéissance, je lui commandais, puisqu'il me choisissait pour son Supérieur, d'accepter, pour le reste de sa vie, l'épiscopat du Kentucky. Je ne craignis pas même d'ajouter qu'il fuyait plus le travail que l'honneur, car je connais trop bien la grandeur de son humilité pour craindre qu'il s'offense de ce que je lui dis pour le déterminer à se soumettre.

L'Église de Cahokias n'est pas proprement notre Église et je n'en retire pas une piastre. La communauté ne sort pas du Monastère pour entendre la messe. On la dit dans notre pauvre cabane. J'envoie un Prêtre la dire le Dimanche à Cahokias et même quelquefois à St-Louis, à St-Charles, St-Ferdinand &c. J'ai moi-même passé la nuit de Noël à confesser depuis 5 heures du soir jusqu'à 5 heures du matin, n'ayant interrompu les confessions que pour chanter la Messe de minuit, qui fut accompagnée d'un assez mauvaise musique. Au moins il y avoit du monde pour

---

<sup>102</sup> Il s'agit ici de Pierre Gibault, ordonné prêtre en 1760, qui fut envoyé peu de temps après, aux missions des Illinois, avec des pouvoirs de grand vicaire. Si l'on en croit certains historiens, c'est grâce à son influence que les habitants de Vincennes et d'autres établissements français dans le bassin du Mississipi ont passé de l'allégeance britannique au drapeau étoilé. Ce geste, malgré ses protestations de neutralité, lui a valu titre de 'Patriot Priest'.

<sup>103</sup> Ces terres avoient appartenu au Séminaire des Missions Étrangères de Québec. D'après une lettre de Mgr Carroll, évêque de Baltimore, à Mgr Hubert, de Québec, ces terres, en vertu des lois, restaient encore la propriété du Séminaire, à moins qu'il ne s'en fût départi par un acte. (Lettre du 29 janvier, 1782).

<sup>104</sup> Il s'agit évidemment d'un message d'ordre purement spirituel. Le Père Urbain avait, dans sa lettre précédente (14 mars) informé Mgr Plessis de la mort du premier Trappiste canadien (Cf. *la Nouvelle-France*, Août 1915. p. 370)

<sup>105</sup> C'est Monseigneur Michael Egan, OSF, qui fut consacré le 28 octobre 1810 et mourut en 1814.

<sup>106</sup> Le premier évêque de New-York, Monseigneur Luke Concanen, de l'Ordre de Saint-Dominique, avait été consacré le 24 avril 1808. Retenu prisonnier à Naples, il y mourut le 19 juin 1810, sans avoir pu s'embarquer pour l'Amérique.

<sup>107</sup> Benoît en français.

servir à l'autel, tandis que l'année précédente, à Cahokias, je fus obligé de répondre moi-même *et cum spiritu tuo*, étant seul à l'autel. Les fonctions de Curé ne pourront pas s'accorder avec celles de Trappiste. Ainsi, si Mr Flaget tarde trop, ou qu'il ne nous vienne pas quelques Prêtres de notre tiers-ordre, nous serons obligés de nous tenir dans notre monastère, ne sortant tout au plus que pour les malades en danger de mort, autrement nous ne serions bientôt ni Curés ni Religieux. Nous n'avons aucun Prêtre dans nos environs, excepté un vieillard nommé Olivier qui demeure au village de la Prairie-du-Rocher, à 44 milles de Cahokias et qui me tourmente pour entrer à la Trappe. Dans le fond, il n'est plus guère bon qu'à cela. Il y en a un autre à Ste-Geneviève qui est de l'autre côté du fleuve, à peu près à 12 milles de la Prairie-du-Rocher et du côté de la Louisiane. Il seroit à souhaiter que ce dernier n'y fût point. Ses journées se passent à la chasse et au bale ou à la course des chevaux et ses nuits aux cartes. Quelqu'un m'a dit qu'on ne savait quand il disait son bréviaire. Le dimanche il se contente d'une basse messe sans sermon, ni vêpres ; rarement il dit la messe les jours ouvriers. Il me dit qu'il ne trouve pas de mal à tout cela et qu'après tout il finira par se faire Trappiste. Il n'en prend guère le chemin, mais la miséricorde de Dieu est sans borne et j'ai reçu dans le même village un soldat le plus scandaleux possible, qui par ses jurements faisait trembler tous ceux qui l'entendaient, lorsque je lui parlai de conversion et il envoyait le Pape, les Évêques et tout le Clergé au diable et moi au fond de la mer. J'espère qu'il fera profession peu après mon retour, si Dieu me ramène. Il y a encore, à la Prairie du rocher, un de ses camarades plus scélérat que lui et qui m'a avoué avoir fait 85 faux serments pour s'amuser et par complaisance, lequel a promis de me suivre au monastère quand j'y retournerai. Dieu sait s'il tiendra parole, mais jusqu'ici j'ai été fort content du premier. Il n'y a pas d'évêque à la Nouvelle-Orléans<sup>108</sup> (j'ai entendu dire, hier, que le Pape en avoit nommé un, mais j'en doute beaucoup). Ce pays est sous la juridiction de Monseigneur l'Archevêque de Baltimore qui y a nommé pour grand vicaire M. Olivier, frère de celui qui est à la Prairie du rocher, lequel ne peut rien faire à cause d'un Capucin nommé Antoine, qui semble avoir électrisé<sup>109</sup> tout le peuple et qui voudroit être Évêque, ce qui forme un schisme qui perd bien des catholiques.

Nous voici enfin arrivés au 1 de Mai et demain le congrès lèvera le siège, sans que mon affaire soit finie. On m'a confirmé mes 400 acres, ce qui est au moins capable de me dédommager de mon voyage, parce que mes frères ne seront pas obligés de déloger, mais quand à la permission d'y joindre d'autres terres, elle est remise à la prochaine séance, Il y a trop d'affaires d'état pour qu'un puisse penser à la mienne et il eût été dangereux de la faire rejeter si on l'avoit proposée dans un moment où les têtes étoient échauffées par la dispute. 2 députés m'ont assuré qu'entre eux tous, ils sont convenu de m'accorder ce que je demande, mais il faut attendre un moment favorable. Je ne demande au Congrès que la permission de placer auprès de mon établissement 4000 acres de terre pris sur les titres militaires encore vacants que je pourrai me procurer et j'espère en acheter une bonne partie pour des chevaux, ce qui m'accommodera bien, car je ne saurais où prendre de l'argent pour 4000 acres.

J'ai l'honneur d'être, dans les sentimens de la plus vive reconnaissance et de plus profond respect,  
Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur, frère Urbain

---

<sup>108</sup> Le premier évêque de la Nouvelle-Orléans, Monseigneur Penalver y Cardenas, consacré en 1793, fut transféré au Guatemala en 1801 et après avoir résigné ce dernier siège en 1800, se retira à la Havane où il mourut en 1810. La Nouvelle-Orléans fut soumise à la juridiction de l'évêque de Baltimore de 1809 à 1815. C'est durant cette période que fut élu François Porro, qui n'occupa pas le siège : c'est peut-être à celui-là que fait allusion le Père Urbain.

<sup>109</sup> A l'époque où écrivait Dom Urbain, ce terme devait être de la dernière nouveauté.

Mon adresse actuelle est : près Cahokias, au Comté de St-Clair, sur le territoire Illinois, dans les États-Unis d'Amérique.

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 123

Urbain Guillet, Près Cahokia au comté de St-Clair, dans le territoire des Illinois

Le 18 9. bre 1810

Monseigneur

Je vous demande bien pardon d'avoir tant tardé à répondre à l'honneur de votre lettre du 31 janvier dernier. Il y a déjà quelque tems que je l'ai reçue, mais l'espérance de voir le frère M. Bernard se rétablir m'a fait tarder de jour en jour assez inutilement, car quoi qu'il ne soit pas en danger pressant, il a depuis longtemps une violente fièvre qui ne lui donne presque point de relâche. Après cela, le temps d'envoyer ma pétition est venu et il m'a fallu m'assurer d'une quantité suffisante de titres militaires avant d'écrire au Congrès, ce qui a emporté quelques jours, n'ayant pas d'argent en mains. Pour pouvoir présenter une 2<sup>de</sup> pétition, il a été nécessaire de la changer, ainsi au lieu de demander que le Congrès me vende de la terre, je demande aujourd'hui qu'il me permette de placer auprès de notre monastère les titres que j'ai pu me procurer de différents particuliers. Ces titres sont des gratifications que la nation a fait à des militaires après la guerre et la plus part n'étant pas encore placés, je voudrais pouvoir les placer auprès de mes 400 arpents, sans cela, nous ne pourrions jamais éloigner 7 ou 8 familles de coquins qui après avoir vendu les 400 arpents (chaque père de famille avait reçu en don des espagnols 400 arpents) qu'ils avoient reçu de la nation pour établir leur famille, sont venu s'établir auprès de nous et même sur nos 400 arpents, d'où ils volent à leur aise nos bestiaux. Je viens de finir cette affaire ce matin, dans la ville de Kaskaskias qui est la capitale des Illinois et à une journée et demi ou 2 de notre monastère. Ne pouvant pas me mettre en route aujourd'hui, je profite de cette circonstance pour écrire cette lettre, quoi que j'eusse bien souhaiter attendre mon retour pour vous donner des nouvelles plus récentes du f. M. Bernard que je n'ai pas vu depuis plusieurs jours.

Il paraît que Votre Grandeur n'a pas reçu la lettre dans laquelle je marquais ma nouvelle adresse. Je vais la réitérer au-haut de cette feuille. Dons ma dernière, je vous remerciais des 200 dollars que vous avez eu la bonté de m'envoyer (Les messes s'acquittent tous les jours). Puisqu'il paraît que par la voie du détroit, les lettres souffrent du retardement, je préfère écrire comme ci-devant, car Mr Marchand me marque qu'il a attendu plusieurs mois une occasion favorable pour envoyer votre lettre au Post-Vincennes et celui qui l'a reçu au Post-Vincennes a aussi attendu une autre occasion.

Il n'est pas trop vrai que le f. Ma. Bernard est dans les dispositions dont vous me parlez et cela vient de ce qu'il n'a pas été assez humilié dans son noviciat. Ce malheur arrive souvent dans les commencements d'établissements : les travaux extraordinaires font qu'on est obligé de négliger un peu les novices qui déjà, à cause de leur petit nombre, manquent d'émulation. Je le remarque encore aujourd'hui. Je n'ai qu'un novice de choeur, son noviciat est presque fini et quoi que je ne sois pas vraiment mécontent de lui, il s'en manque beaucoup qu'il soit tel qu'il devrait être. Il est vrai qu'il avoit toujours vécu dans les plus grands désordres. C'est un ancien militaire qui, quand je lui parlai de conversion, ne fit que jurer après moi et après tous les Prêtres et les Religieux, les souhaitant tous au fond de la mer, pendus au cou du Pape. Il disait aimer mieux se brûler vif que de se faire Trappiste. Selon lui, un grenadier ne doit jamais pardonner à ses ennemis et il en avoit entre autres 4 à qui il devoit trancher la tête et son Curé qu'il devoit qu'il devoit souffleter dans l'Église, etc. etc. Mais en vain combattait-il ce Dieu *Quis... et pacem habuit*. Comment aurait-il pu avoir

la paix en résistant au Tout-Puissant ? Dieu prit le moment-même de sa rébellion pour le terrasser. Plus il criait, plus il jurait, plus il faisait d'imprécations, plus aussi il entendait au-dedans de lui-même une voix supérieure à tous ses cris qui lui disait de se faire Trappiste et comme il me l'a avoué depuis, quoi qu'il ne criât ainsi que pour étouffer cette voix, plus il criait et plus elle se faisait entendre. Il résista encore 8 jours, mais il fut contraint, malgré sa fierté et son titre de grenadier, de rendre les armes. Dieu veuille qu'il persévère. Je le recommande à vos prières ainsi que le f. M. Ber. à qui sa maladie n'a pas été inutile, mais qui cependant craint encore de mourir, ce que je n'ai vu qu'une fois à la Trappe, même parmi les enfans.

Si la petite relation que je vous ai envoyée à édifié vos paroissiens, cela prouve qu'ils sont mieux disposés que le peuple de la Louisiane et des Illinois qui, au sortir d'un sermon contre la danse, va au bal essayer quelques larmes qui lui ont échappé dans l'Église et qui paraît avoir perdu tout principe de Religion, tant parce qu'il a été fort longtemps sans Prêtre (parce qu'il en a eu qui, s'ils avoient été ordonnés prêtres, n'en étoient que plus grands scélérats). Aussi, je ne reçois pas de novices de ce pays, cependant il s'en présente en ce moment un qui, non seulement était le fidèle camarade du grenadier ci-dessous, mais chargé de dix-milles crimes énormes, de plus, parjure publique, ivrogne publique, &c. &c. enfin chassé publiquement de l'Église et reconnu partout pour l'homme le plus scandaleux. Il a beaucoup marchandé, mais enfin, cette réflexion : "Si mon camarade est content au monastère, pourquoi ne le serais-je pas comme lui ?" paraît l'avoir déterminé.

Je n'ai pas reçu votre dernière du moi de Novembre dont vous me parlez, mais seulement une du 28.bre. Votre Grandeur ne se trompait pas en croyant que notre état consistait à prier Dieu pour l'Église et plut à Dieu que nous ne soyons jamais obligés de sortir de ces justes bornes, ce que vous pourriez faire, Monseigneur, en nous envoyant 2 ou 3 bons missionnaires Mais il me semble bien cruel de laisser tout un peuple sans sacrements et non seulement les enfans, mais même des homes sans baptême, en, un mot la Religion s'éteindre dans la Louisiane et le pays Illinois. Cette considération nous a fait réunir Marthe avec Marie. Mais j'avoue que ces sorties ne nous conviennent pas du tout et je les retrancherai le plutôt possible et certainement plutôt que je ne voudrais pour le peuple. Les gazettes n'entrent pas dans le Monastère, ainsi je ne sois guerre ce qui se passe dans le monde. Cependant, il me semble que ceux qui ont dit le Souverain Pontife mort se trompent. Monseigneur Flaget, Évêque du Kentucky qui vient d'arriver de France dit que sa Sainteté est en lieu de sûreté, mais bien misérable.

Les pays de la Louisiane et des Illinois ont été visités par une fièvre qui a épargné peu de monde, plusieurs en sont morts et en particulier 5 de nos frères, y compris celui dont je parlais dans ma dernière, écrite à Baltimore, ou en sortant de Baltimore. Cependant le nombre des morts est bien petit en comparaison de celui des malades. Presque toute la communauté ayant été malade, nous avons été réduits à une grande extrémité et obligés de vendre un calice, quoique nous n'en eussions que 2, une partie de nos ornements d'autel et même l'enclume de notre fr. forgeron. Voyant que nous ne pouvions pas suffire à tous les travaux, j'ai été obligé de faire bâtir par un étranger une chambre de 20 pieds de large pour loger nos infirmes et je lui ai donné, pour prix de son travail, une jument. J'en ai donné une autre pour avoir un poêle et des vitres pour dite infirmerie, ainsi sans argent, nos infirmes passeront l'hiver un peu mieux que le dernier. Il nous reste encore 4 malades. Dieu, comme vous le voyez, nous a éprouvés, mais il paraît que l'épreuve va finir et pour 5 confrères que nous avons perdus, en voici 4 qui sont débarqués à Baltimore avec Mr Flaget et un novice qui se présente. Parmi les 4 morts, il y avoit 3 vieillards, dont un en enfance et tous les 3



presqu'inutiles pour le travail. Le 4<sup>me</sup> était un jeune horloger et orfèvre d'une adresse surprenante. Parmi les 5 qui viennent, il y en a un vieux et 4 jeunes, tous bons ouvriers et un maître horloger.

En vain, je demande à notre Évêque quelques missionnaires. Cependant nul pays n'en a plus de besoin. J'ai quelques sujets qui commencent à s'instruire, mais notre situation ne permet pas de tenir des classes réglées et nos jeunes gens n'ont presque pas de temps pour étudier, outre cela, on ne peut pas les former. (espérais écrire cette lettre lisiblement, mais une faiblesse à laquelle je suis fort sujet commence à se faire sentir, aussi je prie V. Grandeur d'excuser mon barbouillage.)

Bonaparte vient encore de nous donner un nouveau monastère sur le col Sestrière, au-dessus de Briançon, c'est un passage très dangereux, du Piémont. L'utilité de ce monastère pour les voyageurs a empêché la destruction de plusieurs autres qui ne laissent cependant pas d'être utiles pour l'instruction de la jeunesse qui est on ne peut plus négligée.

J'ai été bien malade dans mon voyage et arrêté pendant plusieurs mois, ensuite, étant au Kentucky, j'ai reçu un coup de pied de cheval qui m'a arrêté plus de 3 mois, la fièvre qui s'y est jointe au moment où j'allois guérir, parce que l'humeur a remonté sur la poitrine, m'a mis en grand danger de mort. Je passais les nuits assis, à cause d'une toux continuelle qui me suffoquait étant couché. Enfin, Dieu m'a rendu la santé. Je suis cependant parti avant d'être rétabli, car je n'avois pas la patience d'attendre, mais le voyage ne m'a fait aucun tort et je me porte bien à présent, quoique aie quelques petites infirmités habituelles.

Le Sénat a confirmé le titre de ma terre, mais un peu trop tard, les commissaires ayant déjà adjugé 200 arpents à un autre. Je ne les perdrai pas tout à fait, mais je dois les payer, tandis que la 1<sup>re</sup> fois, on me les avoit donné. Je n'ai rien obtenu pour l'augmentation de ma terre, parce que le Congrès était surchargé d'affaires de guerre. Je viens d'envoyer une nouvelle pétition que j'ai chargée comme il est dit ci-dessous et tout le monde dit que je dois réussir. Cependant je n'oserais pas encore l'assurer. Je suis déterminé à ne pas retourner au Congrès pour cette affaire. J'en laisse le soin à trois membres du Congrès, mes bons amis. Je crois bien que si j'y étois présent, je pourrais aider un peu et bien des gens sages me le conseillent, mais j'ai assez couru.

Je vous envoie comme vous me l'avez demandé, le plan des environs de notre monastère. Je l'ai tiré sur une très ancienne carte qui peut n'être pas fort exacte, mais je pense qu'il ne peut pas s'y trouver de grandes erreurs, seulement nous pourrions être placés 3 ou 4 milles plus haut, ce qui nous rejeterait un peu hors de la dite carte.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

frère Urbain

P.S. La poste étant partie avant que j'y aie mis cette lettre, elle ne partira que dans 8 huit jours. Je suis de retour au Monastère et le f. M. B. est à peu près dans le même état.

Je reçois en ce moment une lettre d'un Prêtre de Baltimore qui demeure avec Monseigneur Flaget et j'y vois que je me suis bien trompé en disant que le St Père était en lieu de sûreté. J'ai fort mal compris ce mot 'sûreté', comme on peut le voir par l'extrait de la lettre de ce Prêtre que voici, rien de plus capable de nous engager à redoubler nos prières et notre fidélité.

"Notre St Père le Pape est dans les fers, confiné dans la tour de Turin. Les Cardinaux rassasiés d'opprobres à la cour du Tyran, les Archevêques et Évêques d'Italie exilés ou emprisonnés, ceux de France menacés. Toute l'Église est en deuil et le St Père, ainsi que tous les bons Évêques d'Europe, regardent cette persécution comme plus fatale que celle des Domitien et des Néron. Cependant le St Père, au sortir d'une longue oraison assura que

l'épreuve ne seroit pas longue. Il finit pas ces mots : "*Orate et nolite timere.*" Il était alors à Avignon ou à Nice. On a détruit en France toutes les espèces d'associations qui pouvaient tendre à ranimer l'étincelle de la foi presque éteinte. Je vous engage à prier beaucoup pour l'église et pour vos 4 frères qui vont partir en peu de jours pour vous rejoindre. Il y a tout lieu de craindre qu'ils ne périssent de misère en entreprenant un si long voyage avec si peu de ressources..."

J'ajouterai cependant que je crois qu'il y a ici un peu d'exagération, car notre général vient de m'écrire par le même Monseigneur Flaget, que Bonaparte nous avoit encore donné dernièrement un nouveau monastère et une jeune fille, soeur du Missionnaire du Kentucky lui mande qu'elle s'est fait depuis peu Religieuse Carmélite à Bordeaux. Il est vrai qu'elle ajoute que Bonaparte ne leur permet pas de vivre selon leur règle. Il veut qu'elles ne fassent que des voeux simples renouvelés tous les ans et qu'elles élèvent gratis la jeunesse de leur sexe. Il paraît cependant qu'il nous permet de suivre entièrement notre règle, pourvu que nous élevions la jeunesse, ce que nous faisons déjà auparavant.

Du Monastère de Notre-Dame de Bon-Secours, près Cahokia, au territoire Illinois

Le 9 novembre 1811.<sup>110</sup>

Monseigneur,

Dans votre lettre du mois de février dernier, vous me disiez que vous m'enverriez mille messes dès que j'aurais acquitté les dernières, pourvu que j'indique quelqu'un ^ qui on puisse en remettre les rétributions. J'ai eu l'honneur de vous répondre sur cet article vers le mois de juin; mais en cas que ma réponse ne vous soit pas parvenue, je vais profiter du voyage d'un Canadien qui retourne dans votre pays, pour le répéter.

Peut-être que votre Grandeur connaît un étudiant du collège de Montréal, nommé Henri Pratte. Son père, Jean-Baptiste Pratte, demeurant à Ste-Geneviève, dans la haute Louisiane et à 2 journées des Cahokias, qui jouit de la réputation d'un très-honnête homme, m'a dit que si vous remettiez à son fils Henri 300 piastres, il me livrerait ici la même somme, dès que je lui présenterais une lettre de son fils, c'est-à-dire un reçu. Je crois donc que vous pouvez avec sûreté remettre au dit Henri Pratte la somme de 200 dollars. Son père m'en a déjà avancé 100.

Ma dernière vous annonçait aussi la mort de 4 de mes frères, savoir: 1°- le frère Isaac, Prêtre, Prieur et maître-horloger, lequel avoit reçu le nom d'Isaac, parce qu'ayant été obligé de quitter le Monastère pendant son noviciat, pour prouver en justice qu'il n'avoit jamais fait de promesse de mariage à une jeune Protestante, qui le redemandait, il avoit eu le bonheur de prouver la justesse de sa cause et d'amener au Monastère son Père qui y a fait profession sous le nom d'Abraham, ainsi que cette fille, laquelle, après avoir abjuré, a fait profession dans un de nos monastère de Religieuses en Suisse; 2°- le fr. Eloi, fr. Convers et maréchal; 3°- frère Marie-Joseph, jeune Canadien, nommé dans le monde Desmarais, excellent laboureur, lequel n'était que frère Donné. Tous les trois étoient bien nécessaires au monastère, car, quoique aie d'autres bons horlogers, je suis fort embarrassé pour nommer un Prieur. Je n'ai plus de maréchal et je ne sais où en prendre; enfin, je ne suis pas plus riche en bon laboureur. Le quatrième était un jeune enfant du Kentucky qui, s'il n'était pas le meilleur, en approchait beaucoup. Je les recommande à vos prières et à celles de tous nos associés.

Je ne sais, Monseigneur, si votre pays a été affligé comme le nôtre? Je ne le souhaite pas, car depuis juillet et même juin, tout est ici rempli de malades et, quoique le nombre des morts soit

---

<sup>110</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 126

petit en comparaison des malades, il est cependant considérable. Aucune famille n'a été exemptée de ce fléau et plusieurs sont entièrement éteintes.

Si Dieu m'a enlevé 4 de mes frères, il paroît qu'il va les remplacer, car Monseigneur l'Évêque du Kentucky<sup>111</sup>, qui est maintenant arrivé à son évêché, vient de m'écrire que 3 de mes frères sont arrivés à Baltimore, dont 2 sont Prêtres<sup>112</sup>, et l'on m'offre ici un jeune garçon.

Nous avons été tous malades ensemble et maintenant presque tous sont convalescents. Cependant j'ai encore la fièvre ; depuis 4 mois et demi et je n'ai eu de trêve que 7 jours, mais je suis sans danger.

La maladie ayant été générale dans tout le pays, à empêché beaucoup de laboureurs de cultiver leurs terres et plusieurs n'ont pas même pu recueillir leur moissons, ce qui fait craindre une grande disette. Quand à nous, nous aurions pu vendre une bonne partie de nos provisions si les étourneaux et les corbeaux ne nous en avoient pas enlevé plus de la moitié. Il nous en reste encore suffisamment pour notre usage, si le vent et la pluie ne nous nuisent pas, car, n'ayant point de grange et étant tous trop épuisés pour en pouvoir faire une, nous avons été contraints de mettre notre grain en tas. Nous en avons même abandonné une partie, faute de bras pour le ramasser et le froid nous gèlera beaucoup de pommes de terre et autres légumes avant que nous ayons fini de les ramasser, ce qui nous empêchera d'en vendre, mais non d'en avoir à peu près assez pour notre usage.

Daignez agréer l'assurance des sentiments du plus profond respect avec lesquels je suis.

Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

Frère Urbain

P.S. Je viens d'apprendre, après cette lettre finie, qu'il est arrivé en Amérique une Religieuse de notre Ordre et que d'autres sont en chemin. Dieu veuille que la nouvelle soit fausse, car il m'est impossible de me charger dans l'état où je suis, d'une communauté de femmes. J'apprends aussi par la même voie, qu'il vient un Curé pour les Cahokia, lequel on dit être Mr Savine, de votre diocèse. On me marque aussi que celui qui est chargé de mes affaires à Baltimore a reçu de Boston, pour moi, cent piastres, dont il s'est servi pour payer une partie de ce que je dois dans cette ville et que dois pour cela acquitter des messes. Je les ai déjà commencées et j'ignore si elles font partie de celles dont il est question au commencement de cette lettre.

De Sainte-Geneviève et des Cahokia, le mardi et jeudi de la Pentecôte (14 juin 1811)<sup>113</sup>

Monseigneur,

---

<sup>111</sup> Monseigneur Benoît-Joseph Flaget, élu en 1810.

<sup>112</sup> Il s'agit évidemment du Père Vincent Merle, le futur fondateur de la Trappe du Petit-Clairvaux à Tracadie dans la Nouvelle-Ecosse. Envoyé de Bordeaux en Amérique par le Révérendissime Père Augustin, pour y fonder un établissement. Il débarqua à Boston, le 6 août 1811, d'après la *Vie de Dom Urbain* (p. 218). La version anglaise du *Mémoire* laissé par le Père Vincent donne l'année 1812 comme celle de leur départ, mais il doit y avoir faute d'impression, car la première date s'accorde mieux avec celle de la présente lettre. Rejoint l'année suivante par trois frères convers, il avait fait une première tentative de fondation en Pennsylvanie, mais le site n'étant nullement favorable à l'établissement d'un monastère, il vint se fixer dans le Maryland et lui aussi avec ses compagnons éprouva les horreurs de la misère noire causée par la privation de ressources, l'inexpérience du pays et les maladies engendrées par l'eau corrompue et par les exhalaisons du sol fraîchement remué. C'est là que Dom Urbain, deux ans plus tard, alla les visiter et les trouva dans une situation critique d'où il travailla à les tirer.

<sup>113</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 125

Si le 25 février votre Grandeur était dans l'incertitude sur le sort du Fr. Marie-Bernard, j'espère qu'aujourd'hui il n'en va pas ainsi et qu'ayant parlé sur ce sujet dans mes 3 dernières lettres, quelqu'une sera parvenue à sa destination.

Je me contenterai donc de vous dire ici sans détail et même sans me souvenir de la date, que Dieu a appelé ce bon Frère à une meilleure vie. S'il a eu la faiblesse de craindre un peu la mort, son exactitude à faire observer la Ste Règle nous a bien dédommagé de cette imperfection, qui n'est pas ordinaire dans nos monastères. Sa situation n'a pas permis de lui administrer le St-Viatique, mais il avoit reçu ses derniers sacrements peu de jours auparavant. Il est mort de la pierre, maladie qu'il a trop longtemps tenue secrète pour qu'il fût possible d'y remédier.

Je ne puis encore rien dire de certain concernant la terre que je voulais acheter du Congrès.

L'assemblée des états a été trop courte cette année et les affaires publiques trop multipliées pour que mes avocats aient pu trouver le moment de parler en ma faveur.

C'est un grand malheur que Votre Grandeur ne puisse pas nous envoyer quelques Prêtres, car il y a lieu de croire que je ne pourrai pas longtemps allier l'état de moine avec celui de missionnaire. Outre cela, les devoirs d'un missionnaire passent mon peu de capacité et je n'ai absolument aucun Religieux capable de remplacer le f. Ma. Ber. Les grenadiers, sans lettres et déjà âgés, ne font guère de bons missionnaires. J'ai cependant reçu depuis peu un jeune Canadien de 26 ans, nommé Desmarais, mais il ne sait pas lire. En parlant de missionnaires, l'ancien Missionnaire du Kentucky m'écrivit en ce moment que dans 2 mois Monseigneur Benoît-Joseph Flaget, Sulpicien, sacré Évêque du Kentucky, du Tennessee, des Illinois, &c, arriverait à son Diocèse avec un Ptre Canadien. J'ignore quel il peut être. Il pourrait aussi se faire que je ne comprend pas bien la lettre de ce missionnaire qui écrit en abrégé. Voici comment il s'exprime: *Votre Évêque sera ici dans 2 mois avec Mr David et 1 P. du Canada.*

Monseigneur l'Archevêque de Baltimore a aussi ordonné des prières publiques pour le St-Père. Dans la même lettre, le missionnaire du Kentucky me marque que Bonaparte tient non seulement le Pape, mais aussi une grande partie des Cardinaux et Évêques d'Italie, &c et que presque tous les autres sont bannis.

Il me semble vous avoir déjà répondu au sujet des messes que vous avez eu la bonté de m'offrir, que j'en avois encore une bonne quantité des dernières à acquitter. Maintenant, comme il s'est écoulé du temps, je pense qu'elles pourront être finies au plus tard quand la réponse arrivera. Je ne connaissais alors aucune autre voie que celle de Philadelphie, mais je viens d'en trouver une autre à Ste-Geneviève, où j'ai commencé la présente lettre, y ayant été appelé pour quelques malades.

Il y a à Ste-Geneviève, (autrement Misere), a peu près à 50 milles de Cahokia, un vieillard, homme de la plus grande probité, nommé Jean-Baptiste Pratte, lequel a un fils nommé Henri Pratte (je crains d'avoir oublié le nom de baptême, mais il me semble que c'est Henri) étudiant au collège de Montréal. Ce jeune homme devant revenir dans peu à Ste-Geneviève, son père vient de lui envoyer de l'argent et s'il avoit su que vous aviez dessein de me faire passer 200 piastres, il me les aurait remis dès que vous m'auriez envoyé un reçu de son fils Henri. Il aurait été même très satisfait de cette rencontre. Quoique l'argent sort parti il y a 8 ou 10 jours, il m'a assuré que dès que je lui présenterai un reçu de son dit fils, il me comptera 200 piastres.

Dieu semble vouloir nous punir en ce pays. La dernière récolte a été si mauvaise, que le bled est renchéri du triple. Notre récolte du Monastère s'étant réduite à peu près à rien, comme il arrive toujours la première année qu'on défriche ces prairies. J'avois acheté six cents boisseaux de Maïs à un voisin, à 6 boisseaux pour une piastre, avant qu'on pût savoir quelle seroit la récolte. Cet honnête homme, malgré son billet et les témoins, n'a pas voulu m'en livrer un grain. Maintenant on ne peut pas avoir le maïs pour une piastre le minot ou boisseau. J'avois aussi acheté ma

provision de froment aux Cahokia, où je finis la présente lettre. En mon absence notre frère pourvoyeur est venu en demander et on lui a répondu qu'il était vendu. Après cela ce bon frère s'en retournant, un jeune étourdi est venu épouvanter ses chevaux qui ont emporté la voiture et renversé le frère qui est tombé sur la tête et si étourdi, qu'étant reporté aux Cahokia, dont il n'était pas loin, il a été toute la journée sans reconnaître personne, ni sa voiture, ni ses chevaux. Le lendemain, il s'en est retourné se plaignant d'un très grand mal de tête. Je ne sais ce qui s'en suivra.

Il n'y a plus du tout de froment à vendre dans ce pays; j'ai heureusement trouvé un peu de maïs. Nous n'avons cependant pas d'autres malades excepté moi, qui ne le suis pas peu, quoique sans vrai danger. Il a fallu me soutenir pour aller à Ste-Geneviève dire la messe et le jour de la Pentecôte, j'ai eu toute la peine possible à dire une basse-messe.

La récolte de cette année est perdue en plusieurs endroits, parce que les eaux ont été plus hautes qu'on n'a jamais vu, excepté une fois. Ensuite les pluies continuelles ont empêché de semer le maïs; et bien des gens n'en ont pas semé la moitié. Nous espérons cependant au Monastère bonne récolte de froment, quoique nous n'ayons pas de grange pour le serrer, ni le temps d'en bâtir une. Pour ce qui est du maïs nous n'aurons presque rien, mais en place, nous avons de l'avoine pour nos chevaux.

Pour comble de malheur nous allons avoir la guerre avec les sauvages qui, la semaine dernière, ont pillé une maison Américaine. Ils ont enlevé les chevaux, &c, tué un jeune homme de 25 ans et enlevé sa soeur. On les poursuit vivement.

Nous devons adorer ici la Providence qui tire le bien du mal.

Je remercie Votre Grandeur des prières qu'elle daigne offrir pour ma communauté et j'espère que nous ferons tous notre possible pour lui rendre la pareille. Je me suis acquitté pour cela de ma messe il y a peu de temps.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur

fr. Urbain.

AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 127

St-Louis, le 18 février 1812

Monseigneur,

Votre lettre du 4 novembre est arrivée fort à propos car Mr Pratte que je croyais plus riche qu'il n'est, ou qu'il ne dit l'être, commençait à être inquiet. Je n'ai pas pu l'aller voir, mais je lui ai fait remettre la lettre de son fils Henri par un autre de ses fils, nommé Bernard. Il a été satisfait et l'aurait été également si vous aviez donné à Mr Henri Pr. 200 piastres. Il a répondu que vous lui feriez plaisir d'avancer encore 100 piastres à son fils Henri et qu'il me les remettrait ici, il a même ajouté que vous pouviez lui en avancer jusqu'à 2 ou 300, mais je ne pourrais pas me charger de tant de messes ensemble et je crois plus prudent de me borner à 500 ou 750 Messes, outre les 500 que je viens de commencer. Je n'ai pas encore écrit à Monseigneur l'Évêque de Bardstown et j'espère le faire dans peu. Je n'ai pas reçu votre 1<sup>ère</sup> lettre écrite de Montréal. Je n'en suis pas surpris, car cette négligence des postes n'est pas rare ici et c'est par la même raison que vous avez tant tardé à savoir la mort du fr. Marie-Bernard.

Votre Grandeur a bien raison de dire que c'est un grand malheur pour Mr. Noël d'avoir manqué sa vocation. Je prie Dieu de lui ouvrir les yeux.

Je crains que vous me félicitez trop promptement des recrues d'Europe, car je n'en entends presque plus parler et notre Général qui s'était aussi embarqué a été repris et enfermé prisonnier dans un Séminaire. On me marque aussi que presque tout le Clergé a tourné le

dos à Bonaparte, excepté 16 ecclésiastiques qui ont à leur tête le ci-devant célèbre Abbé Mauri.

Il est vrai, Monseigneur, que ç'a été pour moi une grande satisfaction de voir entrer dans l'Église plusieurs Protestants et un plus grand nombre de mauvais Catholiques, malgré cela, j'ai presque entièrement renoncé à l'exercice du st Ministère au-dehors. Je ne sortirai guerre que pour des malades, l'état de ma communauté, surtout pour le temporel ne me le permet pas. Le peuple n'en perdra cependant rien, parce que le Père Marie-Joseph m'a remplacé dans cette fonction et il y fait beaucoup plus de bien que moi. Il a fait plusieurs conversions que je n'avois pu faire. Mr Savine qui est curé des Cahokia et de St-Louis a aussi réussi, mais en permettant bien des choses qu'il voudroit retrancher. Il paroît avoir du zèle, mais il lui manque encore quelque chose.

Un tremblement de terre presque continuel depuis la nuit du 15 au 16 décembre, jusqu'à ce jour, 18 février contribue beaucoup contribué à ramener le peuple. Peu s'en est fallu que je aie été écrasé par une cheminée. Il y a eu très grand nombre de maisons beaucoup endommagées, mais personne de tué. La terre, dit-on, s'est entre ouverte en plusieurs endroits et en particulier à 3 milles de notre Monastère, il n'est sorti de cette dernière ouverture que du sable et de l'eau. Heureusement que nos pauvres cabanes de bois et de terre peuvent être longtemps ébranlées sans grand risques, ces arbres tout bruts incrustés l'un dans l'autre, ne peuvent se séparer que par un effort considérable. Il y a des maisons de pierres et de briques qu'on a dû abandonner.

Je ne me rappelle pas de vous avoir demandé une cloche. Cela ne seroit cependant pas surprenant, car je ne crois pas qu'on en fasse dans les États-Unis, si ce n'est de petites clochettes d'une ou 2 livres et dans la Louisiane (la haute Louisiane) il n'y a nul ouvrier de ce genre. Quoi qu'il en soit, puisque le port coûterait autant que la cloche, j'aime mieux m'en passer ou en faire venir une de France par mer.

Hélas ! Monseigneur, je ne comprends pas comment vous avez pu vous imaginer que Dieu me destinait à quelque chose de grand : mes lettres devraient suffire pour vous faire voir que je ne suis capable de rien et le peu de succès de notre fondation ne peut laisser aucun doute là-dessus. Il a fallu un miracle très évident pour me persuader de me charger de la supériorité, surtout quand mon Général répondait à mes représentations qu'au défaut d'un cheval, il était obligé de se servir d'un âne, mais il en faudroit plusieurs pour me persuader que je suis bon à quelque chose. La résurrection d'un mort ne suffirait pas.

Il ne parait pas plus vraisemblable que je passe au Canada, car si les grandes chaleurs me rendent toujours malade, le grand froid ne m'accomode guerre mieux. J'ai pendant tout l'hiver les pieds et mains comme gelés et la toux ne me donne presque pas de repos. Avant-hier, la toux m'a renversé par terre 14 fois dans une heure et quoi qu'il y ait du feu dans la chambre où j'écris, le froid est la cause de mon barbouillage en ce moment.

Chaque jour me rappelle le mal que nous ont fait les oiseaux, au temps de la moisson, car tous les jours on vient me demander à acheter du grain. Nous en avons assez pour notre usage, mais pas pour vendre. C'est une espèce de bonheur pour ceux qui ont échappé à la contagion de cet été, qu'il soit mort beaucoup de monde, sans cela la famine seroit bien grande et j'espère qu'elle sera supportable.

Je suis, avec les sentiments du plus profond respect, Monseigneur, votre très humble serviteur.

Fr. Urbain

Mr. Bernard Pratte chez qui j'écris ceci, me prie de recommander aux pierres de votre Grandeur, Bernard Pratte "prêtre manqué", il pense qu'à ce titre vous le reconnaîtrez.

Du Monastère, le 14 Mars 1812<sup>114</sup>.

Monseigneur,

Quoique aie eu l'honneur de répondre à votre lettre du 4 novembre 1811, il y a peu de temps, je crois devoir réitérer aujourd'hui cette lettre parce que je vois qu'il s'en perd souvent à la poste. J'ai fait remettre par Mr Bernard Pratte fils, la lettre de 100 piastres de Mr Henri Pratte que vous m'avez envoyée et dont je remercie votre Grandeur. Le Père Pratte qui m'avoit déjà avancé 100 piastres, en a été satisfait, quoi qu'il eût auparavant témoigné de l'inquiétude du retardement causé apparemment par la perte de votre première lettre que je n'ai pas encore reçue. Bernard Pratte m'a répondu que son Père seroit content si vous donniez non seulement 100 autres piastres à son fils, mais aussi 200 et même plus. Dans ma dernière, en conséquence de la réponse du Père Pratte et de ce que vous me marquez que vous êtes surchargé de Messes, je vous priois de m'envoyer 150 piastres, parce que je craignais de me charger d'un plus grand nombre de Messes. Maintenant que je viens d'apprendre qu'il m'est encore arrivé d'autres Prêtres à Baltimore et à Philadelphie, qui sont dans le dessein de me rejoindre, vous me ferez plaisir de m'envoyer 200 piastres, car il y a toute apparence que mes confrères ne m'apporteront point d'argent, puisqu'ils me marquent qu'ils sont embarrassés pour fournir aux frais de leur voyage et outre cela, l'état de langueur dans lequel est resté jusqu'ici la plus part de ma communauté nous met dans l'impossibilité de travailler suffisamment. J'espère que cette recrue m'aidera à acquitter des messes.

Je n'ai encore reçu aucune nouvelle qui confirme l'empoisonnement du Souverain Pontife, mais on me marque que Bonaparte ayant fait dans un Concile assemblé plusieurs propositions que les Évêques n'ont pu recevoir, tout le clergé, excepté 16 Ecclésiastiques, conduits, dit-on, par l'abbé Mauri (ce que j'ai peine à croire) lui a tourné le dos et que la plus part ont quitté l'Empire.

Mr Savine paraît fort zélé et j'espère qu'il fera du bien, mais seulement parmi le bas peuple, parce qu'il se sert quelque fois en prêchant, de termes qui choquent les prétendus grands. Le mal est qu'il prêche trop souvent pour pouvoir préparer ce qu'il dit, car quoique je pense bien qu'on exagère de beaucoup ce qui déplaît dans ses sermons, j'y ai remarqué quelquefois des choses que j'aurois bien voulu qu'il n'eût pas dit. Quand à Mr Noël, je ne puis que le plaindre et prier Dieu pour lui.

Il paroît que les derniers Religieux arrivés à Baltimore ont amené un bon nombre de Religieuses. Je ne sais vraiment pas qu'en faire; et je leur ai écrit qu'elles fassent leur possible pour vivre aux environs de Baltimore, ici elles n'auroient aucun moyen de vivre, parce que chaque mère de famille fait par elle-même ou par ses enfants ce que souvent en Europe on fait faire par des Religieuses. Elles auroient peut-être assez de jeunes filles à élever, mais à condition qu'elles s'en chargent, comme moi des garçons, gratis. Elles auroient bien de la peine à se nourrir et s'habiller. Comment pourraient-elles nourrir et habiller un nombre d'enfants ?

On attend déjà avec impatience que votre Grandeur impose les mains au jeune Pratte et je le souhaite plus que les autres. Il aura besoin de fermeté ici<sup>115</sup>.

Il est vrai, Monseigneur, que c'est une grande consolation pour un Prêtre de voir que Dieu, par son Ministère ramasse ses brebis égarées, mais entre deux choses, dont l'une est bonne et l'autre, de nécessité, je dois choisir la dernière lorsque je ne puis faire les 2. Or mes absences nuisent

---

<sup>114</sup> AAQ, 7 CM, États-Unis, vol. 3: 128

Cette lettre est la dernière de Dom Urbain que possèdent les Archives de l'archevêché de Québec.

<sup>115</sup> Le jeune Henri Pratte, né le 19 janvier 1788 à Sainte-Geneviève des Cahokias, fils de Jean-Baptiste Pratte et de Thérèse Billuron, ne fut ordonné que le 20 mai 1815. Il fut envoyé comme missionnaire dans le diocèse de Bardstown, la même année (voir : *Répertoire du Clergé*, Tanguay).

trop à ma communauté et je me dois à mes frères. Ainsi, j'ai pris le parti de ne sortir que pour les malades. Au reste, je me suis fait remplacer par un de mes Religieux dans l'administration des paroisses dont Mr Savine ne s'est pas chargé, car il ne dessert que celle des Cahokia et de St-Louis.

Depuis le 16 Xbre, nous éprouvons presque tous les jours des tremblements de terre, qui, sans avoir beaucoup nui dans les environs (j'ai cependant été sur le point de me voir écrasé par une cheminée), a causé bien du dommage au loin. On dit que la Nouvelle-Madrid<sup>116</sup> est toute renversée. La source du mal vient d'un Volcan ouvert dans la Caroline du Nord, lequel fait de terribles explosions de feu, de cendres et de pierres.

J'avoue, Monseigneur, qu'il y a 4 ans que je n'aurois pas espéré voir un Monastère au confluent du Mississipi et du Missouri, mais jamais il ne vous sera possible de me persuader que Dieu a des vues extraordinaires sur moi. Je sais qu'il peut encore de rien créer un nouveau monde et se servir des moindres instruments pour ses plus grandes oeuvres. Mais quelle distance des moindres choses et même du néant au péché ! Dieu le peut, mais mes péchés s'y opposent.

Agréez, s'il vous plait, l'assurance des sentiments du plus profond respect avec lesquels je suis, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur,

Fr. Urbain

Au dessous de l'adresse : En l'absence de Monseigneur l'Évêque, Mr Desjardins est prié d'ouvrir cette lettre et d'y répondre.

\*

\*\*

Nous pourrions, à la rigueur, terminer ici l'oeuvre que nous avons entreprise de publier les lettres écrites à l'évêque de Québec par le futur fondateur de la Trappe de Bellefontaine. Nous ne saurions, sans manquer d'égard pour la mémoire du saint religieux, ne pas esquisser à traits rapides les dernières étapes d'une carrière qui ressemble à un long chemin de croix, tant elle fut hérissée d'obstacles et de souffrances, mais que la divine Providence, en qui le généreux serviteur de Dieu mettait une confiance toute filiale, devait couronner par la plantation solide en terre française d'un tronc vigoureux du grand arbre cistercien, destiné à son tour à doter de rejetons pleins d'espérance le sol de la Nouvelle-France.

L'année qui suivit cette dernière lettre fut une autre année de privations, de maladies et d'épreuves de toutes sortes, si bien qu'au mois de mars 1813, les Trappistes du Rempart des Moines, après avoir vendu toutes leurs pauvres possessions, s'embarquèrent à Saint-Louis et descendirent le Mississipi pour remonter ensuite le cours de l'Ohio, jusqu'à Pittsburg. La démarche semblait désespérée, puisqu'ils retournaient dans un pays qu'une première expérience leur avait montré inhospitalier et inhabitable. Leur navigation fut traversée de fatigues inouïes et de périls sans nombre. Il va sans dire que cette nouvelle tentative d'établissement était voué à un échec lamentable. Pour comble de misère Dom Urbain avait recueilli le petit groupe de Pères et de Frères établis par le Père Vincent dans le Maryland et qu'une grave maladie empêchait ce dernier de gouverner. Ne pouvant les loger dans la même cabane que les siens, il réussit à leur trouver un gîte un peu plus confortable dans une petite ferme entre Baltimore et Philadelphie.

Au mois d'août, 1813, il songeait à acquérir dans la Virginie le site d'un nouvel établissement qui semblait donner de belles espérances, quand l'arrivée à New York de son Général, Dom Augustin de Lestrangle, vint le délivrer de ses soucis.

Nos lecteurs goûteront, sans doute, la page suivante extraite du Journal de la *Visite pastorale* de 1915, de Monseigneur Plessis. Elle est d'autant plus intéressante que, dans la privation de toute correspondance

---

<sup>116</sup> La Nouvelle-Madrid est le chef-lieu du comté de New-Madrid, situé dans la partie sud-est du Missouri, sur le fleuve Mississipi. Il fut fondé en 1790 par George Morgan.



de l'évêque de Québec avec le Père Urbain, on peut être curieux de connaître, ne fût-ce qu'indirectement, le sentiment du prélat sur la fondation d'une Trappe en Amérique.

Dom Augustin, écrit Monseigneur Plessis, arriva à New-York dans l'automne de 1813. Il faudrait un volume entier pour rendre compte des événements qui l'y conduisirent. En voici le sommaire.

Napoléon, devenu l'ennemi du Saint-Siège et de l'Église de Jésus-Christ, par une suite de l'insatiable ambition qui lui fit envahir la puissance temporelle du Pape et jalouser même son autorité spirituelle devint ennemi des établissements religieux, comme l'avaient été les auteurs de la Révolution Française.

Obligé de quitter la Valsainte pour la seconde fois et séparé de sa chère communauté, Dom Augustin, persécuté pour la cause de Jésus-Christ, erra longtemps sur le continent de l'Europe, avec la plus grande appréhension d'être surpris et arrêté, jusqu'à ce qu'enfin la Providence lui ménageât une retraite en Angleterre. C'était en 1812. Incapable de rester dans l'inaction, ce bon Abbé projeta de nouveau<sup>117</sup> une émigration dans le Nouveau-Monde. Ses désirs étaient pour le Canada et puis pour la Nouvelle-Ecosse. Il ne put obtenir des ministres britanniques la permission de passer dans aucun de ces deux endroits<sup>118</sup>; mais on lui offrit celle d'aller à la Martinique qui était alors sous la domination anglaise et il l'accepta...

La Martinique, par son climat et par le luxe et le libertinage de ses habitants, ne donnait nulle espérance qu'un Ordre austère y pût jamais prendre racine. Dom Augustin, après quelques mois, résolut de gagner les États-Unis avec ce qui lui restait des religieux qui l'avaient suivi et arrivé à New-York vers la fin de 1813, il donna ordre aux Pères Urbain et Vincent de le rejoindre avec leurs communautés, prit possession d'un collège que les Jésuites venaient d'abandonner à quatre milles de la ville et publia un prospectus d'éducation publique qui fut recherché et reprit avec tous ses religieux réunis les observances monastiques interrompues par le malheur des temps.

Les choses allèrent ainsi jusque dans l'été de 1814. Mais ayant appris la restauration de Louis XVIII sur le trône de France, quelques-uns disent: ayant reçu de ce souverain (ce qui n'est guère probable) une invitation de venir s'établir dans ses États, Dom Augustin ne songea plus qu'à retourner en

---

<sup>117</sup> La première tentative eut lieu en 1794. Cinq religieux furent envoyés de la Valsainte en Angleterre, avec le dessein de s'y embarquer pour le Canada. On craignait, non sans raison, que le gouvernement britannique ne vît d'un mauvais oeil leur établissement au Canada. Quand ils se présentèrent à Portsmouth pour le départ, le vaisseau qui devait les transporter était déjà en pleine mer. Mgr Plessis semble croire que ce mécompte était dû à leur excès de discrétion. Mais Dom Urbain (lettre du 4 sept. 1809), l'attribue au zèle d'un bienfaiteur. "C'est par une tromperie bien pardonnable, écrit-il, que le milord anglais, fondateur du monastère de Lulworth, arrêta les religieux envoyés en Angleterre pour se rendre au Canada". Il s'agit d'un riche catholique, nommé Weld, père du futur cardinal de ce nom; celui-ci fut d'abord nommé coadjuteur du premier évêque de Kingston.

<sup>118</sup> Le P. Rozaven, (un des supérieurs de la Compagnie de Jésus, durant la période de sa suppression), écrivait le 8 oct. 1783, au grand vicaire Edmond Burke qu'il avait fait des démarches auprès des Trappistes d'Angleterre pour les envoyer à Halifax. Le même Monsieur Burke (futur vicaire apostolique de la Nouvelle-Ecosse), mentionnait l'offre de l'Abbé de la Trappe (Dom Augustin) et le désir que lui-même avait de les voir s'établir dans le Haut-Canada, où il avait été longtemps missionnaire et même dans le Bas-Canada (lettre du 9 février 1813). Dans une lettre du même, datée du 16 juillet 1813, est mentionnée l'autorisation du gouverneur de la Nouvelle-Ecosse pour un établissement temporaire des Trappistes. C'est grâce, sans doute, à pareille permission, que le Père Vincent put séjourner pendant plusieurs années en Nouvelle-Ecosse et y exercer son ministère apostolique.

L'abbé de Bouvens, agent pour le diocèse de Québec à Londres en écrivant à Mgr Plessis (24 février 1813) lui signale la présence de l'Abbé de la Trappe. Il a l'intention de faire un établissement au Canada et qui, dit-il, a écrit à l'évêque dans ce sens. Dom Augustin serait l'auteur d'un ouvrage en trois volumes contenant les pièces relatives à la dépossession de Pie VII, sa détention etc., dont un exemplaire était offert en hommage à l'évêque de Québec.

France. Il tint là-dessus conseil avec ses religieux, la plupart français, qui ne manquèrent pas d'être de son avis. Le nouveau monastère et l'éducation publiquement annoncée, tout resta là; l'Abbé et toute la famille firent voile pour leur patrie.

Les rapatriés étaient partagés en deux bandes, dont l'une sous la direction de Dom Augustin et l'autre sous celle de Dom Urbain. Le vaisseau qui portait ce dernier groupe, le Gustave-Adolphe, battant pavillon suédois, fit voile le 24 octobre 1815 et atteignit La Rochelle au commencement de décembre suivant, après avoir été jeté par la tempête à l'île de Ré. Ils furent accueillis par le supérieur du Séminaire et l'évêque du lieu conçut le projet de les voir s'établir dans son diocèse.

\*

\* \*

Ici va commencer pour Dom Urbain une nouvelle série de voyages à la recherche d'un site avantageux pour y fixer sa communauté. Il y dépensa ce qui lui restait de force et de santé, bien que cette odyssee tout apostolique ne fût pour ainsi dire qu'une promenade d'agrément, quand on la compare avec ses pérégrinations multiples et interminables, les fatigues surhumaines, les épreuves et les privations inénarrables de ses tentatives de fondation aux États-Unis.

La première offre qu'on lui fit fut celle d'une belle propriété à la Baudrière, près de Chavagnes. Elle venait de la Mère Saint Benoît, première Supérieure générale des Ursulines de Jésus, qui avait à coeur la fondation de cette Thébaidé moderne dans le voisinage de son monastère. Mais les Trappistes portèrent leurs vues sur une autre contrée, parce que la terre qu'on leur offrait si généreusement n'avait pas l'étendue requise pour un établissement de leur ordre.

Après avoir visité successivement des sites d'anciens monastères à Niort, puis dans les environs des Sables-d'Olonne, il se sentait attiré vers le monastère de Bois-Groland, dans la Vendée. Il avait même entamé des négociations en vue de son acquisition, quand on apprit le retour subit de Bonaparte en France (20 mars 1815).

Dom Urbain crut prudent d'ajourner ses pourparlers et de dissoudre momentanément sa congrégation, jusque là réunie sous le toit hospitalier du Séminaire de La Rochelle. Les Pères et les Frères furent logés dans des familles bien chrétiennes et Dom Urbain prit le parti de se retirer chez son frère Emmanuel. Bien que, dès son retour en France, il lui eût écrit ainsi qu'à sa mère des lettres pleines de sentiments affectueux et de sages conseils, il s'était privé, par respect pour sa règle, de leur faire visite. Or voici que la divine Providence va lui ménager, comme malgré lui, cette consolation bien légitime.

"Il semble, dit l'auteur de sa Vie, que Dieu avait disposé toutes choses, préparé et conduit tous les événements, pour le bon plaisir et la consolation de son serviteur, en lui accordant de voir sa mère. Mais comme s'il eût voulu ajouter un nouveau lustre à la glorieuse couronne qu'il lui destinait au paradis, il exigea de lui en même temps un bien douloureux et grand sacrifice. Il allait voir sa mère chérie, mais la voir souffrante, la voir mourir."

Dom Urbain, qui, comme nous l'avons dit ailleurs, grâce à des circonstances extraordinaires, n'avait jamais vu sa mère, allait avoir la consolation de vivre auprès d'elle durant les derniers mois de sa vie. Il lui prodigua, avec les marques d'une respectueuse tendresse, tous les secours spirituels que lui inspirait son zèle de prêtre et de religieux et quand le dernier moment approcha, ce fut à la demande instante de sa mère qu'il lui administra les derniers sacrements.

Madame Guillet mourut le 21 mai 1815, âgée de soixante-douze ans.

Après les Cent-Jours et le départ de Napoléon pour Sainte-Hélène au mois de juin 1815, nous dit son biographe, le R. P. Urbain recommença ses courses dans la Vendée, en Anjou, aux environs de Nantes et jusque dans la Touraine. Trois mois entiers furent employés à la recherche d'un monastère.

Dans une lettre adressée à Dom Augustin, il lui donne la liste des monastères qu'on lui recommande ou qu'il a pu visiter par lui-même, en commençant par Bois-Groland, pour lequel il avait déjà entamé des négociations. Mais aucun de ses sites n'est acceptable, soit à raison du prix élevé qu'on en demandait, soit à cause des conditions défavorables où ils se trouvent. Il y a pourtant une exception.

Le dernier nom sur la liste est Bellefontaine, dont il énumère les avantages. C'est un ancien monastère de Bénédictins, situé à dix lieues de Nantes.

Dom Augustin autorise Dom Urbain à traiter de l'acquisition de Bellefontaine et lui mande de réunir dans les environs ses religieux dispersés durant les Cent-Jours. Et cependant, ce n'est pas là qu'ils trouveront une demeure définitive. Apprenant, en effet, que, près de Cholet, au nord de la route de Beaupréau, il y avait un ancien monastère de Feuillants, qui semblait réunir toutes les qualités désirables et qui portait, lui aussi, le nom de Bellefontaine, Dom Urbain s'y rendit et malgré l'état ruineux des édifices abbatiaux, il résolut d'y fixer sa tente.

Chargé par son supérieur de réaliser ce grand projet, il se met courageusement à l'oeuvre, malgré son ardent désir de rester dans l'ombre et de consacrer aux observances de la règle monastique les dernières années d'une vie déjà prématurément usée par ses travaux héroïques dans le Nouveau-Monde. Comme le vaillant évêque de Tours, saint Martin, il avait dit: *Non recuso laborem*.

Les deux années qui lui restent avant d'atteindre le terme de son pèlerinage seront remplies par une série de voyages ininterrompus dans le Poitou, la Vendée, la Bretagne et l'Anjou. Il lui faut, en effet, recueillir une somme 'considérable pour acquérir la propriété de Bellefontaine et à cette époque encore si rapprochée de la Révolution française, les fortunes n'avaient pas eu le temps de se refaire. En revanche, ceux à qui il tendait la main comptaient parmi les catholiques les plus fidèles de France. Bien accueilli dans ces généreux foyers, il se sentait fortifié il ne comptait pas ses fatigues quand il songeait à l'oeuvre qu'il devait réaliser. Voyageant de nuit et de jour, souvent à pieds, mais généralement à cheval, sans souci de la température, il parcourait les rudes chemins de cette époque, traînant avec lui son bagage de rhumatisme, de fièvre et d'infirmités contractées en Louisiane. Et, malgré tout cela, il savait voyager vite, car il avait à voir tant de bienfaiteurs et à régler tant de détails concernant les contrats, à triompher des exigences de tant d'intéressés, qu'il ne croyait pas avoir une minute à perdre. Il avait enfin vaincu toutes les difficultés et réuni la somme nécessaire pour acheter l'abbaye. Mais un grand malheur l'attendait. Ce devait être la dernière de ses épreuves.

Pour mettre en sûreté son trésor, il allait le porter à l'étude de son frère, à Cholet. Il enferma la somme dans une des soutes très profondes de la selle américaine qu'il avait emportée des États-Unis et partit à cheval. Il s'était rendu avec sa précieuse charge jusqu'aux portes de Nantes. Avant de continuer sa course, il entra dans une auberge où il logeait d'habitude, laissant son cheval à la porte. Quant il retourna, peu de temps après pour se remettre en route, il constata avec consternation qu'un filou avait éventré la selle et l'avait vidée de son contenu. Ce fut un coup de foudre pour le pauvre religieux. Il faillit s'évanouir à la vue d'un pareil malheur.

La Providence, en qui Dom Urbain s'était toujours confié avec un abandon tout filial, ne le laissa pas longtemps dans sa détresse. De dévoués amis, de généreux bienfaiteurs, vinrent à son secours. Et, avec un courage inlassable, il se mit de nouveau à quêter et plusieurs de ses Frères firent de même avec d'heureux résultats.

Grâce à Dieu, les dernières difficultés relatives à l'acquisition de la propriété de Bellefontaine furent levées par une signature essentielle le 8 février, 1817<sup>119</sup>. "Dom Urbain, dit son biographe, recevait, ce jour-là, le prix de tant de travaux et de longues fatigues; il voyait s'accomplir le plus ardent, le plus cher de ses voeux, ayant trouvé, ce qu'il cherchait depuis si longtemps, une demeure assurée, un lieu de repos pour ses frères. Il sembla qu'il avait accompli sa mission; il n'avait plus maintenant qu'à mourir"<sup>120</sup>.

---

<sup>119</sup> L'acte de vente ayant été signé le 4 mai, 1816, c'est cette date de la fondation de Bellefontaine qu'il faut admettre comme véritable.

<sup>120</sup> Suivant la *Gallia Christiana*, dit l'Abbé Gaulin (Revue *Canada, Perche et Normandie*, 2e année, N° 3, p. 38), les religieux bénédictins étaient déjà en possession de cette Abbaye (Bellefontaine vers l'an 1100; elle relevait alors de la célèbre Abbaye de Marmoutier-lès-Tours, fondée en 375 par saint Martin.

L'appel du divin Maître ne devait pas tarder. La mort va le prendre au lendemain de son acquisition, sous un toit étranger, loin de son monastère. Revenant à Cholet le lundi de la Passion, d'une course entreprise pour rendre service à un curé, il se sentit trop malade pour retourner à Bellefontaine et dut demander un refuge à l'hôpital de sa ville natale. Il y prit le lit pour ne plus le quitter. Le Mercredi Saint, fortifié par l'Extrême Onction et le Saint Viatique, il partait pour le suprême voyage. Il entra dans la joie du Seigneur dont il avait toujours été le fidèle serviteur et trouvait enfin dans la Sainte Jérusalem, le repos après lequel il avait toujours soupiré.

Du haut du ciel, il veille sur ses frères; il prie pour les oeuvres auxquelles il a consacré plus de trente années de travaux souvent héroïques et il se réjouit de voir fleurir sur cette terre qui fut jadis la Nouvelle-France, conquise par ses ancêtres à la civilisation et à la foi, les rejetons pleins de promesses d'avenir de l'arbre vigoureux qu'il a planté dans la mère-patrie.

L. Lindsay, prêtre<sup>121</sup>

---

"En 1642, l'Abbé commendataire l'abandonne aux RR. PP. Feuillants, afin qu'elle fût réformée par ces religieux.

"Pendant la Révolution de 1789, cette abbaye fut déclarée propriété de la Nation et, le 17 mai 1791, les bâtiments et une partie des biens furent mis en vente et adjugés pour le prix de 60,000 francs.

"En 1815, à son retour d'Amérique, où il avait conduit en 1803 une colonie de Trappistes, le R. P. Urbain Guillet acheta l'ancienne abbaye de Bellefontaine, dont il ne restait debout que la moitié de l'Abbatiale et quelques autres bâtiments.

L'acte d'acquisition en fut passé le 4 mai 1816 et le P. Urbain y envoya le jour même quelques religieux pour en prendre possession."

Ce fut après l'expulsion des Trappistes de Bellefontaine, le 6 novembre 1880, que partirent pour le Canada les fondateurs de la Trappe de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes. Depuis longtemps ils étaient sollicités de faire cet établissement par les Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal et en particulier, par le vénérable Monsieur Rousselot, de pieuse et charitable mémoire, dont le frère, en religion, Père Antoine, était mort à Bellefontaine en 1864. Tous deux étaient natifs de Cholet et par conséquent compatriotes de Dom Urbain.

<sup>121</sup> L'auteur était alors archiviste de l'évêché de Québec.

Les références des 12 articles parus dans la Revue *La Nouvelle-France* (Québec) sont les suivantes :

- 1- Tome X, septembre 1911, n° 9, p. 417-428
- 2- Tome X, octobre 1911, n° 10, p. 453-463
- 3- Tome X, décembre 1911, n° 12, p. 541-552
- 4- Tome XIII, août 1914, n° 8, p. 369-374
- 5- Tome XIII, octobre 1914, n° 10, p. 456-464
- 6- Tome XIV, mars 1915, n° 3, p. 121-130
- 7- Tome XIV, août 1915, n° 7, p. 370-376
- 8- Tome XV, mars 1916, n° 3, p. 134-137
- 9- Tome XV, mai 1916, n° 5, p. 207-215
- 10- Tome XVI, juin 1917, n° 6, p. 274-276
- 11- Tome XVII, avril 1918, n° 4, p. 185-189
- 12- Tome XVII, mai 1918, n° 5, p. 219-228